



Le Petit Colporteur

Racines en Faucigny - Société d'histoire locale

Année 2016 - N°23 - 10 €



A. TERRA-VECCHIA

Village de Prévières (Ville-en-Sallaz)



Sommaire

- 1 Ville-en-Sallaz
- 2 Les petites histoires dans l'Histoire
- 3 Le mandement de Thiez-en-Sallaz
- 6 Année scolaire 1948-1949 à l'école de Ville-en-Sallaz
- 7 Ville-en-Sallaz: fleurs des champs, fleurs à bouquets
- 10 Une orpheline à travers le siècle (1916-1939)
- 17 Mots croisés
- 18 Les alpages de Niffion: des tonnes et des tannes
- 21 Fête-Dieu à La Tour-en-Faucigny
- 23 L'école de Bogève au fil du temps
- 26 Mais où sont passés les tuyaux, mais où est passée la grande échelle ?
- 29 Thermes de la villa gallo-romaine de Ville-en-Sallaz
- 39 Marché à Viuz tous les lundis (enfin presque...), depuis 1597 !
- 44 Noël Bard, ingénieur
- 47 La pierre de la Bastille de Bonneville: un symbole de la Révolution méconnu
- 53 Le capitaine Félix Pinget de Viuz-en-Sallaz: un autodidacte visionnaire politiquement incorrect
- 59 Sur la route d'un homme, Jean Gay (1864-1955)
- 63 Peut-on oublier Germain Sommeiller ?
- 69 Joseph Pagnod, 4^e régiment du génie, 14^e bataillon, 15^e compagnie
- 72 La villa Pisset ou château Gaillard de Ville-en-Sallaz
- 75 Saint-Jeoire - Alger - 1930. Un voyage mémorable

Les auteurs du Petit Colporteur N°23 :

Beautemps Gentiane
Bramm Annie
Challamel Monique
Chardon Vincent
Chavanne Yannick
Constantin de Magny Claude
Détharré Dominique
Donche Monique
Dutailly Didier
Gevaux Marie-Dominique
Guffond Christophe
Laidebeur Jocelyn
Périllat Géraldine
Pessey-Magnifique Michel
Ranvel Claudine
Rey-Millet Jeanne
Rosay Yvon
Ruckebusch Jean-Luc
Vigne Marianne

**Pour tout savoir sur les aquarelles
d'Annick Terra Vecchia, qui a
mis à l'honneur cette année le
village de Ville-en-Sallaz, se
reporter page 84.**



Ville-en-Sallaz

Origine et signification du nom de Ville-en-Sallaz

Ville-en-Sallaz a une origine assez obscure quant à son nom. Villa, en latin, signifie maison de campagne. On pourrait donc ainsi admettre qu'on y accédait par Viuz, qui serait une altération du mot latin Via : voie, route.

Mais qu'en est-il du mot Sallaz ? Différentes hypothèses peuvent être émises : « Sal » chez les Francs et les Bourguignons signifiait habitation, château... Le mot « Sala » est souvent employé à l'époque barbare avec le sens de maison. Une légende veut aussi qu'il y ait eu des marais salants (Sallus) à l'époque de l'occupation romaine entre le chef-lieu et le village de Prévrières. On peut alors donner comme interprétation « Villa Sallus » : habitation des marais.

Situation géographique

Située dans une riante et fertile vallée parallèle à celle de l'Arve, à 643 m d'altitude, la commune de Ville-en-Sallaz se niche au pied du massif des Brasses et fait face au Môle. Elle a une superficie de 337 ha. La forme de la commune fait penser à une botte. Ville est séparée de la commune de La Tour au sud par le ruisseau du Thy et le lac du Môle, lieu apprécié des promeneurs et des pêcheurs.

C'est sur ses berges que se situent les ruines du château de Thiez, ancien centre administratif du mandement de Thiez. Jusqu'au XVIII^e siècle, cette bâtisse se situait sur le territoire de la commune de Ville. Par un caprice de la nature, le ruisseau ayant changé son cours, les ruines se trouvent désormais sur le territoire de La Tour.



On dit que la commune de Ville-en-Sallaz serait alimentée par un cours d'eau souterrain aussi gros que le Rhône. Force est de constater que les sources de la commune ne se tarissent jamais même en période de grande sécheresse comme ce fut le cas en 1976 et en 2003.

La paroisse et l'église

D'après une tradition, la paroisse de Ville est plus ancienne que celle de Viuz. Elle existait déjà en 1153. Elle était la possession du prieuré Saint-Jean de Genève et ce jusqu'à la Réforme. Puis elle fut rattachée à la Collégiale de Samoëns par une bulle du Pape Clément VIII le 21 janvier 1604 que saint François de Sales exécuta le 11 décembre suivant.

L'église de Ville est dédiée à saint Pancrace, martyr, mais les habitants fêtent saint Sébastien le 20 janvier en reconnaissance, dit-on, de ce que ce grand saint a préservé leurs ancêtres d'une terrible peste.

L'église actuelle, construite en 1836-1837, était à l'époque d'imitation Renaissance. Les rénovations effectuées dans les années 1980 et 2010 la font apparaître plus sobre, plus dénudée mais plus actuelle. Le clocher à bulbe, également appelé 'oignon' abrite deux cloches, l'une de 1 500 kg, Marie-Josèphe, et l'autre de 800 kg, Anne. On a prétendu que les anciennes cloches avaient été enterrées en 1789 à la lisière des bois, par crainte d'être fondues à la Révolution. Ce fut l'objet de fouilles dans les années 1950. Sans résultat !

On peut découvrir dans la commune de nombreux oratoires ainsi qu'une chapelle, au hameau de Prévrières, érigée en 1683 et dédiée à saint François de Sales. Elle fut longtemps entretenue par les habitants du village.

SOURCE :
Régeste Genevois (1866), paragraphe n° 331.

Monique Challamel et Yvon Rosay

Les petites histoires dans l'Histoire

Rattachement de la paroisse de Ville-en-Sallaz à celle de Viuz-en-Sallaz

En 1807, un décret impérial ordonnait le rattachement de Ville à Viuz. Les habitants de Ville devaient effectuer leurs pratiques religieuses dans l'église de Viuz et non plus dans celle de Ville. Le maire, Marie Gavard, au nom de tous ses concitoyens, écrivit d'abord au sous-préfet puis au préfet pour demander la non-application de ce décret.

Les arguments apportés étaient les suivants :

- « *L'église de Viuz est peu vaste, elle contient à peine les habitants de Viuz. Si l'on rajoute les 300 âmes de Ville, ce serait impossible.*
- *Il est vrai aussi que dans les temps de pluie, un nant (ruisseau) appelé Bénétin, passage obligé pour se rendre à Viuz, est, dans une partie de l'année, dangereux dans sa traversée puisque l'on y a vu périr un homme de Ville.*
- *Les gens de Ville ont acheté le presbytère et meublé l'église.*
- *Bien plus, les habitants de Ville n'ont jamais cessé de montrer leur ferveur pour l'exercice de leur religion. Ils ont conservé des mœurs plus douces que celles des habitants de Viuz, durcies entièrement au commerce. L'éloignement des cabarets influe à la douceur de leur éducation et à l'assiduité aux offices divins. La jeunesse trouverait dans la fréquentation de Viuz des écueils et l'on verrait bientôt changer les cœurs et perdre l'austérité de cette religion qui fait le bonheur des familles. »*

Le maire fit tant que, le 14 juillet 1812, Napoléon accorda la permission d'établir une chapelle et un chapelain. Cette autorisation était datée de Wilna (Vilnius) alors quartier général de l'empereur, lors de la campagne de Russie.

Anecdote rapportée par l'abbé Duvillaret, curé de Ville-en-Sallaz de 1916 à 1925

« Les habitants du pays disent qu'en faisant des fouilles à l'Est et à l'Ouest du village de l'église ils rencontrent des murs anciens ensevelis plus ou moins profondément. Au printemps de 1922, Pierre Joseph Cheminal-Lannaz creusait une tranchée dans un champ près de l'église pour canaliser une source. Quand il eut creusé à 1,50 mètre de profondeur, il découvrit un lit de terre qui avait été cultivé et des débris de terre cuite. L'explication fournie par les anciens était que le village ancien (pagus) de Ville en Sallaz a dû être détruit par un éboulement qui s'est détaché de la montagne entre les chalets de Praz-Bé

et de Vertaux. Le terrain de sable rouge qui forme le Crêt où la commune a placé le cimetière en 1903 est le même que celui de la montagne entre les chalets susdits. L'éboulement est passé par La Crotte, a déposé des terres sur l'ancien sol des habitants, a englouti le village et s'est arrêté au bas du coteau pour former le Crêt. Mais quelle est la date de cet événement ? Nous n'avons à ce jour aucune réponse. »

Avec les connaissances actuelles et particulièrement la découverte au lieu-dit Les Tattes de thermes gallo-romains, on a la certitude que Ville-en-Sallaz était un important centre gallo-romain.

Monique Challamel et Yvon Rosay



L'oratoire de Verteau

SOURCE :
Abbé Duvillaret - Notes manuscrites.

Le mandement de Thiez-en-Sallaz

Un peu d'histoire

Les ruines situées à quelques mètres du lac du Môle sont celles du château de Thy ou Thiez-en-Sallaz, lieu de résidence et centre administratif pendant plusieurs siècles des maîtres de la contrée et de leurs représentants.

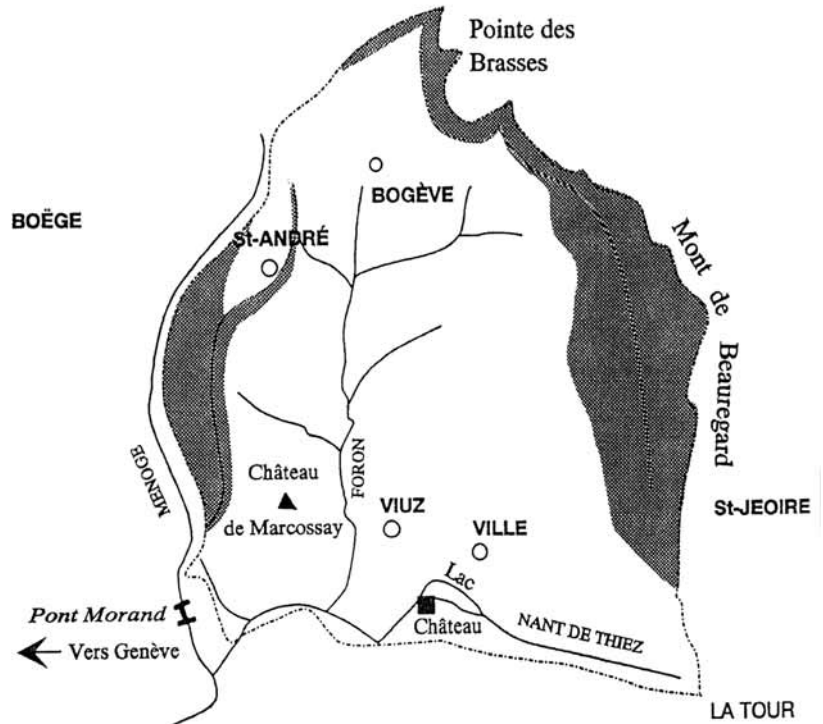
Ce découpage féodal appelé « mandement » épiscopal comprenait approximativement les territoires des actuelles communes de Saint-André, Bogève, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz¹. Ce sont les princes-évêques de Genève qui en étaient les seigneurs, ce qui lie étroitement le mandement de Thy à l'histoire de cette ville et à ses rapports avec la Savoie. Conquises dès 125 av. J.-C. par les Romains (de nombreuses ruines en attestent), nos régions connaissent plusieurs invasions barbares dont la plus dévastatrice fut celle des Alamans, vers 260 ap. J.-C.

Au V^e siècle, l'empire romain s'écroule, les Burgondes envahissent la région et prennent pour capitale Genève.

Au VI^e siècle, le déclin de la monarchie burgonde conduit à l'annexion de la Savoie, de Genève et de la Suisse romande par les rois des Francs. Au IX^e siècle, après la désagrégation de l'empire de Charlemagne, un nouveau royaume, le royaume de Bourgogne est créé. Au XI^e siècle, le dernier roi du royaume de Bourgogne, Rodolphe III, sans enfant, lègue ses territoires à l'empereur germanique Conrad II. Mais le pouvoir des empereurs germaniques ne peut s'exercer de façon régulière à cause de l'éloignement, ce qui permet à des familles nobles telles que les familles de Savoie et de Faucigny de s'affirmer et d'accroître leurs domaines. Les territoires des comtes de Savoie, de Genevois, de Faucigny et des évêques de Genève sont souvent imbriqués les uns dans les autres, ce qui entraînera les luttes des siècles suivants.

Le mandement de Thiez

Comme dans beaucoup d'autres villes, les évêques de Genève deviennent les chefs temporels et spirituels de la cité, du fait de l'effritement du



Carte et limites du mandement de Thiez².

pouvoir central. Ils sont confrontés aux comtes de Genève qui, au fil des siècles, prennent conscience de l'intérêt de posséder la cité, source de puissance et de revenus.

C'est à la fin de l'épiscopat d'Arducius de Faucigny que les choses vont changer dans les terres de Sallaz. Arducius de Faucigny, 71^e évêque de Genève, fut l'un des plus prestigieux évêques de la cité. Il avait obtenu en héritage la Seigneurie de Thiez-en-Sallaz jusque-là terre des comtes de Faucigny. A sa mort, en 1185, l'évêque donne à son tour, par testament, ce mandement de Thiez aux évêques de Genève, ses successeurs. Ceux-ci resteront les maîtres de la contrée jusqu'à l'affranchissement général. Le sort de la région sera donc lié à celui de Genève et de ses évêques surtout jusqu'au XVI^e siècle, époque de la Réforme qui entraînera le départ des prélats pour Annecy.

- 1 - Mauris-Demourieux Gilbert « Le mandement du Thy ou de Thiez en Sallaz, ses relations avec Genève au XVI^e siècle », *Le Petit Colporteur* n° 1, pages 23-32, 1995, et Novel Jean-François « St François de Sales à Viuz-en-Sallaz... et mandement », et « Protestants et catholiques face-à-face au XVI^e siècle dans le mandement de Thiez », *Le Petit Colporteur* n° 3, pages 53-57, 1996.
- 2 - S'écrit aussi Thyez, Thiez, Thy, Tez (Régeste Genevois (1866), page 532).

L'organisation du mandement

La vie mouvementée et les problèmes politiques amenèrent les évêques à séjourner fréquemment à Thiez lorsque la prudence les incitait à s'éloigner de Genève. L'évêque avait autorité sur le territoire du mandement. L'administration était confiée à des châtelains qui avaient sous leurs ordres l'ensemble des responsables de l'administration du mandement.

Ces fonctionnaires étaient :

- Les métraux (singulier : métral) chargés de la bonne exécution des ordres, de percevoir les droits et amendes et, occasionnellement, de rendre la justice.
- Les juges : le premier connu dans le mandement est Pierre Soudan vers 1530.

Les franchises édictées par Jean-Louis de Savoie en 1469 stipulent que la justice doit être rendue par deux juges. Celles-ci sont un élément important dans l'histoire du mandement. Elles ont été contresignées entre autres par le notaire de Thiez, Humbert Clavel de Ville-en-Sallaz, et par le noble Jean de Marcossey, curé de Viuz. Elles portent principalement sur l'organisation de la justice dans le mandement, à savoir :

- Les droits et devoirs des citoyens et des justiciables.
- les règles applicables par les juges dans le cadre des affaires de justice.

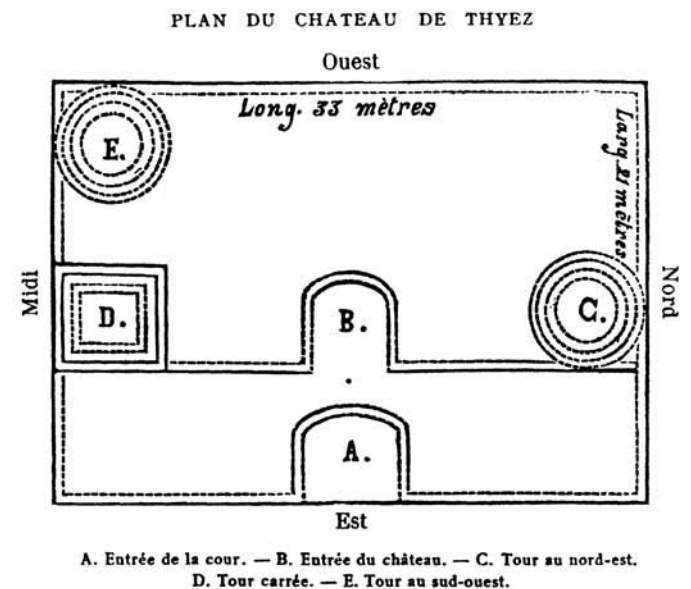
Quelques exemples tirés de ces franchises nous indiquent la volonté de l'évêque Jean-Louis de Savoie de réglementer sereinement et précisément la justice au sein du mandement :

- « Les cours de justice ne peuvent comprendre que deux juges institués par nous ou nos vicaires.
- Nous interdisons à tous nos sujets de quelque sexe, état ou condition qu'ils soient, de jurer par Dieu, son corps, son sang, son ventre, sa chair, sa tête ou quelque autre membre, et de blasphémer la Vierge Marie ou les saints. Que si quelqu'un tentait de faire infraction à cela, il encourrait une peine de trois jours de prison au pain et à l'eau.
- Que nul les jours de dimanche et fêtes solennelles ne s'avise de vendre avant la grand messe quelque marchandise en place publique, sous la peine de trois sous de monnaie.
- Parce que dans les cimetières des églises paroissiales de notre mandement se tiennent à grand cri des marchés, des traités et des ventes, que cela trouble le service divin célébré dans les mêmes églises, nous ordonnons et prohibons la tenue de tels marchés et ventes dans les cimetières, sous peine d'une amende de trois sous monnaie courante à partager à moitié entre la fabrique³ de l'église du lieu du délit et notre fisc. »

3 - Fabrique : groupe de personnes administrant les biens d'une église.

Le château de Thiez

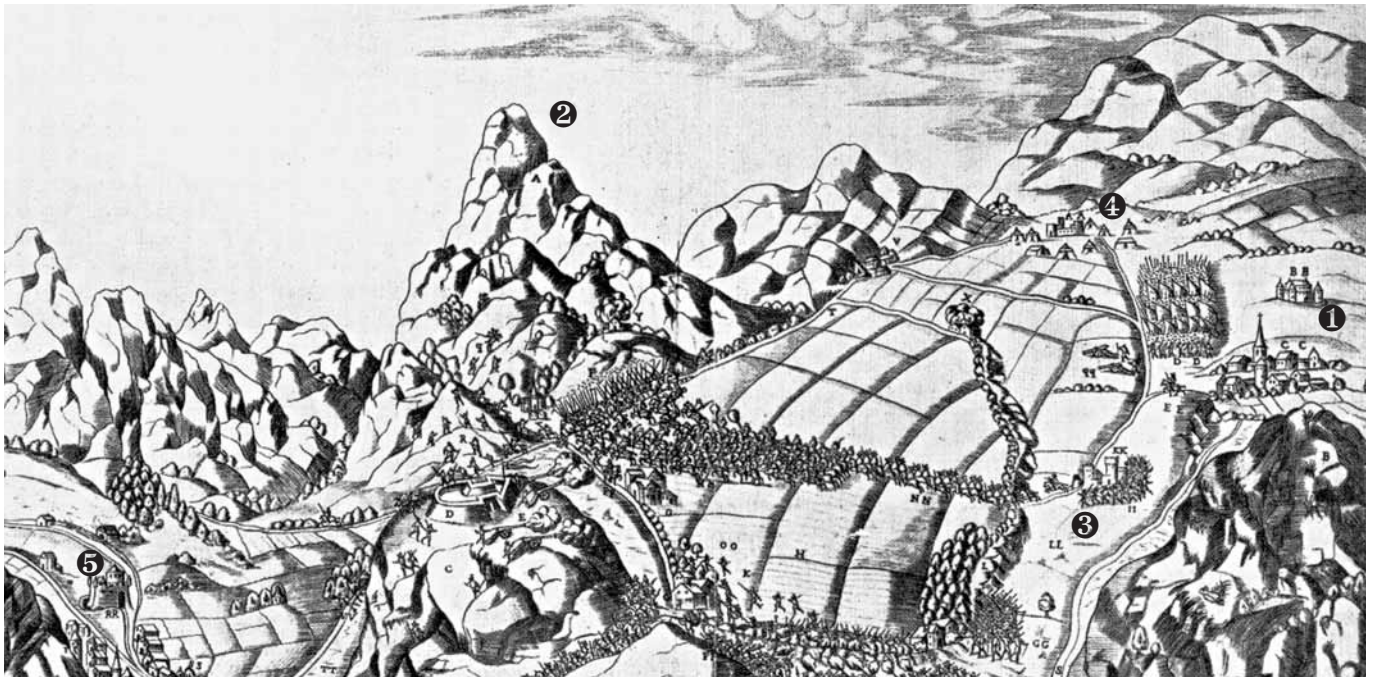
Sur ce mandement était construit le château de Thiez-en-Sallaz, sur le bord d'un vaste marais. Sa construction semble dater du début du XIII^e siècle. En effet, les actes les plus anciens mentionnant le château de Thiez datent de 1276. On ne possède qu'une représentation du château faite en 1589 par un anonyme lors de la célèbre bataille de Peillonex qui opposa les Bernois aux armées du duc de Savoie. Ses dimensions étaient assez modestes et, s'il était apte à soutenir un siège, il avait sans doute l'aspect d'une grosse maison forte flanquée de tours et entourée d'eau. L'entrée principale était placée du côté du village de Ville-en-Sallaz, soit à l'ouest. Les deux tours semblent avoir été rondes et couronnées de merlons et de créneaux. Si l'édifice n'eut qu'un rôle mineur dans l'histoire des mandements épiscopaux, en revanche les évêques le maintinrent continuellement en parfait état en tant que résidence habituelle.



Plan du château de Thiez
(Source Monographie de Viuz-en-Sallaz, Abbé Edmond Rollin).

S'il n'hébergeait pas en permanence les maîtres, il était cependant la résidence permanente des châtelains désignés par l'évêque pour faire respecter ses droits.

La Réforme semble avoir sonné le glas du bâtiment fortifié. Il n'est plus entretenu depuis le départ, en 1533, de l'évêque Pierre de la Beaume de Genève. Il est vraisemblablement abandonné en 1536 car l'édifice tombait en ruine et ses poutres pourrissaient. Aussi, en 1536, le lieutenant Pierre Vachat, responsable des lieux, demande au Conseil de Genève la construction d'une nouvelle maison épiscopale dans le village de Viuz-en-Sallaz. Le château ne disparut pas d'un seul coup du



Bataille de Peillonex.

- ❶ Viuz-en-Sallaz.
- ❷ Le Môle.
- ❸ Le château de Thiez.
- ❹ Peillonex.
- ❺ Le château de Saint-Jeoire.

paysage de Ville-en-Sallaz, mais il se dégradait peu à peu. Il servait de carrière aux habitants de la région et alimentait peut-être la construction de la maison épiscopale de Viuz-en-Sallaz. En 1635, la maison forte n'était plus alors qu'une masure.

Si bien que, lorsque l'évêque de Genève François de Sales se rendit dans le mandement de Thiez, au cours de ses visites pastorales, entre 1603 à 1611, il dut probablement résider dans la nouvelle maison épiscopale de Viuz-en-Sallaz. Une correspondance de 1607, faisant allusion à une ancienne obligation coutumière des habitants du mandement relative aux marais environnant l'ancien château épiscopal, ne sous-entend aucunement que le saint prélat résidait alors dans la maison forte. La coutume voulait en effet que les habitants du mandement s'organisent la nuit, quand le prélat résidait à Ville, pour faire taire les grenouilles qui pullulaient dans le marais, ceci afin de préserver le sommeil du visiteur.

Aujourd'hui, il ne reste que quelques pans de murs envahis par la végétation. Des fouilles sommaires ont été entreprises en 1974 par des bénévoles afin de dégager une partie des ruines. En 1999, des fouilles archéologiques, conduites sous la direction de Joël Serralongue, archéologue départemental, ont permis de dégager la partie septentrionale du bâtiment en ruine visible



Représentation du château de Thiez ❸ en 1589 : détail d'un dessin anonyme de la rencontre entre l'armée du duc de Savoie et celle de Berne et de Genève (Source Centre d'iconographie genevoise).

aujourd'hui. Une campagne de fouilles plus importante permettrait sans doute de mieux appréhender le site castral et de retrouver des vestiges de l'enceinte et des tours. L'éperon fortifié a néanmoins subi de profondes modifications dues à l'érosion naturelle, au creusement du lac du Môle et, enfin, à la construction d'un restaurant sur la partie méridionale de la maison forte.

Yvon Rosay

SOURCES :

- Bulletin n° 8, Histoire locale MJC Intercommunale de Viuz en Sallaz, 1977.
- Corbière Matthieu de la, Piguët Martine, Santschi Catherine, *Terres et châteaux des évêques de Genève, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne*, tome CV, 2001.
- Rollin Edmond, *Monographie de Viuz-en-Sallaz, Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome XIX, 1896.

Année scolaire 1948-1949 à l'école de Ville-en-Sallaz



De gauche à droite :

Debout dernier rang : Andrée Bastian, Christiane Piccot-Ladrey, Aline Peraglie, Juliette Cheminal, Michèle Gay, Annie Mordier, l'institutrice Lucienne Gavard, Christian Rosay.
Premier rang : Régis Cheminal, Yvon Hernandez, Jean-Claude Carrier, Guy Thierard, Raymond Tinjod, Roger Duchosal, Georges Chardon, Gérard Gay, Christian Pellet-Gallay.



« **N**otre classe était une classe unique située dans le bâtiment de la mairie, pas loin de chez moi, au hameau de Collonges. En hiver, j'allais à l'école en sabots à bouts carrés et l'été avec des sandales en cuir. Des sandales que mon père avait achetées pour toute la famille dans la Nièvre. Maman m'avait cousu un petit tablier fleuri et des manchettes noires pour protéger mes pull-overs. J'étais très fière de mon sac à bretelles en carton, recouvert d'un tissu marron, brodé affectueusement Amy. »

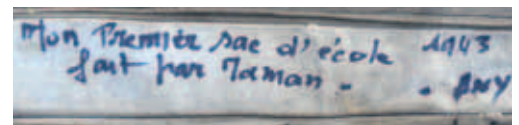
Notre maîtresse, que je n'ai eue qu'un an, était fiancée à un gendarme. Elle me glissait en douce son courrier que j'allais poster à Viuz en vélo ; je n'ai jamais vendu la mèche !

Au cours de cette année, j'ai fait coup double : non seulement, j'ai réussi mon examen d'entrée en sixième,

mais aussi le concours des bourses.

Mademoiselle Gavard, originaire de Viuz, était fière des cinq élèves qu'elle avait présentées à un examen. Succès total : deux sont entrées en sixième et les trois autres ont réussi leur certificat d'études.

J'aimais beaucoup cette institutrice. Elle est restée 8 ans en poste à Ville-en-Sallaz et venait régulièrement avec son petit garçon goûter les tartes de ma mère. Nous sommes toujours restées en contact. Je lui envoie une carte, lors de mes voyages, pour les vœux du nouvel an et pour son anniversaire le 31 juillet. »



Témoignage d'Annie Bramm née Mordier,
recueilli par Monique Donche.

Ville-en-Sallaz : fleurs des champs, fleurs à bouquets

Ville-en-Sallaz est une commune rurale très étendue ; elle possède de nombreux hameaux et un réseau de chemins important. Il est facile à chaque saison de se promener dans les champs, au bord des haies, le long du Thy ou au bord du lac du Môle et découvrir toute cette flore qui ravit notre regard. Je vous propose de composer trois bouquets qui vous permettront de vous souvenir de ces balades encore quelques jours.

Bouquet de printemps

Le **bugle rampant** est une lamiacée bleu vif. Ces plantes vivent en groupe et se plaisent dans les milieux riches sur humus et dans les prairies. Ce bugle se reconnaît à ses longs rejets rampants, ses inflorescences sont plutôt courtes mais peuvent s'élever en présence de végétation plus haute.

L'**anthyllide vulnérable** est une fleur jaune de la famille des fabacées, très présente dans la région, de la plaine à la montagne jusqu'à 2 500 m, sur des terrains secs, calcaires et ensoleillés. Le calice de chacune des fleurs est très duveteux, presque cotonneux, donnant un aspect particulier à ces pompons jaunes. Cette plante vulnérable entre dans la composition du thé suisse.

La **renoncule rampante**, une renonculacée, est un des nombreux « boutons d'or » très présents dans nos prairies. Il se propage vite grâce à des stolons rampants ; de plus cette plante toxique est délaissée par le bétail. Cette renoncule qui aime les sols riches, argileux, est considérée comme nuisible aux cultures.

La **renoncule bulbeuse**, renonculacée très semblable à la précédente, appelée aussi « rave de saint Antoine », présente à la base des tiges un renflement formant un bulbe et lorsque ses fleurs sont ouvertes, les sépales sont réfléchis (rabattus sur la tige). Cette renoncule aussi toxique préfère les sols secs, elle se trouve souvent au bord des chemins.



Bouquet de printemps.



*Bugle rampant,
Ajuga reptans*



*Anthyllide vulnérable,
Anthyllis vulnerari*



*Renoncule rampante,
Ranunculus repens*



*Renoncule bulbeuse,
Ranunculus bulbosus*



*Sceau de Salomon,
Polygonatum multiflorum*



*Cardamine des prés,
Cardamine pratensis*

Le sceau de Salomon est une asparagacée toxique comme son cousin le muguet. Ses nombreuses petites clochettes blanches sont dissimulées sous une tige feuillée toujours courbée en arc de cercle. Le sceau de Salomon aime l'ombre et les terrains humides, nous le trouverons dans les bois ou au creux des haies.

La cardamine des prés appelée aussi « cressonnette » est une brassicacée très fréquente dans la région, dans toutes les prairies et pelouses. C'est une plante gracieuse formée d'une rosette de feuilles basales et de tiges droites portant de nombreuses fleurs roses ou lilas pâle. Les feuilles de la cressonnette se mangent crues en salade.

Bouquet d'été

La valériane officinale appelée aussi « herbe aux chats » est une caprifoliacée de grande taille, elle peut atteindre 1,50 m. Elle offre des corymbes de petites fleurs blanc rosé très serrées. Cette valériane croît dans des sols riches et humides, au bord des ruisseaux, dans les fossés. Sa racine possède des propriétés antispasmodiques et anxiolytiques, elle est utilisée dans les maladies nerveuses. Son odeur excite les chats d'où son nom d'herbe aux chats.

La mauve musquée, une malvacée, a des feuilles très découpées et des fleurs rose pâle aux corolles ouvertes. Cette mauve est fréquente de l'été jusqu'à la fin de l'automne dans nos prairies, elle aime les sols riches et ensoleillés.

Le compagnon rouge est une fleur de la famille des caryophyllacées. Cette fleur est visible de loin avec ses corolles rose vif formées de pétales échancrés portant une petite écaille blanche à la base. Ce silène est très fréquent, il se rencontre le long des chemins ou dans les haies sur des sols riches.

La grande astrance est une apiacée ou ombellifère très belle et spectaculaire. Ses fleurs blanches en ombelles entourées d'une collerette de bractées peuvent se teinter de rose ou de vert. La grande astrance préfère les milieux ombragés, haies ou bois clairs.

La marguerite, une astéracée que tous connaissent bien. Dans les astéracées (composées) chaque « fleur » est en fait composée d'une multitude de fleurs assemblées dans un capitule. Les « pétales » sont des fleurs ligulées et le « cœur » est composé de fleurs tubulées. Peut-être, penserez-vous à cette remarque en vous remémorant la comptine : « je t'aime un peu beaucoup... ».

La knautie des champs est une caprifoliacée très proche de la scabieuse. Ses fleurs mauves regroupées en capitules sont plus grandes à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les knauties comme les scabieuses attirent de nombreux insectes.



Bouquet d'été.



*Valériane officinale
Valeriana officinalis*



*Mauve musquée,
Malva moschata*



*Compagnon rouge,
Silene dioica*



*Grande astrance,
Astrantia major*



*Marguerite,
Leucanthemum vulgare*



*Knautie des champs,
Knautia arvensis*



Bouquet d'automne.

Bouquet d'automne

Dans la famille des onagracées, je vais vous présenter deux épilobes, les plus grandes espèces de notre région. Ces fleurs coupées se fanent vite, mais les graines apparaissant avec leurs plumets sont du plus joli effet. Afin de les garder en stoppant leur propagation pensez à les pulvériser de laque à cheveux.

L'épilobe hirsute peut atteindre un mètre de haut. La plante velue donne des fleurs rose vif avec des stigmates en croix. Elle aime les zones humides, au bord des ruisseaux, dans les fossés...

L'épilobe à feuilles étroites, ou laurier de Saint-Antoine se dresse à 1,50 m et se termine par une grande grappe florale. Ses fleurs roses formées de 4 pétales inégaux laissent apparaître les sépales pourpres. Cet épilobe pousse dans les terrains secs, les clairières, les éboulis, ses rhizomes se propageant très vite.

La menthe à longues feuilles est une lamiacée très aromatique, peu utilisée car ses feuilles sont couvertes de poils blancs en dessous, irritants à la consommation. Cette menthe aux fleurs mauve pâle en épis denses est très fréquente, elle aime les sols humides de la plaine aux alpages d'altitude.

L'achillée millefeuille, une astéracée très fréquente, ne craint ni la chaleur ni le froid ; on la rencontre à plus de 2 500 m. Ses petites fleurs blanches ou roses forment un large corymbe et ses feuilles très découpées froissées dans la main dégagent une odeur agréable. Cette plante possède des vertus médicinales : cicatrisante, antispasmodique entre autres.

La linaria commune est une plantaginacée dont les fleurs ressemblent à celles des mufliers cultivés dans nos jardins. Cette linaria rampante donne des touffes d'épis de fleurs jaunes aux palais orangés. Elle aime les terrains incultes mais s'invite volontiers dans les potagers et les rocailles peu traités.

La reine des prés est une grande rosacée dont la taille peut atteindre 1,50 m. Elle donne des grappes de fleurs blanc crème dont l'odeur est très agréable, ses graines s'enroulent en spirale. La reine des prés pousse dans des terrains très humides, fossés, bords des ruisseaux... C'est une plante médicinale, appelée autrefois « *spirea ulmaria* » qui a donné son nom à l'aspirine. Elle calme les douleurs et fait baisser la fièvre.

C'est toujours avec grand plaisir que je vous présente quelques fleurs, elles sont les compagnes de nos promenades et nous offrent des palettes de formes et de couleurs que seule Dame Nature peut nous faire découvrir. Approchons-nous et regardons.

Gentiane Beauteemps botaniste amateur, avec le soutien de l'Association La Chanterelle de Ville-la-Grand

SOURCES :

- Flora Helvetica, Konrad Lauber et Gerhart Wagner, Ed. Belin
- Flore Alpes, www.florealpes.com
- Tela botanica, www.tela-botanica.org



Epilobe hirsute,
Epilobium hirsutum



Epilobe à feuilles étroites,
Epilobium angustifolium



Menthe à longues feuilles,
Mentha longifolia



Achillée millefeuille,
Achillea millefolium



Linaria commune,
Linaria vulgaris



Reine des prés,
Filipendula ulmaria

Une orpheline à travers le siècle (1916-1939)

Lorsque l'enfant paraît

Le 13 janvier 1916 : en pleine guerre mondiale, au foyer de Marie et de Narcisse, dans le hameau de Collonges à Ville-en-Sallaz, naît une petite fille prénommée Germaine-Céline. C'est avec Aline, qui habite en face, que Félix le frère aîné de 5 ans rend visite à sa mère et à l'enfant dans le « *pêle*¹ » où Marie a accouché seule. Félix et Aline sont émerveillés devant le berceau où dort Germaine. A son retour chez elle, Aline raconte à ses parents qu'elle a trouvé le poupon joli, mais que la maman semblait malade. On en dit le moins possible aux enfants en ce temps-là. Germaine ficelée dans ses langes, telle une momie, sourit à la vie. C'est le bonheur. Il fait très froid, mais qu'importe, on conduit le bébé à l'église pour être baptisé. L'enfant est couché dans le « *brès* » ou « *bri* ». Ce berceau en bois décoré est porté par le parrain sur l'épaule gauche quand l'enfant est une fille, sur l'épaule droite quand il s'agit d'un garçon. Le berceau sera porté par un voisin, car le parrain n'est autre que Félix, le grand frère. Le surnom donné à cette famille a comme origine le prénom du papa, Narcisse. Germaine restera toujours connue sous le nom de « *Germaine à Six* » ; sa fille Annie est encore « *la petite fille à Six* ».

La vie quotidienne des « Six » : dur labeur, joies et peines

Pendant la Première Guerre mondiale, tous les hommes actifs sont mobilisés, les femmes et les jeunes enfants travaillent aux champs. L'été, on fane d'abord en bas, puis à l'alpage. Chaque matin, de bonne heure, il faut porter le lait de la traite des

| Germaine.



Le 19 septembre 1903

Narcisse Pellet-Bert épouse Marie-Zitte Decollonge.

vaches à la fruitière ; ensuite, on monte à Verteau, où se trouve le chalet d'alpage. L'hiver, il faudra remonter à l'alpage chercher le foin engrangé dans les chalets, ou laissé en meule pour ceux qui n'ont pas de granges. Au printemps 1918, le 26 mars, naît un beau garçon au foyer de Marie et Narcisse : Joseph-Pierre.

Narcisse a décidé d'amener l'eau devant la maison ; la source est loin. En traversant le champ d'un voisin, il pourrait gagner quelques mètres, mais le voisin n'est pas d'accord. Devant sa mauvaise volonté, il devra faire un grand détour pour amener les tuyaux jusqu'au bassin. La pelle et la pioche lui permettront d'atteindre son but pour que l'eau coule enfin dans le bassin. Mais les intempéries lui coûtent sa santé, et le 12 juin 1925, il meurt d'une pneumonie, laissant une veuve et trois orphelins de 14, 9 et 7 ans. Félix a terminé l'école, a eu son certificat d'études. Il va jouer un peu le rôle du père pour toutes les tâches agricoles, ce qui soulage la maman, déjà très fatiguée. Marie est pieuse ; elle se rend au pèlerinage de la Bénite Fontaine à La Roche-sur-Foron. On prend la route à pied très tôt le matin, après avoir achevé l'ouvrage. A La Roche, après avoir prié et demandé des grâces au Seigneur et à la Vierge Marie, on se rend chez les cousins d'Amancy. Le temps de déjeuner en famille et

1 - Terme local : pièce principale de la maison.



il est l'heure de repartir. La ferveur religieuse est grande, le curé est un personnage très important, craint et respecté. Dans le village, il bénit, une fois l'an, les maisons, les écuries, les récoltes. La messe du dimanche est incontournable. Marie est en conflit avec une de ses sœurs, Jeanne, bonne chez le curé de Sillingy, qui prétend lui dicter sa conduite. Les images saintes quelle envoie à ses neveux et nièce leur font plaisir, mais Marie, qui a du mal à faire bouillir la marmite, aurait préféré un geste financier. Chez les « Six », c'est vraiment la misère. A 49 ans, Marie est déjà usée. Germaine ne peut plus aller à l'école et doit s'occuper de sa maman malade. Il faut panser les ulcères purulents de ses jambes. Les voisines viennent aider la fillette, on déchire des draps pour en faire des bandelettes, mais le mal empire. On ne songe même pas à faire venir le médecin. Avec quoi pourrait-on payer la visite ? Sur son lit de mort, elle fait promettre à Germaine de s'occuper de son frère cadet Joseph. Promesse tenue : à tout moment de leur vie, on pourra le vérifier. Un matin, en février 1927, c'est la fillette de 11 ans qui ferme les yeux de sa mère. Après son décès, une décision s'impose, un tuteur est nommé : c'est le vétérinaire de Viuz, M. Morel.

L'entrée à l'orphelinat : mal engagée, bien terminée

Que vont devenir les enfants ? Chez la tante Félicie, ce n'est pas la richesse, seules deux ou trois vaches apportent quelques maigres ressources. Elle accepte de prendre en charge Félix qui, à 16 ans, ne peut plus être placé à l'orphelinat, mais elle ne peut accueillir ni Germaine, ni Joseph. Comment l'annoncer et le faire accepter aux enfants ? Germaine sent qu'il va se passer quelque chose lors d'une visite chez le docteur Verdan-Menoud. Le médecin annonce : « tout va bien, M. Morel, ils ne sont pas malades ». Le lendemain matin, un personnage officiel, le garde-champêtre, se présente devant la maison. Les deux enfants vont se retrancher dans la chambre. Il se fait rassurant : « Descendez, les enfants, nous allons vous emmener faire une promenade avec M. Morel ». Effectivement, le tuteur arrive : « Montez donc ! » Ils sont heureux, c'est la première fois qu'ils grimpent dans une automobile, mais ils se demandent pourquoi Félix n'est pas avec eux. A Taninges, l'auto s'arrête devant une grande bâtisse : « Venez avec moi, je vais vous présenter un camarade, Roger Duchosal, qui est là et qui vous attend ». L'enfant arrive, et tombe dans les bras de Germaine et Joseph ; ils ont été à l'école ensemble. Roger est ravi d'avoir des nouvelles de son village natal. Le tuteur en profite pour s'éclipser. Roger s'en va à son tour et voilà

qu'arrive M. Bouvet, le directeur de l'orphelinat. « Bonjour les enfants, je serai votre nouveau papa et madame Bouvet, votre nouvelle maman. » Il les embrasse et les conduit dans une cour. « Vous verrez, vous serez bien avec nous. » Germaine a compris, mais Joseph attend toujours le retour de M. Morel. Il pleure et sa sœur fait ce qu'elle peut pour le consoler. Voilà donc comment nos deux orphelins sont entrés à Mélan, ils y resteront jusqu'à l'âge de 16 ans.



Joseph lors de son entrée à l'orphelinat en 1927.

L'école se trouve à l'intérieur de Mélan. Un instituteur, sévère mais très efficace, conduit Germaine au certificat qu'elle obtient avec mention à 12 ans. Après ce diplôme, les filles sont dirigées vers la lingerie, les garçons vont à la ferme ou à la menuiserie, mais tous restent dans l'enceinte de Mélan. Germaine apprend donc à coudre, à repasser, avec une éducatrice agréable, efficace, Mme Marsile. La jeune fille confectionne son trousseau, apprend à raccommoder, tricoter, tout ce qu'une bonne ménagère doit savoir. Cet apprentissage lui sera précieux et utile. Mélan vit presque en autarcie ; la ferme fournit le lait, la viande, et le jardin donne les légumes, les fruits. Les enfants y travaillent pendant les vacances. On élève des cochons, des lapins, des volailles, on ne manque de rien. Une génératrice fournit l'électricité. L'orphelinat possède un phonographe, on écoute les chansons à la mode, on organise des spectacles. Les enfants sont bien élevés à Mélan, mais ce n'est pas l'avis de tout le monde. La tante, bonne de curé, écrit à Germaine et tente de la persuader qu'on ne peut rien attendre de bon de la part d'un orphelinat laïc. La jeune fille lui répond par retour : « Chère tante, Il est bien triste de perdre l'affection de ses parents si jeunes mais bonheur à ceux qui trouvent une maison comme celle où nous sommes élevés. Aussi nous devons, mon frère et moi un bien grand merci à ces bons parents que sont Mme et M. Bouvet. J'adresse également un merci à M. Morel de nous avoir trouvé une maison aussi hospitalière. »

Les enfants apprécient beaucoup les corbeilles de merveilles que confectionne Mme Bouvet. Les loisirs sont les bienvenus : sorties en montagne, cueillette du gui, du houx. Les fêtes de Noël sont une joie, bien que les cadeaux soient modestes. Joseph, lui, aime la musique.



L'orphelinat est situé dans l'enceinte d'un ancien monastère fondé par des Chartreux en 1282.

Il joue de la flûte et du piston au sein de la clique de Mélan, fanfare réputée dans le département. Les enfants se produisent dans les fêtes des villages. Pendant les vacances, Germaine est placée à Annemasse dans une charcuterie, chez Pétrus et Hortense Rey, originaires de Taninges. Ils sont plus des parents que des employeurs. Pendant quelques semaines, elle a un avant-goût de la vie de travail qui se profile à l'horizon. Elle a 15 ans et bientôt elle ne pourra plus rester à l'orphelinat.

La vie active : première galère pour Germaine

En 1932, Germaine a 16 ans et quitte Mélan. Le directeur lui a trouvé une place dans une maison bourgeoise située au bout du lac d'Annecy. Ses deux valises à la main, elle prend le train pour l'inconnu. A la gare, un chauffeur l'attend et la conduit à destination. Elle découvre une grande maison, qui, d'emblée, lui semble hostile. Le lendemain de son arrivée, elle est de corvée de lessive. La chambre à lessive est située au fond d'un grand parc. Elle doit monter sur un tabouret pour pouvoir attraper la manivelle de l'énorme machine à laver. Pour le chauffage, on brûle des restes de cuir et ça sent très mauvais. Germaine, stoïque, tourne et tourne cette manivelle sans s'arrêter. Elle a mal à l'estomac. Depuis le café de six heures, elle n'a rien mangé. Le soir arrive, elle n'a toujours vu personne. Elle retourne à la villa où « Madame » lui lance d'un air étonné : « Oh ! Germaine, on vous a oublié ! » Le dimanche, elle doit se lever à 6 heures, pour aller à la première messe du matin en compagnie de la lingère. Dans cette maison, l'assistance à la messe est un gage de docilité. Pour Germaine, élève de l'orphelinat laïc de Mélan, il n'est pas

question d'entrer dans une église. Elle en fait le tour, discute avec les marchands qui installent leurs étals, accepte une pomme... Mais sa fréquentation du lieu saint s'arrêtera là ! De retour à la villa, Madame demande à la lingère si Germaine est allée à la messe : réponse négative, privation de dessert. C'en est trop, elle écrit à son directeur qui, par retour, lui adresse une dépêche ainsi libellée : « Prendre le train pour Annecy. Changer pour Cluses, nous y serons pour t'accueillir. Signé : Ulysse Bouvet ». Germaine reprend ses deux valises, trousseau d'été et trousseau d'hiver. On la laisse partir à pied ! A la gare de Cluses, M. et Mme Bouvet sont sur le quai. Elle tombe dans leurs bras en pleurant. Ces quinze jours de galère l'ont marquée. Elle devient surveillante à Mélan en attendant un autre emploi et retrouve avec joie son frère Joseph. Au dortoir, il a son lit à côté de celui d'Albert Pertin. Tous les soirs, Germaine va embrasser son frère et Albert, un baiser à chacun et une petite friandise. Elle reconforte Albert qui réclame sa mère.



Commencé en décembre 1929, chacune de ses camarades a écrit un mot sur le carnet brodé de Germaine qui se termine ainsi : « En ces quelques pages, j'ai un souvenir de toutes mes compagnes sœurs de Mélan. Ce 1^{er} juillet 1932 jour de ma sortie ».



Les anciens élèves de Mélan en 1938. Au centre M. et Mme Bouvet. C'est la 1^{re} assemblée de l'Association des Anciens de Mélan créée à l'initiative de M. Albert Pertin. Germaine est absente, elle est à Mantes, Annie est trop petite pour le voyage. La vie de l'association est suspendue pendant la guerre. Mais dès 1947, Annie accompagne régulièrement sa mère aux assemblées des Anciens de Mélan.

Un couple qui va compter dans la vie de Germaine, les « Gathier »

M. Bouvet, toujours à la recherche d'un emploi pour Germaine, est prudent. Echaudé par l'échec de sa protégée dans le monde du travail, il veut prendre son temps. Un couple de retraités, dont l'histoire mérite d'être contée, a besoin d'une bonne à tout faire pour sa résidence d'Antibes. M. Gathier est natif de la Rivière-Enverse, ses parents étaient pauvres. Très tôt, il a dû gagner sa vie et il est parti pour Paris où il a exercé de nombreux petits boulots : garçon de café, vendeur de journaux, etc. Il a tenté sa chance et s'est fait embaucher comme mousse sur un paquebot pour payer son voyage en Angleterre. Sur le quai d'embarquement, il a rencontré Madeleine, originaire de Tours, qui avait en poche une adresse pour un travail à Londres. Arrivée dans la capitale anglaise, elle fut embauchée dans une grande fabrique de corsets. Elle ira souvent à la cour d'Angleterre corseter la reine Victoria, et plus tard, racontera à Germaine le malin plaisir qu'elle avait à donner des coups de genoux dans le derrière de la Reine pour ajuster le corset. M. Gathier avait travaillé quelque temps à l'hôtel Métropole comme groom, puis pour une usine qui fabriquait des raquettes de tennis et il s'était vite retrouvé à la tête de l'entreprise. Il avait fait fortune à Londres, et à l'heure de la retraite, le couple était revenu habiter à Taninges.



La villa « Val Louyse » à Antibes.

Germaine, ses deux valises à la main, se joint donc à cette famille pour un voyage en direction de la Côte d'Azur. La vie est agréable au « Val Louyse », le nom de la superbe villa non loin de la Méditerranée. Les patrons sont charmants. Germaine découvre la Grande Bleue. Elle s'occupe des courses, du ménage ; elle est au service de Suzanne leur fille, qui dépressive ne quitte pratiquement pas sa chambre. Joseph s'ennuie à Mélan. Germaine en parle à ses patrons ; ceux-ci savent ce qu'est une enfance difficile, la réponse pleine de générosité de M. et Mme Gathier est immédiate : « *Eh bien, nous le prendrons aussi avec nous* ». Joseph débarque à Antibes en février 1933. Le carnaval de Nice bat son plein. M. et Mme Gathier sont heureux de la joie



La croisette à Cannes.

qu'éprouvent les deux enfants, à nouveau réunis. Comme ils ont confiance, ils décident d'aller voir leur fils en Angleterre. Ils les laissent seuls dans cette grande villa avec un peu d'argent, à charge pour eux de se nourrir, sans oublier aussi les oiseaux et la basse-cour. Confiance bien placée ; Germaine est très économe et s'approvisionne au marché en compagnie de son frère. C'est là qu'ils vont découvrir d'énormes pommes qui n'existent pas en Haute-Savoie. Ils adorent ces fruits qui sont en réalité des melons. Germaine déniché un travail pour son frère, il sera menuisier ; cela plaît au jeune garçon. Joseph est très bricoleur.

De nouveaux patrons et Germaine devient parisienne

L'épisode méridional terminé, Germaine n'a plus de travail. Elle contacte par courrier le directeur de Mélan qui, une fois de plus, lui trouve une place. Il lui déclare avec malice : « *Cette fois-ci, Germaine on ne t'obligera pas à aller à la messe* ». Germaine est embauchée comme gouvernante des petits-enfants de Fernand David, ministre socialiste de l'agriculture sous la présidence de Raymond Poincaré². Sa fille est mariée à un chirurgien-dentiste, M. Jacquet, qui exerce à Mantes-la-Jolie. Ils ont deux garçons Pierre et Bernard. Elle va souvent à Paris avec la famille Jacquet, rendre visite à la grand-mère. Elle promène les deux bambins autour de la Collégiale³, mais jamais n'y

entrera, c'est défendu dans la famille. M. Bouvet ne lui avait pas menti. A Mantes-la-Jolie, le travail lui plaît bien : Bernard et Pierre, les deux petits garçons sont agréables, les patrons aussi. Mais dans cette grande bourgeoisie, la troisième personne s'impose, et lorsqu'on s'adresse à eux, chaque phrase doit commencer ou s'achever par Monsieur ou Madame. Même les enfants doivent vouvoyer leurs parents. M. Jacquet est près de ses sous, sa femme n'ose pas lui demander de l'argent, et c'est à Germaine qu'incombe cette tâche. Elle présente au chef de famille les notes du bottier qui a fait des chaussures sur mesure pour les enfants, et celles que lui remettent les différents commerçants. Elle est toujours reçue de la façon suivante : « *Ah ! C'est encore vous !* » La famille Jacquet va en vacances à Deauville. Après la Méditerranée, Germaine découvre la Manche et les plaisirs de la plage.

L'été, Mme David vient séjourner à Chabloux, près de Saint-Julien-en-Genevois. Germaine est ravie de retrouver pour quelques semaines sa Haute-Savoie natale. Ici pas de problèmes de nourriture, bien que tout soit pesé : tant de grammes par personne. Les David ont des cousins à La Croisette, au Salève, qui fournissent les produits de la campagne, champignons, fruits, volailles, lapins. Pour les remercier, Madame les invite à déjeuner un dimanche. Comme dans toute maison bourgeoise, on a sorti la porcelaine, l'argenterie et le cristal. Ce jour-là, au menu, figure du poisson, et le personnel a, comme d'habitude, placé sur la table les rince-doigts, de petites coupelles en cristal remplies d'eau, dans lesquelles flottent des fleurs de capucine. Les cousins commencent à boire l'eau et cherchent à déguster les fleurs de capucine. Germaine qui a vu le manège, court à la cuisine raconter la bétise et tout le monde éclate de rire. Attirée par l'agitation et les rires, Madame arrive et demande ce qui se passe : « *Eh bien ! Madame, vous n'avez donc rien vu ? Vos cousins ont mangé les capucines !* » Désormais, on ne mettra plus de rince-doigts lorsqu'on recevra la famille.



A Deauville, Germaine avec Bernard et Pierre Jacquet, les petits-enfants de Fernand David.

2 - Fernand David, né le 18 octobre 1869 à Annemasse, député de Haute-Savoie de 1898 à 1919, vota en 1905 la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

3 - La Collégiale Notre-Dame de Mantes-la Jolie est l'une des trois premières églises de l'Ile-de-France, elle est considérée par sa ressemblance et sa situation près de la Seine comme la petite sœur de Notre-Dame de Paris.

Paul, un nouveau venu dans la vie de Germaine

Les vacances terminées, Germaine retourne à Mantes-la-Jolie chez le chirurgien-dentiste. Ses sorties sont limitées ; elle n'y a droit qu'une fois par semaine, le dimanche après-midi. Elle fait la connaissance de deux jeunes Bretonnes. Comme elle, Annette et Pauline sont venues gagner leur vie. Elles sont plus hardies que Germaine, savent danser, s'amuser. Souvent, elles revêtent leur costume breton ; elles ne passent pas inaperçues et sont vite sollicitées. Un dimanche les deux Bretonnes et la Savoyarde se rendent dans une guinguette au bord de Seine, un petit caboulot nommé « Chez la Clem ». Les deux Bretonnes dansent à la perfection et s'inquiètent de voir Germaine rester assise. Soudain « *Vous dansez Mademoiselle ?* »

« *Je veux bien essayer, mais je ne sais pas danser* »

« *Je suis là pour vous apprendre* »

Effectivement, il sait danser et enlace Germaine. Paul Mordier est très différent des gigolos qui fréquentent la guinguette. Germaine et Paul se donnent rendez-vous pour le dimanche suivant : une grande histoire d'amour vient de naître, Paul sera son mari.

Toujours impeccablement vêtu, pull à col roulé blanc, pantalon bien repassé, il a tout pour plaire à Germaine qui aime la propreté et ne se fait pas prier pour dire « *oui* » quand il lui parle de mariage. Il lui faut attendre 21 ans, sa majorité pour obtenir la permission de son tuteur et surtout recevoir sa dot, en l'occurrence la somme rapportée par la location de la maison natale. En janvier 1937, elle reçoit par l'intermédiaire du notaire Maître Dupraz à Viuz-en-Sallaz cette fameuse dot en bons du trésor. Elle se rend à la banque pour les encaisser. Le banquier est méfiant : comment cette jeune fille peut-elle être en possession de tous ces bons ? Ce n'est qu'après avoir pris contact avec son employeur M. Jacquet qu'il accepte d'entrouvrir le tiroir-caisse.



Annette et Pauline,
les deux amies bretonnes
de Germaine.



Sur le bord
de la Seine,
le jour du
mariage.

Pour un mariage, il suffit d'être deux

Paul et Germaine se marient le 24 avril 1937. Après un petit repas dans une guinguette au bord de l'eau, ils feront une promenade sur les bords de la Seine avec leurs deux témoins : curieux voyage de noces, dont Germaine revient avec des ampoules aux pieds. Ils se mettent en ménage à Mantes-la-Jolie dans un petit deux pièces situé au sixième étage près de la Collégiale. L'argent des bons du trésor a servi à acheter des meubles « Lévitan » dont la publicité répète qu'ils sont faits pour durer longtemps⁴. Le bonheur semble à portée de main. Germaine a quitté son travail et entretient son petit appartement coquet. Paul, lui, travaille dans une teinturerie. Le couple est heureux, un bébé va bientôt naître, la vie est belle pour les deux jeunes gens. Le bébé, Annie-Inès, naît prématurément à 7 mois le 5 mai 1938. La petite fille pèse 1,8 kg et doit rester à la maternité. Il n'y a pas de couveuses dans cet établissement et son premier berceau sera une boîte à chaussures garnie de coton. Germaine, qui nourrit sa fille, va tous les jours à la maternité porter son lait. Annie arrive enfin à l'appartement familial, la petite fille est sage. Le couple se fait des amis, on va à la pêche, au muguet dans les bois de Limay, quel bonheur ! Lucienne Bouvet, la fille du directeur de l'orphelinat, étudiante à Paris vient souvent rendre visite au jeune couple. Pour Germaine, c'est toujours un plaisir d'évoquer son séjour à Mélan. L'orphelinat n'a jamais été pour elle un lieu d'enfermement ; elle n'a voulu garder de ces années-là que les meilleurs souvenirs.

Un été savoyard : bien commencé, mal terminé

En juillet 1939, Germaine décide d'aller revoir son pays natal. Elle met quelques affaires personnelles dans une valise, sans oublier le livret de famille. Paul doit venir les rejoindre en août. Le voyage est long :

4 - Dans un prochain numéro, nous publierons la suite de cette histoire familiale et nous verrons que les meubles du jeune ménage n'auront pas le temps de vieillir.



Juillet 1939, Chez Catrioux à Ville-en Sallaz, Annie avec ses tontons Joseph et Félix dans la cour de la ferme de tante Félicie, maison natale de la famille Decollonge.

il faut d'abord aller à Paris, prendre ensuite un train à destination de la Haute-Savoie. Une fois à Annemasse, on monte dans un pittoresque petit train qui dessert la vallée du Giffre.

A Ville-en-Sallaz, son frère aîné Félix, Joseph, et la tante Félicie attendent les voyageuses avec le cheval et la carriole. Annie est accueillie avec joie, c'est le premier enfant de la famille. Les deux oncles et la grand-tante sont célibataires et le resteront. Dans la petite ferme, on se serre : Germaine dort avec sa tante, Annie dans sa poussette. Paul arrive le 15 août, il ne connaît pas la Haute-Savoie. Pour permettre au jeune couple de passer ses nuits ensemble, on prépare une pailleasse remplie de feuilles sèches ; ils dorment dans la grange, la poussette d'Annie à leurs pieds.

M. Bouvet, le directeur de Mélan, a invité sa protégée à venir passer quelques jours dans son chalet au Praz-de-Lys, un charmant alpage situé sur les hauteurs de Taninges. Le bonheur est toujours là, mais plus pour longtemps ! Le 3 septembre 1939 au matin, le car « Ramel » fait irruption dans le hameau en klaxonnant très fort et longtemps. Alertés par ce vacarme, tous les habitants sortent précipitamment de chez eux. M. Bouvet, lui, a vite compris ce que raconte le chauffeur du car, Basile : « On sonne le tocsin en bas, c'est la guerre : tous les hommes mobilisables doivent se présenter au plus vite à la mairie la plus proche de leur domicile ! »

Germaine et Paul disent au revoir. A Saint-Jeoire, Paul reçoit sa feuille de mobilisation. Il fourre quelques

affaires dans une musette et s'en va. Annie a 16 mois, elle ne marche pas mais parle déjà bien et beaucoup. S'adressant à son père, elle lui dit : « *Faut pas patir papa !* » Paul laisse un bébé ; lorsqu'il reviendra en 1945, il retrouvera une fillette de 7 ans.

En 2006 Germaine dira : « *Nous sommes venus en vacances en 1939 ; nous y sommes toujours !* »

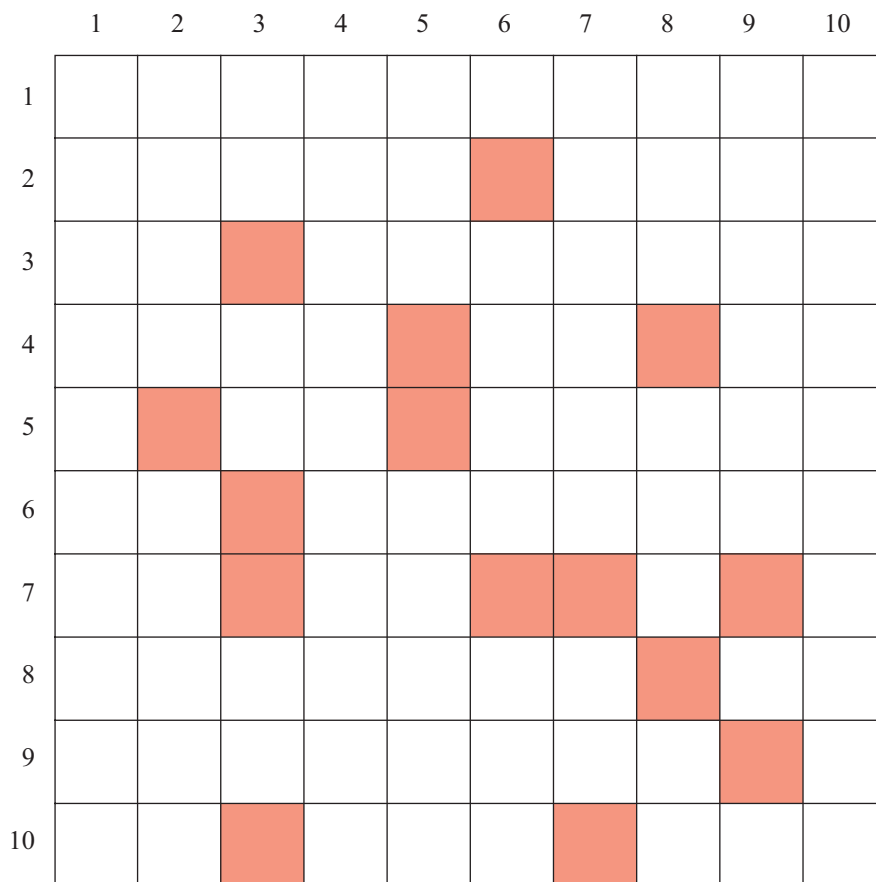
Annie Bramm

A ma mère Germaine Mordier née Pellet-Bert. J'ai recueilli les éléments de ta vie, toutes les histoires, toutes les anecdotes que tu m'as confiées sur ton lit d'hôpital, tu voulais les écrire, mais la cécité t'en a empêchée.



Paul et Germaine à Ville-en-Sallaz, en arrière-plan le Môle.

MOTS CROISÉS



Solution p.28



**Vous trouverez
toutes les réponses
dans le numéro 22**

HORizontalement

1 - Etait-il si petit que cela pour transporter sa balle ? **2** - Avant d'être transformé en croiseur, la « Provence » le traversa plusieurs fois. ■ Village natal d'Angel Savoini. **3** - Mineur dans la cinquième de Beethoven. ■ Abris des alpinistes. **4** - Grange pour le foin. ■ Chiffre du créateur de la marque au losange. ■ Avec un « D », il a un effet stupéfiant. **5** - Lothar von Arnould de la Perrière en était un dans son genre. ■ Il souffre parfois d'albugo. **6** - De droite à gauche : cent un. ■ Escompter. **7** - Points opposés. ■ Equerre. **8** - Portées par Joseph Voisin en 1931. ■ Préposition. **9** - Utilisée au Moyen Âge pour soigner la folie. **10** - Pronom personnel. ■ Mitraille jaune. ■ Autrement dit « Aline Chaffard »

VERTICALEMENT

1 - Pour le confort des archers. **2** - Associé à un enfant de Lyon, forme une figure géométrique. ■ Ce qu'il est advenu au « Provence ». **3** - Article. ■ Souvent donné par le chef. ■ Article étranger. **4** - Poussent sous la tour Eiffel ? **5** - Il ne manque plus que le sud ! ■ Habitant de Belgrade. **6** - Bide. ■ Bond en jupons. **7** - Artifice déviant l'eau vers un bief. ■ Strontium. **8** - Ancienne unité de travail. ■ Il n'est donc pas de force. ■ Ensemble des officiers. **9** - Village des Alpes-Maritimes connu pour son pèlerinage à la Madone. **10** - La famille ou l'épouse l'était en recevant une lettre ou une carte postale du front.

Jean-Luc Ruckebusch

Les alpages de Nifflon : des tonnes et des tannes

Cet article va nous emmener à la limite du Chablais et du Faucigny. Nous nous rendons dans la « belle vallée », autrement dit Bellevaux pour mettre en exergue le savoir-faire et les facultés d'adaptation de nos ancêtres face aux vicissitudes de la nature.

Un paysage bucolique, havre de paix

Après avoir pris la direction de l'Ermont depuis Bellevaux, nous nous stationnons dans le premier grand virage à l'entrée du hameau. Suivant les panneaux de randonnée, nous continuons à pied par un sentier débutant à travers champs pour bifurquer à droite et pénétrer dans le bois tout proche. Après une heure et demie de montée, nous nous retrouvons six cents mètres plus haut dans une vaste clairière, au lieu-dit « les chalets de Nifflon d'en Bas ».

Les chalets et la grande croix invitent à la rêverie et à la méditation après cette montée un peu soutenue. Mais si nous nous rendons en cet endroit, c'est aussi pour évoquer l'ingéniosité et la « débrouillardise » de nos anciens devant les difficultés de la vie. En effet, si l'alpage permettait aux Ballavauds de faire estiver leurs troupeaux et d'y faire pâturer leurs vaches, cet endroit présentait un inconvénient majeur : aucune source n'y coule et le lieu connaissait un manque d'eau chronique pendant l'été. Ceci était déjà connu dans les temps anciens puisque le nom de Nifflon viendrait du latin « *Nec Fluere* », là où

l'eau « ne coule pas ». Comment expliquer cette absence d'eau alors que les alpages de Nifflon connaissent les mêmes conditions climatiques que les autres alpages de la région et qu'il neige et pleut tout autant qu'aux alentours ?

Formation géologique des alpages de Nifflon

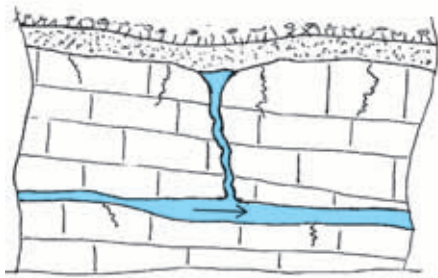
L'explication de ce manque d'eau chronique est à trouver dans la nature de son sous-sol et les temps géologiques anciens. De façon très schématique, on peut dire que la formation du Chablais s'est faite en trois temps :

- Une immense mer nommée « Téthys » ou « océan alpin » s'est formée il y a environ 240 millions d'années lors de la séparation des plaques africaine et européenne, recouvrant la région. Des sédiments se sont déposés en plusieurs nappes au fond de cet océan jusqu'au début de l'ère tertiaire lors du rapprochement des deux plaques et de la fermeture de cet océan.
- A l'ère tertiaire, le rapprochement des plaques africaine et européenne a provoqué la formation (ou surrection) des Alpes ; les sédiments de l'océan alpin se sont alors plissés et cassés tout en échappant à l'enfouissement.
- Plus récemment, au quaternaire (début aux environs de 2,5 millions d'années), lors des grandes glaciations, les glaciers ont remodelé les paysages en érodant les roches et en laissant des dépôts glaciaires importants.

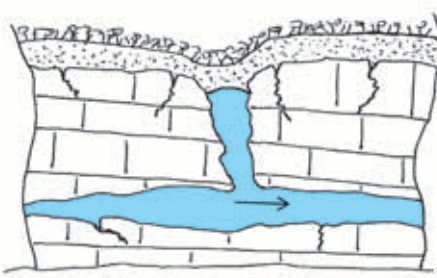


Alpage de Nifflon d'en Bas.

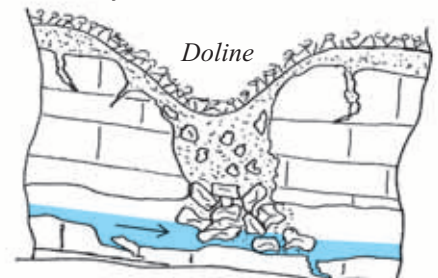
1 - Infiltration de l'eau de pluie par les fissures et les failles



2 - Agrandissement progressif des fissures par la dissolution du calcaire



3 - Effondrement de la sous-couche calcaire et formation de la doline en surface



→ sens de l'écoulement de l'eau

Processus de formation d'une doline.

Ce sont ces dépôts morainiques argileux qui ont donné naissance aux sites hydrogéologiques d'Evian et de Thonon. En revanche, ce sont les formes calcaires qui affleurent sur l'alpage de Nifflon. Ces roches calcaires ont été soumises à une érosion due à l'action chimique de l'eau : c'est l'érosion karstique¹. Le calcaire se dissout dans l'eau et ce d'autant plus que l'eau de pluie est légèrement acide car chargée en CO₂ (gaz carbonique). Pour les curieux de chimie, la réaction peut s'écrire ainsi : $\text{CaCO}_3 + \text{H}_2\text{O} + \text{CO}_2 \rightarrow \text{Ca}(\text{HCO}_3)_2$

Calcaire + Eau de pluie Bicarbonate de calcium

Ce bicarbonate de calcium est entraîné par les eaux de ruissellement qui creusent des sillons suivant la ligne de plus grande pente ou le long des fissures. Ainsi naissent les lapiaz, dolines et autres cavités naturelles.

Ces eaux de ruissellement s'infiltrent dans le calcaire érodé (karst). Elles y forment des rivières souterraines qui ressortent en général à la base des massifs. C'est ainsi qu'ayant injecté des colorants dans une cavité au « Grand Rocher de Nifflon », l'eau colorée est ressortie au pont de Gys dans le ruisseau d'Urine et dans la vallée du Brevon, aux Plagnes. Plutôt que « *Nec Fluere* » : l'eau ne coule pas, on devrait dire l'eau coule et s'infiltrer aussitôt !

La quête de l'eau

Que faire alors quand on veut mener ses bêtes à l'alpage et que le manque d'eau se fait cruellement sentir ? La première démarche a été de placer d'énormes baquets d'eau sous les chéneaux en sapin des chalets. Ces tonnes à eau en bois qu'on appelait des « toenes » en patois avaient une contenance de 5 à 8 m³. Ces bassins circulaires présentaient un diamètre de 2 m et une hauteur de 2,50 m. Les douves de cet immense tonneau étaient fabriquées en

bas à Bellevaux, puis étaient montées avec des bêtes de somme ou à dos d'homme. Elles étaient ensuite assemblées sur place.

Si ces « toenes » suffisaient à l'abreuvement du troupeau en début d'été, le manque d'eau se faisait sentir dès la mi-août pour peu que la saison soit particulièrement sèche. N'oublions pas qu'une vache consomme environ 50 litres d'eau par jour. Les troupeaux en alpage pouvaient compter plusieurs dizaines de bêtes, ce qui donne plusieurs milliers de litres par jour. C'est là que se révèle l'adaptabilité de l'homme face aux éléments naturels. Comme il a été dit plus haut, la dissolution du bicarbonate laissait place entre autres choses à des cavités naturelles, des gouffres que l'on appelle localement des « tannes ». Sur l'alpage de Nifflon, on a recensé plus de 65 « tannes ». Leurs dimensions



Un chalet avec sa tonne.



Opération de cerclage d'une tonne in situ.

1 - Le terme de « Karst » vient de « Carso » ou « Kras » du nom du haut plateau calcaire situé entre l'Italie, la Slovénie et la Croatie et typique de l'érosion karstique. Le nom « Kras » fut germanisé en « Krast » lors de l'intégration de la Slovénie à l'empire austro-hongrois (Source Wikipédia).



Récupération de la neige par système plateau-catelle.



Mise en place de la neige sur l'abri proche de la tanne.

varient en moyenne entre 10 et 30 m de profondeur. Le plus profond du secteur est le gouffre Pascal avec ses 220 m de profondeur ; les records « toutes catégories » étant détenus par les gouffres Jean-Bernard et Mirola près de Samoëns avec respectivement 1 602 m et 1 723 m de profondeur. Dans ces « tannes », la neige s'accumulait durant l'hiver et se transformait en glace. Et c'est précisément dans ces gouffres que les alpagistes n'hésitaient pas à descendre au moyen d'une échelle. A 8 m de profondeur ils découpaient la neige en gros blocs parallélépipédiques. Il fallait ensuite remonter le tout à dos d'homme dans des hottes ou par un système poulie-corde que l'on appelait « catelle ».

Une fois remontée, la neige était placée dans des tonneaux coupés en deux ou déversée sur le toit d'un abri proche de la « tanne », prévu à cet effet où l'on récupérait les eaux de fonte.

Dans les années particulièrement pauvres en neige, les hommes allaient chercher la neige dans les « tannes » de Niffion d'en Haut et allaient même jusqu'à Ireuse.

2 - Terme local : faire redescendre un troupeau dans la vallée après la saison des alpages.

3 - Mgr Pierre-Joseph Rey est né à Mégevette en 1770, ordonné prêtre à Fribourg en 1793, il deviendra évêque d'Annecy en 1832 et mourra en 1842. Voir à son sujet « Médecin des villes, médecin des champs », *Le Petit Colporteur* n° 21, page 70, 2014.



Vue plongeante sur une tanne avec son échelle, à droite le système de remontée par plateau-catelle.



Ces opérations, parfois périlleuses, n'avaient qu'un seul objectif : éviter une *démontagnée*² précoce qui aurait eu pour conséquence de puiser dans les fourrages d'hiver. Certaines personnes

ont voulu témoigner de ces temps difficiles et de leur passage en laissant des inscriptions gravées au fond de ces tannes telles que ci-dessus.

Dans une des tannes, une inscription porte le nom de Monseigneur Rey³ surmonté d'une croix. Certains pensent que cette tanne aurait pu servir à célébrer la messe au moment de la Révolution, quand la pratique du culte était interdite. Autre temps, autre mœurs : à l'heure où, dans nos contrées, toutes les maisons ont l'eau courante et où il suffit d'ouvrir un robinet pour obtenir de l'eau pure et fraîche, nos enfants ont bien du mal à s'imaginer les dures conditions de la vie d'antan.

Jean-Luc Ruckebusch

REMERCIEMENTS :

Merci à Jo-Marie Meynet pour son aide et le prêt des photos.

SOURCES :

- Lydie Meynet, « *Histoire de Bellevaux 1732-1790* », La Fontaine de Siloé, 2009.
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, « *Géologie et littérature en Chablais* », 2013.
- Almanach du Vieux Savoyard, année 1995.

Fête-Dieu à La Tour-en-Faucigny

Chaque année, au mois de juin, a lieu la Fête-Dieu, fête du Saint-Sacrement ou Corpus Christi, commémorant l'institution du sacrement de l'Eucharistie. Cette fête religieuse catholique est célébrée soixante jours après Pâques. Le nom officiel de la fête est aujourd'hui « Solennité du corps et du sang du Christ ». Jusque dans les années 1960, et particulièrement jusqu'à la guerre de 1939-1945, elle revêtait une grande importance et donnait lieu à une belle procession qui traversait une partie du chef-lieu de La Tour.

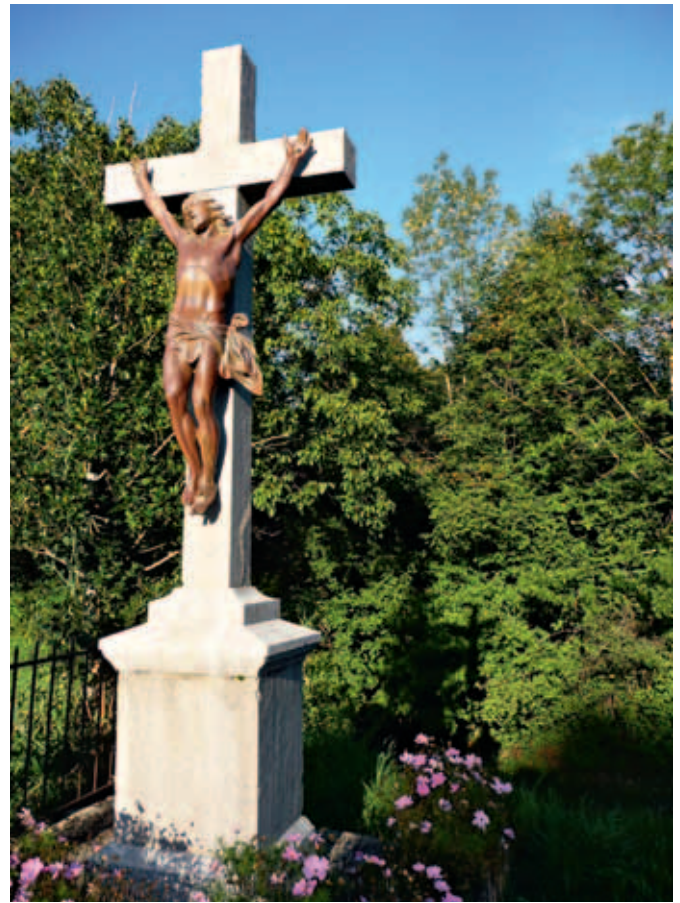
Dans le cadre de cette fête religieuse, la coutume était de décorer les maisons. Chaque famille allait couper des « folliets » dans les bois, en général de petits hêtres, très longs et droits, de 5 à 10 cm de diamètre. Ces derniers étaient dressés sur les murs devant la maison en guise de décoration, cela se faisait dans toute la commune pour manifester sa participation à la fête religieuse, même si la procession ne passait que dans le chef-lieu. Sur les fenêtres des maisons du chef-lieu, là où passait la procession, les propriétaires mettaient sur la fenêtre principale un napperon, avec dessus, une statue de la Sainte Vierge entourée de chaque côté d'une bougie, et un bouquet de fleurs décorait chacune des autres fenêtres donnant sur la route où passait le cortège. Un petit autel était dressé et fleuri sur la place de La Tour, et la croix du Christ située au lieu-dit « sur le Feu » était elle aussi fleurie, car la procession s'arrêtait sur ces deux sites.

La grand'messe était avancée d'une demi-heure ; la cérémonie de la Fête-Dieu, très codifiée, avait lieu à la sortie de l'office. A ce moment-là, le sacristain sonnait les cloches, et les habitants du chef-lieu allumaient les bougies qu'ils avaient mises sur leurs fenêtres.

L'enfant de chœur portant l'encensoir, le thuriféraire, s'occupait du charbon, ce qui n'était pas le plus facile, car l'encensoir est en fait un petit calorifère tenu avec une chaîne. Il fallait garder le charbon incandescent, il ne devait absolument pas s'éteindre, donc il fallait balancer l'encensoir tout le long de la route pour bien le ventiler.

Le prêtre prenait une hostie consacrée et la mettait dans l'ostensoir, il descendait la nef en portant ce Saint-Sacrement, précédé des enfants de chœur, et chacun sortait de l'église en fonction de sa place bien définie dans la procession.

La procession se formait à la sortie de l'église. Le curé portant l'ostensoir prenait place sous le dais porté par quatre hommes volontaires. Il était précédé par les hommes portant la bannière de la paroisse, suivis des



La croix « Sur le Feu ».

chantres, des chanteuses, et enfin des enfants de chœur en surplis blanc, dont le thuriféraire balançant l'encensoir.

Derrière le curé sous son dais, venaient dans l'ordre les filles de 5 à 12 ans portant chacune, devant elle, un petit panier décoré, tenu par un ruban passé autour du cou, et rempli de pétales de fleurs (pivoines, roses ou marguerites), les hommes, les femmes membres de la confrérie du Saint-Sacrement portant le voile distinctif sur la tête, et enfin les autres femmes de la paroisse. Les femmes de la confrérie du Saint-Sacrement devaient obligatoirement porter dans le dos, le curé y tenait, un grand voile blanc allant jusqu'aux fesses, épinglé dans le chapeau, lui-même épinglé dans le chignon. Ce voile, présent dans chaque famille, était multifonctionnel ; les femmes le mettaient pour les grandes fêtes religieuses, mais il servait aussi à couvrir les morts lors de la prière qui avait lieu à la maison, et était mis également sur le cercueil. Les femmes n'appréciaient guère ce voile, car il les gênait, et en plus il fallait tenir le livre de messe ouvert pour suivre la cérémonie, ce qui n'était guère facile avec cet accessoire.



Au recto de la bannière, saint Pierre patron de la paroisse.



Au verso, la Vierge Marie.

La procession descendait en direction du village par le chemin du Chardet pour traverser le chef-lieu, et remontait ensuite côté cimetière par le chemin de la Tiollire. Tout le long de la marche, la procession chantait des « Ave Maria stella », « Magnificat », « Tantum ergo », « Lauda Jerusalem », etc. et des prières étaient récitées aux arrêts. Le premier arrêt avait lieu sur la place du village. Le prêtre posait le Saint-Sacrement sur l'autel dressé pour faire sa bénédiction. Les filles lançaient les pétales de fleurs. Le curé prenait alors l'encensoir, remontait le couvercle, y mettait l'encens et le balançait pour encenser l'autel, ce qui produisait une fumée blanche, au parfum bien caractéristique de l'encens, ambré, balsamique, herbacé et floral. Ensuite la procession continuait sa route en direction de Saint-Jeoire, allant jusqu'à la croix située « sur le Feu », après l'ancienne fruitière, démolie maintenant. La même cérémonie avait lieu, puis le cortège finissait le circuit en passant le long du cimetière et en remontant la côte de la Tiollire. En arrivant à l'église, l'hostie était remise dans le tabernacle, et une prière de séparation marquait la fin de la Fête-Dieu. Cette cérémonie dans son ensemble durait au minimum 1h30.

A partir des années 1955-1960, il n'y a plus eu de procession ; les habitants ont continué pendant quelques années à mettre des branches d'arbre devant leur maison le jour de la Fête-Dieu, puis la tradition s'est perdue avec le départ des anciens.



L'autel installé sur la place de La Tour.

*Souvenirs de Joseph Mottier
recueillis par Jeanne Rey-Millet*

L'école à Bogève au fil du temps

A partir de l'été 2016, le centre du village de Bogève va se trouver transformé par le réaménagement de deux de ses édifices, le bâtiment mairie-école et celui de l'ancienne école des garçons et école maternelle, pour regrouper toutes les classes et les services périscolaires dans un même édifice et satisfaire aux normes d'accessibilité.

Plongeons-nous donc dans l'histoire de notre école en revenant 200 ans en arrière.



M. Mossuz à gauche et Mme Cachat à droite ; les instituteurs de l'école de Bogève en 1931.

La première école

Acette époque, François Chardon, né le 11 novembre 1751 à Bogève, fils de François et de Josette Bottolier, s'est établi depuis plusieurs années à Stuttgart en qualité de marchand après avoir exercé le métier de colporteur. Il entretient une correspondance régulière avec l'abbé Pion, curé de Bogève, dans laquelle il se dit peiné de l'ignorance qui régnait dans la paroisse lors de sa dernière visite en 1812. Par acte du 23 septembre 1818, il s'engage à créer et construire une école. Il stipule que le maître d'école sera choisi par une commission composée du curé de la paroisse, du syndic, du vice-syndic et des conseillers. Il devra avoir de bonnes mœurs, une conduite irréprochable, une instruction suffisante, être laïc et si possible marié à une femme capable de donner aux jeunes filles des leçons de couture et de tricot. L'enseignement se fera le matin

pour les garçons et l'après-midi pour les filles. Finalement, l'instruction sera donnée aux garçons par un vicaire régent et aux filles par des religieuses de l'ordre de la Croix.



Les écoles de Bogève : à gauche l'école des garçons, à droite l'école des filles-mairie.

Au centre, devant l'église, on distingue la première école.

Ecole des filles, école des garçons

En mai 1875, M. le Maire fait connaître au conseil municipal que le Sieur Damien Pinget, avocat né à Bogève le 27 septembre 1799, fils de Gaspard et de Michèle Domenjoz, a légué à la commune la somme de 6000 francs, dont les ressources seront employées à l'extension de l'école des deux sexes. Le 9 juillet 1876, le conseil municipal décide la construction de la maison d'école avec mairie, les frères Louis et Joseph Delavoet consentant à vendre une pièce de terre leur appartenant, dite Pré des Martiandes, située à 150 mètres de l'église. En 1881, l'école des garçons accueille 80 élèves ;

faute de place et de mobilier, les enfants de Viuz-en-Sallaz, vraisemblablement du hameau de Bard, sont renvoyés. C'est à cette époque qu'arrive à Bogève un jeune instituteur originaire de Cercier, Lucien Roset, accompagné de son épouse Françoise Sermondadaz, née à Fillinges, et de leur fille Sophie, née en 1880 à Fillinges, qui sera également institutrice à Bogève entre 1901 et 1903. Archétype de l'enseignant de cette fin de XIX^e siècle, rigoureux, sévère, M. Roset, qui remplissait également les fonctions de secrétaire de mairie, aura marqué nombre de Bogévans, puisqu'il restera à son poste jusqu'en 1922.

Mais revenons à nos bâtiments. Après la mairie-école, le conseil municipal, ayant voté dans un premier temps, le 18 février 1886, la construction d'une école enfantine au lieu-dit La Place, sur un terrain appartenant à Jules Joseph Forel, décide finalement le 8 juillet 1890 d'y construire l'école des garçons et de récupérer les dépendances de l'école des filles occupées par les garçons pour y créer l'école enfantine. En attendant, celle-ci s'installera dans différents bâtiments appartenant à des particuliers. Quant à la première école, elle sera vendue à une famille bogévane, puis à la paroisse, qui de 1934 à 1960 y établira les Soeurs de la Charité. Cette maison retrouve alors sa fonction première, puisque les religieuses, outre les soins infirmiers, tiendront aussi l'école ménagère. Après leur départ, elle sera de nouveau vendue à la famille Saillet.



Les instituteurs de Bogève en 1948 : debout Roger et Jeanne Mossière, instituteurs de 1945 à 1956, au 1er plan assise Valentine Chardon, institutrice de 1937 à 1958.

Pour ce qui concerne notre école publique, elle voit ses effectifs croître jusqu'à la Première Guerre mondiale où l'on atteint en 1917-1918 le maximum de 107 élèves cumulés, entre l'école des filles et l'école enfantine¹. A partir des années 1920, le nombre d'enfants baisse progressivement. Se succèdent plusieurs enseignants dont nos anciens se souviennent, M. et Mme Solier, M. et Mme Mossière, Mme Chardon dite Tantine.

La mixité puis l'extension

En 1958, un poste d'instituteur est supprimé, laissant une classe de 30 garçons et une de 18 filles. Jean-Claude et Edmonde Roset qui n'ont rien à voir avec les précédents, fraîchement débarqués à Bogève, demandent au conseil municipal de se prononcer sur la

gémination², mot barbare pour qualifier la mixité, afin de faciliter leur tâche et d'éviter d'avoir des classes composées d'élèves de 4-5 ans jusqu'à 14 ans. Par 5 voix contre 7, ce projet est rejeté. Malgré tout, petit à petit, sous l'impulsion des enseignants qui, pour certains cours, « s'échangent » des élèves afin de regrouper garçons et filles d'une même tranche d'âge, cette mixité devient effective.

Le 21 février 1963, M. le Maire porte à la connaissance du conseil municipal une lettre de M. Roset l'informant des résultats obtenus lors d'une récente réunion avec les parents d'élèves et demandant d'officialiser cet état de fait. Le conseil, considérant qu'il ne peut aller à l'encontre de la volonté des parents, donne un avis favorable à cette demande tout en se réservant le droit de revenir sur cette décision si des circonstances l'imposaient. Cette situation se prolonge jusqu'au 13 octobre 1967, où une lettre de l'inspection académique demande au conseil municipal de délibérer une nouvelle fois afin de transformer officiellement les anciennes écoles de garçons et de filles en une seule école mixte à deux classes. Alors que M. et Mme Roset entament leur dernière année à Bogève, cette transformation est acceptée.

1 - Peu d'archives pour l'école des garçons.

2 - Etat de ce qui est disposé par paire, utilisé en botanique, en linguistique et dans l'enseignement vers 1960 (classes géménées).
Source : Le Robert, dictionnaire historique de la langue française.



Devant le Rustic-bar au Clos Michaud, l'instituteur Jean-Claude Roset et la classe mixte du cours moyen 1960-1961.

De gauche à droite

Rang du bas : André Bovet, Rémi Bovet, Robert Gavard, Philippe Pinget, André Chardon, Alain Chardon, René Jon Rang du milieu : André Bouvier, Nicole Chardon, Claude Julliard, Jean-Michel Baud-Lavigne, Jean-Pierre Cheneval,

Roland Pinget.

Rang du haut : Alice Forel, Marie-Thérèse Bosson, Michel Pinget, Robert Baud-Grasset, Daniel Pinget, Gabriel Grillet, Yvonne Pinget, Marie-Ange Forel.

Le 4 décembre 1971, le conseil municipal sollicite l'ouverture d'une 3^e classe, d'abord envisagée dans la salle de l'école des filles devenue cantine pour la saison hivernale. En raison de la surface insuffisante de cette pièce, il est décidé le 5 avril 1972 de construire une école enfantine sur le préau. Celle-ci ouvrira ses portes en janvier 1973.

Durant l'hiver et le printemps 1982, les services de la mairie occupant la classe de CM1-CM2 d'Annie Pinget pendant les travaux de rénovation du bâtiment, il fallut trouver un local provisoire. Ce fut la maison d'Antonie Bel, proche de l'école et habitée seulement à la belle saison, où nous avons emménagé dans le pêle. C'était il n'y a pas si longtemps, mais une telle solution serait-elle encore envisageable à l'heure actuelle ?

En 1991, après plusieurs refus de l'Académie, l'ouverture d'une 4^e classe est accordée ; elle prend place dans la cantine, laquelle est à son tour transférée dans la salle paroissiale. Puis en septembre 1995, c'est l'ancien appartement de l'école des garçons qui est aménagé pour accueillir une 5^e classe, qui sera fermée en 2010 pour rouvrir un an plus tard.

Une nouvelle ère s'ouvre donc pour les petits Bogévans qui, pour la première fois depuis bien longtemps, seront bientôt tous installés dans le même bâtiment ; l'actuelle mairie-école sera également agrandie pour accueillir sous son toit la cantine et la garderie périscolaire, tandis que l'école des garçons deviendra la mairie.

Vincent d'la Grange



A droite la maison Bel, qui en 1982, a servi d'école pendant les travaux.

SOURCES :

- Archives municipales de Bogève.
- Simon Forel.
- Mémoire alpine, « Fonds Vincent Chardon ».

Mais où sont passés les tuyaux, mais où est passée la grande échelle ?

De la grotte préhistorique à nos jours, le feu est source de vie, cuisant les aliments et réchauffant l'homme, il peut également s'avérer être un terrible destructeur voire même un meurtrier.

De tout temps, les villes et villages se sont retrouvés confrontés à cet ennemi incontrôlable. Dans bien des documents, on nous décrit la propagation fulgurante de l'incendie dans les maisons accolées les unes aux autres, construites essentiellement en bois et couvertes de tavaillons. Les villages montagnards, contrairement aux villes, ne font pas appel aux fameux ramoneurs savoyards dont s'est emparée l'imagerie populaire. Aujourd'hui, il est impossible d'entrer dans un magasin de souvenirs sans tomber sur les petites figurines. Cette petite poupée est gage de bonheur et protège son propriétaire. Cette croyance vient du fait qu'en débarrassant les cheminées de la suie, le ramoneur protège de l'incendie. Le nom même de ramoneur proviendrait du balai de cheminée autrefois appelé « ramon » nom qui fait écho aux balais d'écurie¹ appelés autrefois « la r'mache ».

Le fléau...

En 1820, la commune d'Onnion « *demande aux habitants de fournir un certain nombre d'ancelles pour regoteyer² le toit du presbytère* ». On comprend alors que l'ensemble des bâtiments communaux et privés est couvert de bois. Plus tard, on couvrira les édifices d'ardoises, les premiers étant alors l'église et le presbytère ; pour les maisons d'habitation il faudra encore attendre...

Bien évidemment, Onnion ne fut pas épargné par cette phobie de l'incendie, mais le village ne connut pas de terrible catastrophe comme les villes de Cluses, de Sallanches que le feu réduisit quasi à néant en quelques



La compagnie a été créée en 1911.

heures seulement, sans oublier plus proche de nous Viuz-en-Sallaz où 18 maisons disparurent en 1857. Certains cas hantent encore les mémoires tel celui dont les vaches n'ont pu être sorties à temps et dont on n'a retrouvé de celles-ci que les ossements entassés derrière la porte de l'écurie. Ces drames étaient souvent le résultat de la foudre, du foin rentré pas assez sec, du manque de vigilance. Il est à noter qu'autrefois les cheminées de l'âtre étaient en bois...

Certains bourgs ont gardé encore très tard le principe du guetteur, datant du Moyen Âge, où chaque chef de famille, à tour de rôle, arpentait les ruelles pendant la nuit afin de donner l'alerte en cas de début d'incendie. Les Onnionnais, comme ailleurs, avaient besoin de solutions pour combattre ce fléau. Cette volonté mena le Syndic, le 25 janvier 1837, à proposer au conseil municipal l'achat d'une pompe à feu, mais le conseil refusa « *car l'eau reste rare et les chemins difficiles* ». Alors la municipalité créa comme dans quasiment toutes les communes, le 10 novembre 1840, une commission incendie constituée de quatre paroissiens dont les métiers étaient liés plus ou moins au sujet : François

1 - En Savoie l'écurie désigne l'étable.

2 - Action qui consiste à changer les ancelles, bardeaux de sapin pourris.

Cavet syndic, Joseph Urbain³ officier de santé, Marie Ducret maçon et Jacques Bosson charpentier. Cette commission fut chargée de rédiger une liste de mesures censées réduire les risques de feu. Celle-ci se déclinait en sept articles et en cas de non-respect de ces mesures, une amende pouvait être appliquée.

Lors de la lecture de ce registre, on constate que l'ensemble des maisons d'Onnion est encore constitué principalement de bois. Pour les maisons les plus récentes ou celles des personnes les plus aisées, les cheminées sont montées en tuf et la cage (partie maçonnée) de l'habitation monte jusqu'au toit. Dans quasiment tous les foyers, les fourneaux ne sont pas correctement utilisés. Certaines habitations n'ont pas de cheminée, même de bois comme aux Choseaux « *la maison dit du Javet ne possède pas de cheminée, on fait passer la fumée des tuyaux par la grange...* ». D'autres encore n'ont pas de parois entre l'habitation et l'écurie. Quelques constructions se démarquent des autres en possédant des toits couverts d'ardoises comme la maison des frères Bosson à Tardevez.

Au cours de cette visite, des habitants étaient réfractaires aux demandes de réparations. François Bosson de Tigny déclare à la commission que « *si la cheminée de sa maison étoit en tuf, il la détruiroit pour la faire en bois, comme elle est* ». A la suite de ces visites, « *la commission observe qu'il auroit beaucoup de réparations à faire dans chaque maison, qu'il n'y en ait aucune qui soit selon la loi, mais qu'il est impossible de corriger toutes les maisons sans les reprendre par le fondement ; et comme aussi soit que le peuple de cette commune est en général peu fortuné, ladite commission s'est contentée de prescrire à chaque particulier de faire quelques réparations urgentes.* »

En avoir un coup de pompe

Face à ce constat sans appel, l'idée ressurgit alors d'acheter une pompe à feu en 1907. Le conseil décide de munir la commune de trois pompes à incendie, la dépense est de 3 000 frs soit 1 000 frs par pompe. Les pompes dites « Algériennes » viennent de l'entreprise Pompes Noël, dont l'usine de la Flie se trouve à Liverdun. Il reste encore à confier à un artisan la fabrication des chars qui recevront les pompes, celles-ci sont modulables et s'adaptent sur un char à roues mais également sur un traîneau pour l'hiver. Le 26 avril 1908, la commune attribue le marché à M. Gay de Mieussy pour la somme de 453 frs. Afin de compléter l'équipement, la municipalité commande à la société Ferrero d'Annecy, 54 tenues de pompiers composées d'un képi, d'un dolman et d'un pantalon gris, 3 sabres, 20 cornets d'alarme, 3 orifices de lance, de tuyaux de toile renforcée et 3 raccords complets pour la somme de 2 428,25 frs.

On prévoit la construction de trois hangars pour accueillir les voitures, le premier au chef-lieu, le deuxième à la Villaz et enfin le dernier à Laitraz ; mais très vite, des soucis de terrain mouvant, de site trop éloigné, ralentissent le projet. Les pompes quant à elles arrivent bientôt et pas d'endroit pour les entreposer. Le 1^{er} avril 1908, loin d'être un poisson, les pompes arrivent



3 - « Médecin des villes, médecin des champs », *Le Petit Colporteur* n° 21, pages 69-73, 2014.

en gare du CEN à Saint-Jeoire et toujours pas de locaux pour les loger. Des propriétaires proposent de les stocker en attendant, cette situation perdura pendant deux ans.

Au cours de cette période, des discordes apparaissent entre le conseil municipal en place et Isidore Cavet, l'un des propriétaires qui avait stocké le matériel incendie. M. Cavet décide de garder « en otage » la pompe et demande un dédommagement : 120 frs correspondant à 5 frs par mois d'occupation. Cette querelle se termine par un arrangement à l'amiable.

Et le 18...

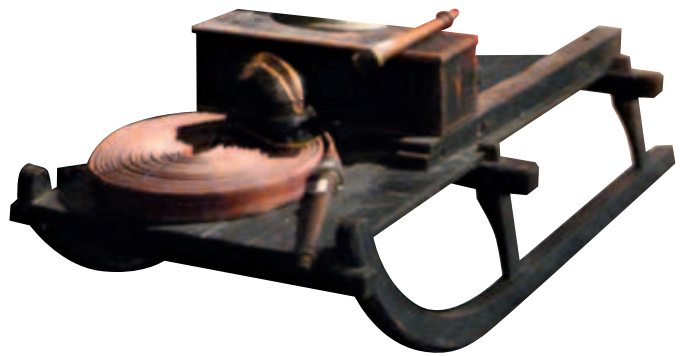
Une compagnie de sapeurs-pompiers se crée en 1911 avec son règlement de service intérieur, celui-ci organise cette association et pose un cadre sur la conduite à tenir par les pompiers, un article est entièrement dédié aux amendes en cas d'ivresse. Chaque premier dimanche du mois la compagnie procède à un exercice de manœuvre. En 1921, on voit que la compagnie exerce toujours comme le prouve un courrier reçu par le maire de la part des établissements Noël, ce courrier arrive en réponse à la demande du maire concernant l'achat de pièces de rechange.

« Nous avons l'honneur de vous informer que nous pouvons vous fournir les pièces de rechange dont vous avez besoin pour les pompes à incendie que nous vous avons fournies, mais nous vous demandons de nous envoyer les vieilles pièces comme modèles, parce que pendant la guerre, une bombe d'avion a détruit une partie de nos modèles et nous craignons que les nouveaux modèles que nous avons établis ne soient pas tout à fait interchangeables avec les anciens. »

Plus tard, ces voitures d'un autre temps ont laissé la place aux véhicules comme nous les connaissons aujourd'hui. La voiture de Laitraz servit une dernière fois pour un incendie à Mégevette. « Quand la voiture roulait, elle faisait tellement de bruit qu'elle effrayait la jument, les fers des roues faisaient des étincelles sur la route. » Arrivée sur les lieux, il était déjà trop tard !

C'est ainsi que s'acheva l'histoire des pompes à feu après des années de bons et loyaux services.

Yannick Chavanne



Au musée paysan de Viuz-en-Sallaz, le traîneau de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Onnion, avec un tuyau, des seaux de toiles, un cornet d'alarme et un casque (la pompe Noël, en trop mauvais état a été démontée).

SOURCES :

- Archives municipales d'Onnion.
- Nature et patrimoine en pays de Savoie n° 9, 03/2003.
- Thevenod-Mottet Denis, *Viuz-en-Sallaz - Chroniques d'un village savoyard* - Tome I, Viuz-en-Sallaz, 2012.



SOLUTIONS MOTS CROISÉS p.17

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	L	P	O	R	T	E	U	R
2	O	C	E	A	N		O	R	T	A
3	U	T		R	E	F	U	G	E	S
4	S	O	L	I		L	R		L	S
5	S		A	S		O	N	G	L	E
6	I	C		E	S	P	E	R	E	R
7	E	O		T	E			E		E
8	G	U	E	T	R	E	S		E	N
9	E	L	L	E	B	O	R	E		E
10	S	E		S	E	N		M	I	E

Thermes de la villa gallo-romaine de Ville-en-Sallaz

Au cours de l'été 2010, lors du terrassement d'une parcelle de 2 ha à Ville-en-Sallaz destinée à un programme immobilier du groupe 4807, une forte densité de tuiles et de murs apparaît. Voici une présentation du contexte historique et des résultats de cette intervention archéologique sur le site des Tattes.

Alerté, le Service Régional de l'Archéologie (SRA) et le service archéologique du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, conjointement avec l'aménageur, décident de réaliser des tranchées pour évaluer le potentiel archéologique du site. Suite aux sondages, le SRA et le groupe 4807 trouvent un accord afin de permettre le déroulement de trois semaines de fouilles au cours du mois de septembre. L'aménageur met à disposition des archéologues une pelle mécanique et son chauffeur durant la première semaine. Suite à la demande du SRA, le Conseil Départemental délègue un archéologue, de son service archéologique, responsable du chantier (autorisation de fouilles délivrée par le SRA). Il est assisté par trois archéologues financés par le SRA. Pendant toute la durée du chantier, l'équipe a reçu l'aide de collègues, d'étudiants et de bénévoles locaux permettant ainsi de progresser plus rapidement sur le dégagement des murs.

Au mois de juin 2011, en amont des travaux d'aménagement des logements individuels au sud de la parcelle, le service archéologique départemental a effectué durant trois jours, une deuxième campagne de sondages.

Ville-en-Sallaz à l'époque romaine

L'occupation antique de la terre de Sallaz¹, et plus particulièrement du secteur de Ville, est un fait supposé par bon nombre d'auteurs au moins depuis le XIX^e siècle, et indirectement induit par des découvertes d'inégale importance survenues dans ses



Vue générale du site sur la commune de Ville-en-Sallaz. Photo G. Pellet. Hélicoptère France.

alentours². Charles Marteaux propose pour sa part dès 1928³ un tracé assez détaillé d'un axe de circulation antique qu'il dit mener de Genève à la vallée du Giffre et qu'il voit naturellement passer par Viuz, où il ferait l'objet d'un embranchement secondaire en direction de Bogève entre le lieudit « Les Brochets » et le bourg de Viuz, au « Crêt de Singe⁴ ». La voie principale, pour sa part, se poursuivrait vers Ville en un lieudit dénommé « l'Etraz⁵ » aujourd'hui disparu puis par Prévrières avant d'aboutir au

- 1 - La terre de Sallaz apparaît dans les textes au tout début du XII^e siècle et est très vite attestée comme une terre relevant de l'évêque de Genève – Lullin Paul, *Le Fort Charles, Répertoire genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866, [241], p. 67 et [535], p. 145.
- 2 - Guffond Christophe, « Découverte antique à Viuz-en-Sallaz », *Le Petit Colporteur* n° 12, 2005, p. 38-40 ; voir les communes de La Tour et de Saint-Jeoire dans Bertrand François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *Carte archéologique de la Gaule – la Haute-Savoie*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1999.
- 3 - Marteaux Charles, « Notes sur les voies romaines de la Haute-Savoie », *Revue Savoisienne*, 1928, p. 126-131.
- 4 - Où se trouve l'actuelle statue de saint François de Sales lorsque l'on monte au centre de Viuz-en-Sallaz depuis la route départementale 907.
- 5 - « L'Etraz » du latin *strata* désignerait un grand chemin médiéval dont le tracé reprend un axe de circulation de l'époque romaine – Marteaux Charles, *Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre sarde de 1730*, Annecy, 1937, p. 103.

lieudit Carouge⁶ (commune de La Tour ; toponyme récemment disparu situé près de Chez Millet), pour s'ensuivre jusqu'à Saint-Jeoire. Rien qu'à l'évocation des noms de Viuz et de Ville, la tentation était grande d'envisager en ces lieux une présence importante à l'époque romaine, cependant les preuves matérielles ont manqué jusqu'à peu.

Si les découvertes se sont succédé récemment sur le territoire de Viuz, Ville paraissait quelque peu en reste⁷ jusqu'à la découverte du site des Tattes. Ce dernier était resté suffisamment discret pour passer inaperçu jusqu'en 2010, néanmoins quelques indices tendaient à indiquer sa présence. Le toponyme « La Fin » qui désigne une limite de territoire (paroissial par exemple) en était un car il est admis que les ruines de bâtiments gallo-romains ont fréquemment servi à matérialiser des limites des territoires civils ou religieux du Moyen Âge⁸. Le relatif relief de terrain qui recouvrait la partie conservée du site en était un autre.



Vue générale du chantier de fouilles archéologiques des Tattes.
Photo G. Pellet - Héliphoto France.



Plan des vestiges avec hypothèses d'identification des espaces des thermes de la villa des Tattes.

Les vestiges romains aux Tattes

Sur la parcelle de deux ha, les vestiges mis au jour sous une faible épaisseur de terre, s'étendent sur une superficie d'environ 2 300 m² au nord-est du site. Les maçonneries des bâtiments s'étendent d'est en ouest et se poursuivent du côté oriental avec trois murs passant sous l'enceinte du château. Dans la partie ouest, des murs se prolongent mais sont difficiles à repérer car il ne reste parfois qu'une seule assise de pierres. Dans la partie sud de la parcelle les vestiges sont présents mais de façon plus éparse, fosses, drains, concentration de tuiles, mobiliers et monnaies qui attestent quand même d'une occupation romaine ancienne.

Pour la zone principale étudiée, la présence de bassins, d'hypocauste⁹, de mortier de tuileau¹⁰, de *tubuli*¹¹... et surtout d'un *prae-furnium*¹², nous atteste de la fonction thermale du site, thermes qui semblent liés à une *villa* (grand domaine agricole) plus qu'à des thermes publics qui auraient alors engendré une forte occupation romaine aux alentours (aucun vestige n'a été mis au jour lors des travaux réalisés en périphérie).

Grâce aux maçonneries encore visibles et aux différents sondages réalisés nous pouvons observer une chronologie de ces structures. Tout d'abord un premier état, visible en fond de sondage où est dégagé du mortier de tuileau contre des murs. Les couches archéologiques associées ont livré du mobilier à cette phase datée de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Une occupation précoce est confirmée par la découverte de monnaies de cette même période, dans un petit fossé dans la partie sud-est des vestiges. Ensuite vient une phase de construction autour du *prae-furnium*. Puis une troisième phase d'agrandissement visible vers l'ouest. Nous constatons un désaxement de l'orientation des murs ainsi que des liaisons de murs englobant les structures existantes, des maçonneries recouvrant des bassins. Ces deux dernières phases sont datées entre le I^{er} et III^e siècle ap. J.-C.

- 6 - Toujours selon le même auteur, provenant du latin *quadrivium*, soit « carrefour » - Marteaux Charles, « Notes sur les voies romaines de la Haute-Savoie », *Revue Savoisiennne*, 1928, p. 130.
- 7 - Quelques éléments pouvant attester de la proximité d'un bâtiment antique ont pu être retrouvés à l'occasion des travaux de pose du chauffage dans l'église de Ville-en-Sallaz en février 2007 – Guffond Christophe, « Ville-en-Sallaz - Eglise paroissiale », *Revue Savoisiennne*, 2007, p. 67-71.
- 8 - Marteaux Charles, « Etude sur les vici et villae de la vallée du Giffre », *Revue Savoisiennne*, 1916, p. 232.
- 9 - Hypocauste : système de chauffage installé sous le sol des pièces.
- 10 - Tuileau : mortier hydraulique fait de chaux et de tuiles pilées.
- 11 - Tubuli : conduits, en terre cuite, plaqués contre les murs, destinés à la circulation et à l'évacuation de l'air chaud.
- 12 - Praefurnium désigne la partie des thermes assurant le chauffage des pièces chaudes ou tièdes.



Vue du mortier de tuileau contre un mur, témoin de la première phase d'occupation.



Vue des couches archéologiques dans la palestre. Au niveau inférieur la couche de cendres qui a fourni du matériel du 1^{er} siècle av. J.-C., la couche verte argileuse (inondation ?) et en haut la couche de tuiles pilées formant le sol de la palestre.

De ces vestiges, un plan se dégage autour du *prae-furnium*, avec les pièces chaudes et tièdes, les bassins et les canalisations, la galerie et la « palestre » (cour), la pièce en exèdre¹³ et la galerie. Dans la partie ouest des espaces sont dégagés mais l'absence de niveaux de sols et de mobilier ne nous permet pas de leur attribuer une fonction.

Les structures sont constituées essentiellement de maçonneries fortement arasées. Les murs les mieux conservés (sur 8 assises) sont situés autour du *prae-furnium* qui est le secteur le plus élevé de la parcelle. A l'inverse, les structures à l'ouest et au sud ne peuvent être conservées que sur une seule assise. Nous pouvons également observer différentes mises en œuvre des murs. Pour certains un soin particulier a été pris pour leur mise en œuvre : joint tiré au fer, agencement des pierres afin d'avoir des assises régulières... La présence d'enduit sur les parements nous indique que ces structures étaient visibles et non pas en fondation. Malheureusement nous sommes souvent dans les soubassements des murs et aucune porte ou ouverture n'a été conservée sur le site ce qui rend difficile la compréhension des circulations dans les thermes.

Les différentes découvertes et observations permettent de proposer quelques identifications d'espaces. Dans la partie sud-est, on distingue une palestre ou cour de 80 m² entourée de trois galeries longues d'environ 20 m et large de 3,7 m. Ces galeries s'ouvrent à leurs extrémités sud sur un long portique. Un sondage dans cette cour nous a permis de découvrir un bassin de la première phase d'aménagement avec une couche de cendres livrant du mobilier archéologique datant de la 2^e moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Les sols de la palestre étaient réalisés avec de la tuile pilée.

13 - Exèdre : pièce qui a un plan semi-circulaire.

14 - Frigidarium est la pièce des thermes où l'on prend les bains d'eau froide.

Contre la galerie occidentale donnant aussi sur le portique sud, se trouve une pièce en exèdre avec un socle maçonné pouvant accueillir un petit *frigidarium*¹⁴ ou bassin. Cette pièce, construite dans un deuxième temps, devait être particulièrement soignée car c'est ici que l'on a retrouvé des fragments de mosaïques à décor géométrique, rosace bicolore blanc et noir. Cette présence de mosaïque reflète un certain prestige de la villa. Malheureusement cette mosaïque n'a été retrouvée que sous forme de fragments en raison d'une récupération ou de la démolition des sols.



Vue générale de la pièce en exèdre, au centre le bassin et au-dessus un sol fait de galets et de chaux.



A gauche : fragment de mosaïque (motif de rosace).



A droite : exemple de motif de mosaïque, Gilly (Savoie) - Villa gallo-romaine, motif 1^{er} - 2^e siècle ap. J.-C.



Vue générale du praefurnium avec ses trois foyers successifs.

A l'angle nord-ouest de ces galeries se trouve un *praefurnium* d'une superficie de 100 m². Cet espace est facilement identifiable avec la forte présence de cendres, qui nous renseigne sur une activité liée au feu et ayant pour fonction de chauffer les pièces chaudes et tièdes (au nord et à l'ouest) et les eaux des thermes.

Le premier sol de cette pièce est composé de galets aménagés pour former une calade¹⁵ recouverte par la suite par des couches successives de cendres. Le *praefurnium* a connu une succession de trois foyers. Le premier est aménagé dans le terrain naturel à proximité du mur ouest. Cette « banquette » de terre complètement rubéfiée devait servir de sole de foyer. Dans cette banquette une amphore a été installée puis comblée avec les cendres des foyers successifs. Le deuxième foyer est aménagé au centre de la pièce sur les couches de cendres. Il est composé de grosses pierres de molasse calées dans la partie sud par des galets. La couche supérieure de cendres a été soumise à la chaleur formant une croûte compacte et rubéfiée autour de la sole de pierres.

La troisième phase présente un aménagement des soles des deux zones de chauffe réalisées en molasse qui viennent en appui contre le mur ouest. Ces gros blocs formant les foyers sont installés sur un lit de pierres liées au mortier, lui-même mis en place sur le comblement de cendres du premier et deuxième foyer. L'espace entre les deux foyers a été comblé avec des fragments de tuiles et de céramiques afin de récupérer les niveaux. Des dalles plates de pierre et de céramique viennent former un niveau de sol entre les deux zones de chauffe. La chaleur de ces deux feux a rubéfié le mur ouest dans sa partie centrale au niveau des deux zones de chauffe ce qui indique des ouvertures permettant de faire passer la chaleur dans ces deux pièces.

« L'hypocauste » est situé au nord du *praefurnium*, il n'en reste que le fond composé d'un sol en mortier de tuileau posé sur un radier de pierres et de galets. Sur cette

15 - Calade : agencement de pierres posées verticalement pour réaliser le sol d'une rue, d'une cour, écurie...



Vue générale du 1^{er} foyer du praefurnium et de l'amphore.



Vue générale de l'aménagement du 2^e foyer du praefurnium.



Vue générale de l'aménagement de la 3^e phase de foyers du praefurnium.



Vue de l'aménagement de la sole de foyer de la 3^e phase du praefurnium.

surface étaient agencés des carreaux de céramique accueillant les pilettes¹⁶ disparues. La présence de fragments de *tubuli* atteste l'utilisation de ce système sur les parements des murs. Cette salle devait avoir aussi une ouverture pour faire pénétrer la chaleur dégagée par le foyer du praefurnium.

Les pièces humides et chaudes sont situées à l'ouest du praefurnium, leur proximité avec cet espace nous indique qu'elles correspondent à des pièces chaudes des thermes (*caldarium* / *laconium*). La pièce la plus au sud donne accès à deux bassins. Des niveaux de sol en mortier et mortier de tuileau sont encore présents sous une couche de remblai composée de nombreux fragments de *tubuli*, d'enduits peints et de tomnettes de céramique. De nombreux fragments d'enduits peints ont été mis au jour, dont certains se sont détachés des murs en grandes plaques. Globalement les enduits présents dans ces pièces

sont de couleur beige, mais des fragments présentant d'autres teintes, nous permettent de constater l'utilisation d'une plus grande gamme de couleurs : rouge, vert, bandes larges noires et liserés rouges... Le mur est de cet espace a conservé en place un enduit de couleur crème qui présente une décoration en « projection » (taches rouge - bordeaux). De l'enduit peint de couleur crème a été retrouvé sur de nombreux parements sur le site des Tattes.

Ces deux pièces chaudes nous ont livré 80 % des 426 tomnettes en terre cuite recueillies sur le site. Ce matériel associé aux fragments de *tubuli* nous indique que ces pièces font

16 - Pilette : petit pilier composé de dalles céramique les unes sur les autres.



Différents fragments d'enduits peints colorés découverts dans les niveaux de destruction.

Vue générale de l'hypocauste au nord du praefurnium.





Tommettes de céramique de formes rhomboédre, losange et rectangle.

partie des espaces les plus chauds ou les plus secs des thermes. Les tommettes se retrouvent sous trois formes : soit en rhomboédre ou losange (90 %), soit en parallélépipède rectangle ou en prisme triangulaire. Comme la première forme, dont l'esthétisme est la plus travaillée, est la plus représentée, on peut alors supposer que les formes rectangulaires et triangulaires servaient à ajuster la mise en place des sols.

Les dimensions des tommettes sont toutes très régulières, avec des mesures de 8,5 x 6,6 x 3 cm. Cette régularité et l'utilisation de terre cuite pour réaliser ces éléments de pavage intérieur, suggèrent qu'ils proviennent d'une même fabrication en série avec une technique ayant recours au moule comme pour les *tegulae*¹⁷.

Le choix des propriétaires, de couvrir le sol non pas avec des dalles en céramique ou de pierre comme ailleurs en Gaule, mais avec un produit en terre cuite « manufacturé » est fait sans doute dans un souci de qualité, d'esthétique. De plus, la possibilité de produire ces éléments à peu de distance des lieux ajoute au côté pratique de cet agencement.

Dans ce même souci de qualité dans le décor des thermes de la *villa*, des fragments de marbre blanc ont été trouvés sur le site. Deux morceaux joignables formant sur 9 cm un angle arrondi très régulier limité par une bordure très fine de 3 mm de large pourraient être un rebord de mur ou de mobilier.

L'eau dans les thermes

La présence de thermes dans la villa implique un système d'approvisionnement et d'évacuation de l'eau. Concernant l'apport de l'eau sur le site, des fragments de plomb ont bien été découverts, mais aucun tuyau ou canal n'est présent, seules des canalisations d'évacuation ont été mises au jour.

Une première canalisation est directement liée à l'évacuation de l'eau d'un bassin de 7 m² (fond du bassin en mortier de tuileau avec encore les empreintes des



Vues de la canalisation en bâtière.

Vue générale du bassin, des murs très larges et de la canalisation en bâtière. On notera que le mur sud du bassin vient complètement englober le mur sur lequel il vient s'appuyer.



dalles de céramique et la présence de murs en périphérie d'une épaisseur supérieure au reste de l'édifice). Cette canalisation est dite en bâtière, avec ses trois tuiles formant les parois, ce qui lui donne un profil en forme de triangle. La construction évolue sur une dizaine de mètres en suivant la pente du terrain du nord vers le sud.

Deux autres canalisations ont été dégagées, de facture différente, elles utilisent aussi les *tegulae* ou tuiles comme matériaux de base. Celle située juste au sud-est des vestiges est composée de tuiles formant le fond et le « couvercle » de la canalisation, des pierres formant les parois verticales. Celle plus au sud utilise les tuiles seulement comme fond de canalisation et des pierres formant les parois. Elles utilisent aussi la pente naturelle du site nord-sud.

17 - Tegula : tuile plate en argile cuite qui servait à couvrir les toits à l'époque romaine.



Vue générale et détail de la 2^e canalisation.

Vue générale de la 3^e canalisation.

De ces trois structures a été prélevé l'essentiel des tuiles. Ces *tegulae* ou tuiles servant pour la couverture des toitures sont souvent utilisées dans toutes sortes de constructions, canalisations et maçonneries. Le site a fourni un nombre important de *tegulae* plus ou moins fragmentées, seules les plus complètes ont été prélevées ce qui représentent déjà 110 individus. Les *tegulae* mises au jour ne sont cependant pas toutes de même facture. Ainsi, on trouve des modules de dimensions différentes, ainsi que des pâtes de qualités différentes. La couleur de pâte des *tegulae* n'est pas la même pour toutes allant du rouge au jaune en passant par l'orange et le brun. Ces *tegulae* ont pour la plupart les mêmes inclusions, ce qui permet d'avancer l'hypothèse qu'elles proviendraient d'un même atelier, mais avec des cuissons différentes.

Un certain nombre des *tegulae* provenant du site présentent des marques. La plupart sont digitales, mais on retrouve aussi quelques marques d'ongles, deux empreintes de chat et surtout deux estampillages. Les marques digitales situées principalement à l'avant de

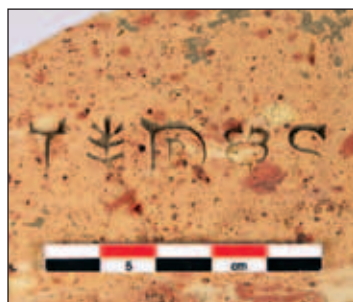
chaque tuile (côté encoches) dessinent toutes - sauf une - un arc de cercle simple ou double, allant jusqu'à former une sorte de boucle. Ces marques permettaient au contremaître de comptabiliser le nombre de tuiles par marque et donc par ouvrier afin de le rémunérer à la journée. Quatre marques digitales différentes ont pu être identifiées sur le site. Les deux estampillages retrouvés sont identiques et se situent à l'avant de la tuile au niveau de la marque digitale. Cette estampille complète permet d'identifier les citoyens romains, reconnaissables par leurs tria nomina (prénom, nom, surnom) ici « T DR S » qui est sûrement le propriétaire de la villa. Aucune trace de cette marque n'a été répertoriée dans les régions voisines et ce propriétaire reste inconnu à ce jour.

Le mobilier archéologique

Le mobilier archéologique découvert sur le site des Tattes a fait l'objet d'un inventaire et d'une étude exhaustive. D'une façon générale, la céramique est en avant sur les autres catégories - le verre, la tabletterie, le métal, la monnaie et les matériaux de construction. Les restes osseux n'ont pas été étudiés. Le matériel provient de contextes très perturbés, parfois il est mélangé à des objets des XIX^e et XX^e siècles, mais seules les productions d'époque romaine sont traitées ici.

L'étude céramologique traite l'ensemble du matériel céramique issu de la fouille archéologique réalisée aux Tattes. Le traitement de ce mobilier a été effectué en deux étapes : dans un premier temps, le lavage, le tri et le comptage de tous les tessons de céramique. Dans un deuxième temps, un inventaire plus précis concernant la description des formes, puis le dessin des bords et des fragments les plus caractéristiques de la forme ont été réalisés. Ainsi, nous avons comptabilisé 1 346 tessons dont 935 trouvés en contexte stratigraphique et répartis dans 8 espaces différents. L'élément le plus répandu est le fragment de panse (73 %), les bords (16 %), les fonds (8 %) et les anses (3 %).

Fragment de tuile avec l'estampille T DR S et une marque digitale.



La céramique fine ou vaisselle de table est très variée. Elle représente 146 fragments qui se répartissent en différents groupes dont les sigillées¹⁸ : sigillées du sud et du centre de la Gaule, imitation de sigillée et sigillée africaine soit (40 %), suivies par la grise fine (34 %), la céramique peinte (11 %), la paroi fine (7 %), la lampe à huile (6 %), la céramique à revêtement argileux (2 %) et la céramique fine indéterminée (1 %). Par conséquent, les céramiques fines se rapportent tout d'abord aux sigillées gauloises, aux imitations helvétiques des sigillées et à la céramique grise fine. Les formes inventoriées ici se rattachent aux productions de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (les bols à paroi fine ou les récipients d'imitation de sigillée) et essentiellement des productions du I^{er} siècle de notre ère. Elles ont perduré jusqu'au III^e siècle après J.-C., comme nous l'indique le répertoire des sigillées des ateliers du centre de la Gaule.

La céramique commune ou culinaire est la plus abondante sur le site. Elle regroupe 629 fragments composés de céramiques communes grises (54 %), de céramiques communes claires (36 %), de céramiques à vernis rouge pompéien (6 %), de céramiques communes rouges (3 %). Les céramiques culinaires sont représentées majoritairement par les productions à pâte grise (pots à cuire, jattes, etc.). En effet, la vaisselle commune et le mobilier amphorique (stockage de vin, transport des saumures et huile) nous donnent un petit aperçu des formes en circulation à partir de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et principalement des productions attestées pendant le I^{er} siècle après J.-C.

L'analyse des céramiques semble orienter l'occupation du site des Tattes vers la fin du I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'au III^e siècle de notre ère. Mais, ce sont les faciès du I^{er} siècle après J.-C. qui sont les mieux documentés grâce aux imitations helvétiques, aux vases en sigillées du sud de la Gaule, ou encore la présence des récipients à pâte grise fine et les parois fines.

La présence de monnaies confirme cette proposition chronologique. Ainsi, le matériel retrouvé dans les niveaux le plus anciens : le *praefurnium* du site, la *palestre* et au sud-est des vestiges ont livré les monnaies les plus précoces. Dans ce dernier on a découvert du mobilier ancien (couvercle à pâte claire calcaire et des imitations de sigillés), mais qui n'est lié à aucune structure.

18 - Sigillée : céramique fine destinée au service à table. Elle se caractérise par un vernis rouge, plus ou moins clair et par des décors en relief, moulés, imprimés ou rapportés et parfois des estampilles.

19 - Fibule : agrafe, généralement en métal, qui sert à fixer les extrémités d'un vêtement.

En dehors de la céramique et des monnaies, d'autres types de vestiges nous apportent des informations :

- Le verre : les 16 morceaux de verre répertoriés sont des fragments de vaisselle de table, du verre à vitre et du matériel lié à l'usage des parfums et des onguents. Contrairement à la céramique, le verre est représenté par des formes plus tardives qui se situent dans une fourchette chronologique allant du II^e au III^e siècle.
- Tabletterie : 5 éléments de tabletterie nous sont parvenus : 2 jetons, 1 épingle ou aiguille et 2 individus indéterminés dont un objet avec deux petits clous en fer. Ces types de jetons sont attestés au I^{er} siècle ap. J.-C. et peuvent perdurer jusqu'au siècle suivant.
- Métal : le mobilier métallique est représenté par 329 fragments. Le matériau largement représenté est le fer, suivi par le plomb et les objets en alliage cuivreux et quelques blocs de fragments de scories de forges. Le mobilier en fer est composé essentiellement d'éléments de clouterie, de quelques morceaux de quincaillerie et de fragments de plaques. Le plomb est représenté essentiellement par des débris, des pesons de différentes formes, des plaques et deux fonds. Les objets en alliage cuivreux sont composés d'objets divers : phalères (élément de décoration des tenues militaires), une charnière, une fibule¹⁹, etc. Les éléments les plus marquants se situent principalement au I^{er} siècle ap. J.-C.



Deux jetons, une épingle ou aiguille et deux individus indéterminés dont un objet avec deux petits clous en fer.



Fragments de verre de vaisselle de table, du verre à vitre et du matériel lié à l'usage des parfums et onguents.



Clous de têtes et de tailles différentes.



Pesons en plomb de différentes formes.



Fiches T pour accrocher aux murs les tubuli.



Ensemble d'objets métalliques.



Deux types de phalères en alliage cuivreux.



Alène. Objet pour le travail du cuir.



Localisation des vestiges sur la Mappe Sarde de 1730 (Arch.dép.Haute-Savoie, 1 Cd 285).



Lotissement créé en 2010 sur la parcelle 165 de la Mappe Sarde. Impasse des Thermes, allée des Romains, de l'Atrium, de la Fibule, des Allobroges, clos du Tubuli : ces noms de rues rappellent que le lotissement est créé sur un site gallo-romain (plan d'adressage de Ville-en-Sallaz).

Le site des Tattes a connu une longue occupation de la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au III^e siècle ap. J.-C. et un apogée au I^{er} siècle ap. J.-C. Malgré la grande étendue des vestiges peu de choses sont restées encore en place, et cela nous questionne plus que nous apporte de réponses. Certes la fonction thermale des structures dégagées est attestée avec l'utilisation du mortier de tuileau, de *tubuli*... bien que très peu de matériel directement lié à l'activité thermale n'ait été mis au jour. Par contre la présence d'objets utilisés dans le domaine artisanal nous indique bien la piste d'une grande *villa* possédant des bâtiments pour des activités annexes. Un domaine important tant par sa superficie mais aussi par la qualité de ses décors : de mosaïque, d'enduits peints, de tomnettes de céramique en losange, de marbre...

Cette longue occupation a peut-être été interrompue à une période car on observe une épaisse couche d'argile verte venant s'intercaler entre des niveaux archéologiques anciens et les plus récents. Ce qui laisse à penser que le site a pu subir une période d'abandon et des inondations répétées. Le peu de sondages associés au peu de sols encore en place ne permet pas d'avoir une vision globale de l'occupation du site et une chronologie continue de l'occupation. Quelques espaces ont pu se voir attribuer une identification, et l'absence d'ouvertures nous contraints à de grandes hypothèses sur l'agencement des espaces et des circulations.

La dernière campagne de fouilles nous a permis de voir

l'installation d'un bâtiment, dans la partie sud de la parcelle. Les maçonneries sont conservées sur trois assises faites de galets, de blocs de calcaire et de tuiles prises dans le mortier. Dans le mur est, une pierre de seuil encore en place est en lien avec une ouverture qui permet de circuler d'est en ouest. Dans cette partie orientale, ont été dégagés différents niveaux de circulation dont une calade et une base en pierre pouvant soutenir un pilier. Un sondage dans ce secteur a permis aussi de mettre au jour le comblement du sol par la réutilisation de fragments de tuiles romaines.

Aucun matériel archéologique ne nous a permis de dater ces vestiges. Mais ces maçonneries seraient à mettre en relation avec un bâtiment cadastré sur la mappe sarde de 1730.

Puis la parcelle a été de nouveau abandonnée jusqu'en 2010 lorsque les constructions du XXI^e siècle ont fait ressurgir les traces des bâtiments vieux de vingt siècles.

Jocelyn Laidebeur

SOURCES :

- Crédits photos : J. Laidebeur - Conseil départemental de la Haute-Savoie.
- J. Laidebeur - CD74 - Archéologie et patrimoine bâti - Responsable opération.
- L. Ceci - CD74 - Archéologie et patrimoine bâti - Etude du mobilier.
- J. Lair - CD74 - Archéologie et patrimoine bâti - Etude des matériaux de construction.
- Ch. Guffond - CD74 - Archéologie et patrimoine bâti - Etude historique.

Marché à Viuz tous les lundis (enfin presque...), depuis 1597 !

Le marché est un rendez-vous tellement familier, présent dans une grande majorité de communes et relevant maintenant plus de la tradition que d'une nécessité économique, que l'on peine à saisir l'importance qu'il a pu tenir aux siècles précédents.

Les fonds de l'Académie Salésienne à Annecy comptent notamment deux documents qui permettent de nous renseigner sur l'apparition et l'évolution du marché de Viuz aux XVI^e et XVII^e siècles. Le premier est un exemplaire de la monographie de Viuz-en-Sallaz publiée par l'abbé Rollin à la fin du XIX^e siècle, provenant de la bibliothèque du chanoine Jean-François Gonthier (1847-1913) que ce dernier a enrichi d'une multitude de notes manuscrites dont il n'a malheureusement pas toujours précisé les sources. Le second est un document original, daté des 16 et 17 juillet 1676, prenant la forme d'une enquête commandée par des représentants de Viuz.

Connu au moins depuis le Moyen Âge, le marché est un lieu d'échanges périodiques qui permet à des marchands locaux d'écouler leurs marchandises ou à des producteurs leurs excédents. Des marchands professionnels s'approvisionnent aussi sur ces marchés pour un commerce de plus grande envergure qu'ils écoulaient, entre autres, sur les grandes foires régionales, telles celles de Genève¹ ou de Lyon en vogue à la fin du Moyen Âge.

Toutefois ce rassemblement ponctuel qu'est le marché est solidement encadré juridiquement et fiscalement par l'Administration. Le règlement touchant aux marchés et foires tient souvent une large place dans les textes des chartes de franchises médiévales, actes par lesquels les princes reconnaissent des droits particuliers à une communauté d'habitants, le plus souvent urbaine. Enfin la création et l'entretien d'un marché ou d'une foire impliquent la dotation d'aménagements particuliers : halle, poids publics et autres mesures à grain.

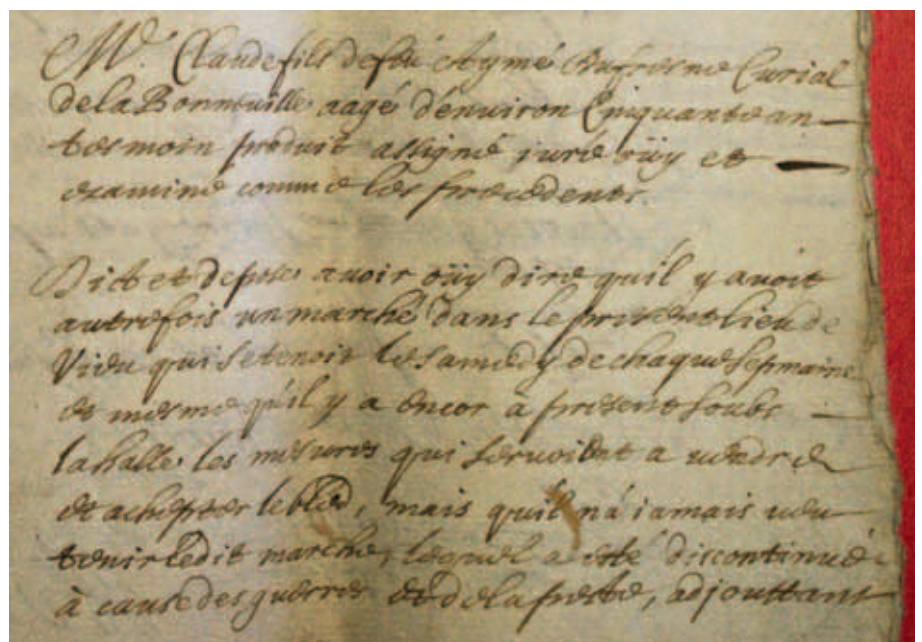
Les marchés du Faucigny au Moyen Âge

Dans le Faucigny médiéval, des marchés hebdomadaires sont connus à Bonneville, Cluses, Sallanches et Taninges², auxquels il convient d'ajouter des foires annuelles, toujours liées à des fêtes religieuses, qui se tiennent dans les mêmes localités comme dans d'autres (par exemple à Saint-Gervais, à partir de 1371³). L'encadrement des marchés et

1 - Borel Frédéric, *Les foires de Genève au XV^e siècle*, Genève, 1892.

2 - Carrier Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge*, L'Harmattan, 2001, p. 368-369. Les droits touchant au marché et à la foire annuelle de Taninges font l'objet d'un renouvellement en 1543 - Lullin Paul, Le Fort Charles, « Documents relatifs aux libertés municipales de quelques villes du Faucigny », *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, volume 17, 1872, p. 97-98.

3 - Carrier, *op. cit.*, p. 369.



Extrait du document de 1676 (Source Académie Salésienne).

des foires, qui est, comme dit plus haut, défini par les chartes de franchises, est donc rigoureux. Si de nos jours presque chaque village possède un marché, il n'en est pas de même au Moyen Âge, ce droit n'étant réservé qu'à quelques villes et bourgades. Ainsi Bonneville, capitale du Faucigny, obtient officiellement le droit de tenir une foire et un marché hebdomadaire les mardis dès 1290⁴. Pour Cluses le marché se tient le lundi au moins à partir de 1310⁵, à cette même date est confirmée la tenue d'un marché à Bonne les mercredis⁶. Aux portes du Faucigny, La Roche dispose déjà du sien en 1306⁷. Celui de Samoëns est, quant à lui, attesté avant 1476 date à laquelle une attaque des Valaisans compromet gravement l'équilibre économique de la bourgade et empêche pendant plusieurs années sa tenue⁸. Le marché de Saint-Jeoire est fondé en 1565, et son jour est fixé au vendredi de chaque semaine, attendu « *que dans le dit mandement [du château de Faucigny - et comprenant Contamine, Faucigny, Marcellaz, Peillonex, Saint-Jean de Tholome, Saint-Jeoire, La Tour] ny a aulcung aultre ou telle érection de marché se puisse si commodement fere*⁹. »

4 - Lullin, Le Fort, *op. cit.*, p. 83.

5 - Lavorel Jean-Marie, *Cluses et le Faucigny - Première partie, Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome XI, 1888, p. 36.

6 - Borel, *op. cit.*, p. 281-282.

7 - *Idem*, p. 284.

8 - Lullin, Le Fort, *op. cit.*, p. 99-100.

9 - *Idem*, p. 105.

10 - Rollin Edmond, *Monographie de Viuz-en-Sallaz, Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome XIX, 1896, p. 43.

11 - Corbiere Matthieu de la, Piguat Martine, Santschi Catherine, *Terres et châteaux des évêques de Genève, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne*, tome CV, 2001.

12 - Rollin, *op. cit.*, p. 43.

13 - Gonthier Jean-François, Tissot Eugène, *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*, Paris, Res Universis, 1993, p. 413.

La création du marché de Viuz

Le 4 octobre 1597¹⁰, une trentaine d'années après la création du marché de Saint-Jeoire, et suite à la sollicitation de l'évêque de Genève, seigneur de la Terre de Sallaz (territoire rassemblant les localités de Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz, Saint-André et Bogève et dépendant de l'évêque de Genève au moins depuis le XII^e siècle¹¹), le duc de Savoie accorde à Viuz, centre de la dite Terre, le droit d'établir un marché hebdomadaire et quatre foires « *à la Saint-Blaise patron du lieu, et à la Saint-Pierre des mois d'avril, juin et août, avec retour à la quinzaine*¹² ».

C'est, semble-t-il, suite aux ravages commis par les troupes protestantes en 1589, à l'occasion desquels les châteaux du Thy et de Marcossey furent rasés, que le duc de Savoie octroie ces droits¹³ par lesquels il espère contribuer au relèvement de Viuz mais aussi de ses environs. Le contexte de cette fin de XVI^e siècle est en effet particulièrement éprouvant pour l'ensemble de la Savoie ravagée par les guerres. Le duc de Savoie Charles-Emmanuel, qui rêve de faire tomber Genève et de la réintégrer dans ses possessions, relance un conflit récurrent dès le début de son règne, en 1580, qui frappe durement le bas Faucigny et le Chablais, pour ne se terminer qu'avec le traité de Saint-Julien en 1603.

Pour revenir à Viuz, cette création du marché n'est, assez vite, pas du goût des Clusiens qui tiennent depuis 1310 leur marché le lundi, comme nous l'avons vu plus haut ! D'autant plus que ce marché clusien était le plus important du Faucigny au XIV^e siècle. Il faut dire qu'il se tenait dans une région active sur le plan économique

*La foire aux bestiaux de Viuz au début du XX^e siècle
(Collection Jeanine Vigny).*





(Source Les Amis de l'Histoire).

puisque les revenus directs comme indirects de la châtellenie de Cluses-Châtillon sont en 1339 plus importants que ceux des châtellenies de Sallanches, Flumet, Faucigny, Bonneville et Bonne réunies¹⁴ ! De ce fait, même si le prestige de Cluses s'est terni en deux siècles et demi, les Clusiens n'entendent pas souffrir d'une concurrence, fut-elle relativement éloignée, d'une bourgade qui est aussi peuplée que la leur¹⁵. Dès 1599, par une décision en date du 28 novembre, le duc Charles-Emmanuel transfère le marché de Viuz au samedi. Cette décision ne va pas dans le sens des intérêts de Viuz car elle fixe le nouveau jour au lendemain du marché de Saint-Jeoire. Le lundi est bien plus approprié car il permet d'avoir un léger décalage, suffisant pour mieux intéresser les marchands... Les habitants, semble-t-il appuyés par leur évêque et seigneur François de Sales obtiennent le retour éphémère au lundi à l'occasion d'une décision de Turin en date du 15 juin 1622 avant qu'il ne soit rétabli le samedi suite à une nouvelle décision contraire survenue le 31 mars 1623¹⁶, cette fois en faveur des Clusiens. On imagine sans peine la pression exercée par ces derniers auprès de l'Administration ducal.

14 - Carrier Nicolas, Corbiere Matthieu de la, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome 63, 2005, p. LX.

15 - Cluses compte 1 185 habitants en 1561, Viuz 1 240, Ville 329, Bonne 849, Bonneville/La Côte 858 et Saint-Jeoire 1 088 – Viallet Hélène, « Le clergé diocésain du diocèse de Genève-Annecy d'après le dénombrement de la gabelle du sel de 1561 », *Chemins d'histoire alpine – Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 325-358.

16 - Les mentions de cette succession de décisions survenues entre 1599 et 1623 sont consignées de la main du chanoine Gonthier dans un exemplaire de la monographie de Viuz-en-Sallaz portant son ex-libris, actuellement conservé à l'Académie Salésienne. Cote : PER 0003, tome 19 - page 43.

17 - Académie Salésienne, Etagère « Fonds Rebord », boîte « Diverses communes : Samoëns, Viuz-en-Sallaz, Morzine, Entremont ». Outre l'original du document conservé à l'Académie Salésienne, une transcription est déposée dans les fonds des Amis de l'Histoire et de la Maison de la Mémoire à Viuz.

18 - Cette demeure se situait près de la cure et la famille compte de nombreux notaires entre les XVI^e et XVIII^e siècles. Voir Rollin, *op. cit.*, p. 152.

Le document que nous allons maintenant aborder montre que le rendez-vous commercial hebdomadaire de Viuz disparaît dans le courant du XVII^e siècle, dont les tourmentes frappent aussi fortement la région que le siècle précédent.

Vers une renaissance du marché de Viuz en 1676

Le second document étudié renseigne sur une nouvelle étape dans l'histoire du marché de Viuz puisqu'il prend la forme d'une enquête menée en 1676 auprès de différentes personnes, aux fonctions variées, et provenant de localités faucignerandes. Elle est intitulée « *Sommaire apprise des Seigneurs conservateur et maître auditeur Brun et procureur patrimonial Denoldy concernant le marché de Vieu en Sallaz*¹⁷ », et porte sur les marchés de la province du Faucigny et ses abords immédiats. La Roche et Bons-en-Chablais sont ainsi pris en considération. L'objectif en est simplement d'obtenir le rétablissement du marché de Viuz tous les lundis. En effet ce document précise que le marché de Viuz a été abandonné dans le courant du XVII^e siècle, le curial de Bonneville expliquant qu'il « *a esté discontinué à cause des guerres et de la peste* ».

Le document, sur papier chiffon, rédigé sur 13 folios d'environ 17,5 cm de large pour 26,5 cm de haut, semble complet. Le texte est écrit dans un français déjà moderne. Cette enquête riche par sa forme et par son fond permet de saisir différents aspects économiques du Faucigny du XVII^e siècle. Sur deux jours, les 16 et 17 juillet 1676, le conservateur et maître auditeur Brun, le procureur patrimonial Denoldy, assistés du sergent ducal Chatry et de deux témoins qui signent régulièrement Nicoley et Vibert auditionnent une série de personnes dont ils reçoivent les dépositions, dans la maison du curial Claude De Curgier à Viuz¹⁸. On ne connaît pas le cadre de cette démarche mais on imagine aisément que ses commanditaires sont des représentants de la bourgade.

Les personnes entendues sont :

le 16 juillet 1676 :

- « *Me Antoine fils de feu honorable Nicolas Decrouz notaire et châtelain au mandement de Bonne aagé d'environ trente ans.*
- *Honorable Jean fils de feu Claude Rigod du lieu de Malant parroisse de Bonne aagé d'environ septante ans scindic dudit lieu.*
- *Me Claude fils de feu Aymé Dufresne curial de la Bonneville âgé d'environ cinquante ans.*
- *Nicolas fils de feu Jean Ducombe de la parroisse de Felinge, marchand mercier aagé d'environ vingt cinq ans.*

- *Honorable Etienne fils de feu Guillaume de l'Oüyermoz marchand de bestail de la paroisse de Marcellaz sus Contamine en Faucigny aagé d'environ quarante ans.*
 - *Jean-Baptiste fils feu Jacques Grobel du lieu de Boège et scindic de ladite paroisse aagé d'environ vingt trois ans.*
 - *Honorable Claude fils de feu Ayme Dufresne marchand de bled et bestail de la paroisse de Tour en Faucigny aagé d'environ trentesix ans.* »
- le 17 juillet 1676 :
- « *Me Joseph fils de Me Jacques Balliard aagé d'environ vingt quatre ans de la paroisse de Felinge.*
 - *Honorable Jean Jacques fils de feu Jean Tissot de la paroisse de Monthoux en bas Faucigny aagé d'environ quarante ans, marchand de bestail.*
 - *Honorable Claude fils de feu Nicolas Gavilliet messenger de la paroisse de Villa en Sallaz aagé de trentesix ans.* »

L'examen de cette liste des personnes interrogées tend rapidement à prouver que la démarche est partisane. Notons déjà que sur les dix témoins se trouvent deux frères, à savoir les fils de feu Aymé Dufresne, dont l'un est le curial de Bonneville. Cet officier bonnevillois dépose en faveur du rétablissement le lundi, ce qui n'étonne guère lorsque l'on a à l'esprit la rivalité qui oppose Cluses et Bonneville depuis le Moyen Âge... Si l'on poursuit en observant l'origine géographique des témoins, nous noterons que personne de Cluses ou de Saint-Jeoire n'est interrogé. Les fonctions des témoins entendus sont diverses, et vont des représentants du pouvoir ducal (le notaire et châtelain de Bonne, le curial¹⁹ de Bonneville), des élus locaux (les syndics²⁰ de Boège et de Bonne), des marchands, un messenger²¹ et un témoin dont le métier n'est pas précisé.

Sur le plan formel, on perçoit au long des auditions un enrichissement du contenu de celles-ci qui demeurent

néanmoins calquées sur la même trame comme si les questions se faisaient progressivement plus précises. Dès l'apparition d'une information capitale on assiste à une récurrence de celle-ci dans les dépositions qui suivent.

Les dépositions des témoins suivent la trame suivante : présentation du témoin, justification de sa légitimité à répondre aux questions, mention des marchés se tenant en Faucigny à la connaissance du témoin et argumentation en faveur du rétablissement du marché de Viuz le lundi.

Ce document qui ne présente pas de synthèse montre qu'il y a un marché à Bonneville et à Boège le mardi, à Bonne le mercredi, à La Roche et à Taninges le jeudi, à Saint-Jeoire le vendredi, à Sallanches le samedi et à Cluses et Bons le lundi. Les déposants minimisent tous la concurrence dont souffriraient les derniers en s'appuyant sur la grande distance qui les sépare de Viuz.

On ne sait si l'effet de cette enquête fut immédiat, ni même comment elle a été reçue par l'Administration, mais il est sûr que les habitants de Viuz ont fini par obtenir satisfaction. Dans le siècle qui suit, on relève l'existence du marché de Viuz comme se tenant le lundi en 1757²², puis en 1773²³ lorsque le Conseil communautaire souhaite relancer les foires tombées en sommeil « *à deffaut de commerce* ». Il se poursuit au long des XIX^e et XX^e siècles, avec parfois des phases d'interruption, alors que les foires connaissent leur optimum « *aux alentours des années 1900*²⁴ ».

Les mesures à grain

Ce document de 1676 précise « *qu'il y a encor à present sous la halle les mesures qui servoient a vendre et achepter le bled*²⁵ ». Les mesures en question sont probablement celles qui, en 2015, se trouvent au nord du parvis de l'église.

Celles-ci font partie d'un patrimoine original encore bien présent dans notre département puisque pas moins de sept localités ont pu conserver des éléments de ce genre : Annecy, Boège, Bonne, La Roche-sur-Foron, Vacheresse, Thonon-les-Bains et Viuz-en-Sallaz²⁶. Dans le nord de l'ancienne Savoie, la présence de ces pierres de capacité semble attestée dès le courant du XVI^e siècle : à Annecy dès 1545²⁷, celles encore conservées à La Roche sont datées de 1558, celles de Bonne sont estimées de la seconde moitié du XVI^e siècle²⁸... Leur utilité étant clairement liée à la tenue des marchés, il est fort probable que la mesure de Viuz ait été réalisée à l'occasion de la création de 1597. L'élément conservé possède deux mesures dont les capacités respectives sont de 20,8 l et 4,1 l correspondant approximativement au *quart* et à la *quarte de Viuz* telles qu'elles sont fixées en 1849²⁹, ces

19 - Le curial est un officier de justice.

20 - Le syndic est l'ancêtre du maire.

21 - Le messenger est l'ancêtre du facteur.

22 - Rollin, *op. cit.*, p. 126.

23 - Thevenod-Mottet Denis, *Viuz-en-Sallaz – Chroniques d'un village savoyard – Tome I*, Viuz-en-Sallaz, 2012, p. 108-109.

24 - *Idem*, p. 109.

25 - Folio 4.

26 - Darrou Germain, « Les pierres de capacité en Haute-Savoie », *Revue Savoisienne*, 129^e année, 1989, p. 91-108, reprenant notamment Deonna Waldemar, « Tables à mesures de capacités anciennes et modernes », *Revue des Etudes Anciennes*, t XV, 1913, p. 174-180.

27 - Guichonnet Paul, *Histoire d'Annecy*, Privat, 1987, p. 154.

28 - Darrou, *op. cit.*, p. 102.

29 - *Mesures et poids en usage dans les Provinces de Savoie-Propre, Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Maurienne et Tarantaise, avec leur rapport en poids et mesures métriques et réciproquement*, Turin, 1850, p. 19 et Dhelens Albert, *Les anciens poids et mesures de la Haute-Savoie*, Conseil Général de la Haute-Savoie, Annecy, 1996, p. 19-20.



Vue de la pierre de capacité de Viuz. Passablement remaniée au XX^e siècle elle porte différentes rustines de ciment et surtout deux becs en béton qui ont été greffés au niveau des déversoirs. La présence de ces becs rajoutés au cours de ces dernières années est incohérente avec le mode de fonctionnement de ces mesures en pierre. Heureusement le stationnement des véhicules proche des mesures se charge de les faire disparaître...

équivalences sont d'ailleurs à utiliser avec prudence lorsque l'on sait que les mesures évoluent de manière notable au long des siècles et d'un lieu à l'autre. Elles sont creusées dans un bloc de calcaire blanc aux surfaces visibles bouchardées (longueur : 95 cm ; largeur : 61 cm ; hauteur : 42 cm), fortement repris au ciment dans le courant du XX^e siècle. D'autres mesures de capacités complémentaires devaient exister mais ne nous sont pas parvenues. Leur place actuelle n'est certainement pas initiale mais rappelle l'existence de la halle qui les abritait au XVII^e siècle, successivement reconstruite et encore présente à la fin du XIX^e siècle³⁰.

Ainsi ces deux documents sont extrêmement intéressants car ils témoignent des enjeux réels qui se tiennent autour de ce qui, en apparence, relève de la simple définition du jour de la semaine pour la tenue d'un rendez-vous économique hebdomadaire au rayonnement modéré. Ils contribuent indirectement à nous renseigner sur l'histoire économique et sociale de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne en Savoie. Ils montrent aussi que Viuz est un petit centre économique dont le marché a contribué à assurer le développement d'une vocation commerciale. La prospérité de Viuz a naturellement fait quelques jaloux du genre de celui qui inventa la moquerie suivante : « *Les Vyulis, c'était des voleurs, quand ils avaient un enfant, si c'était un garçon, ils le jetaient au plafond, s'il avait les doigts crochus, il se cramponnait, sinon il se cassait les reins*³¹ ! »

30 - Raverat Achille, *La Haute-Savoie*, Editions du Bastion, 1994, réédition de l'édition de 1872, p. 346.

31 - Abry-Deffayet Dominique, *La vision de l'autre dans la littérature orale facétieuse autour d'un foyer de béotien*, Thèse de doctorat sous la direction de Gaston Tuaillon - Université Stendhal Grenoble III, 1987, Tome I, p. 160.

Christophe Guffond

REMERCIEMENTS :

A Denis Thévenod-Mottet pour son partage et ses échanges sur le riche sujet de cet article, et à Denis Laissus pour ses relectures avisées.

Noël Bard, ingénieur

La famille Bard est originaire de Morillon en vallée du Giffre. Dès le début du XVI^e siècle, il existe des traces d'un certain Pierre Bard, notaire. Dans la consigne des mâles de 1726, on compte neuf familles Bard. En 1730, Claude François Bard, peut-être le grand-père de Noël, est syndic de Morillon. C'était une famille importante qui comptait dans ses rangs non seulement des notaires mais aussi des médecins et des ecclésiastiques. Noël est parti de Morillon pour Cluses, puis Bonneville. Un peu oublié aujourd'hui, il a marqué le paysage bonnevillois et le Faucigny du XIX^e siècle en tant qu'ingénieur de la province.

Noël Bard est né en 1775 sous l'Ancien Régime. Son grand-père, Claude François était maître tailleur de pierre. Il fait ses études sous la République, commence sa carrière sous le 1^{er} Empire, devient ingénieur de la province du Faucigny sous la Restauration sarde et termine ses jours en 1864 sous le Second Empire à l'âge vénérable de 89 ans après une vie bien remplie. Finalement, il aura vécu tous les événements majeurs qui ont changé le destin de la Savoie.

Après son examen de géomètre-arpenteur, qu'il réussit en 1803, il est nommé géomètre à Cluses, puis géomètre du cadastre en 1809, régent de mathématiques du collège en 1811 et géomètre de l'arrondissement de Bonneville en 1812. A la restauration des Etats de Savoie, en 1815, il continue sa carrière de fonctionnaire comme architecte civil de l'université de Turin. Il est nommé ingénieur de 1^{re} classe en 1823 et capitaine de génie à Bonneville en 1831.

C'est un homme très occupé, comme l'intendant du Faucigny le laisse entendre à l'intendant général de Chambéry le 8 juin 1818 : « *Je saisisrai cette occasion pour faire remarquer à M. l'Intendant général que M. Bard est chargé de trois provinces dont une assez étendue l'occuperait à elle seule toute l'année, qu'il a réclamé au moins un adjudant dans son arrondissement et que le bien du service exige impérieusement qu'il lui soit accordé au plus tôt¹.* »



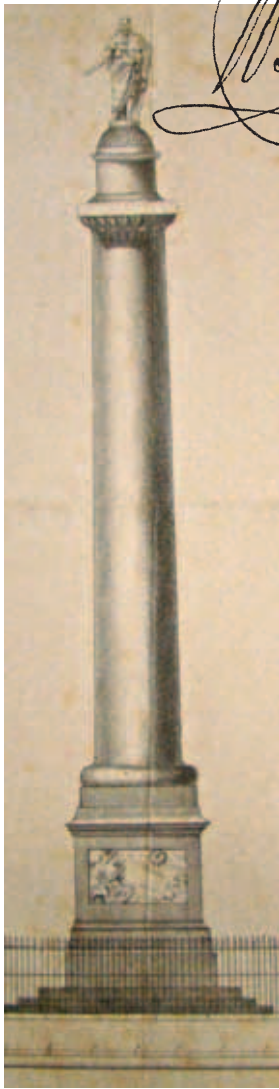
Portrait de Noël Bard dans son costume de capitaine.

Il réalise les plans d'un certain nombre de bâtiments et d'ouvrages à Bonneville, capitale du Faucigny, son lieu de résidence. Citons notamment l'église et la colonne Charles Félix. En phase avec son époque, il conçoit des ouvrages de style néoclassique comme on peut en voir beaucoup dans nos basses vallées et l'avant-pays datant de cette période du XIX^e siècle. Ailleurs en Faucigny, il a entre autres participé à la réalisation du clocher de l'église de Marignier, de la halle aux blés de Cluses, travaillé sur l'église de Marnaz, réalisé le plan du clocher de Morillon.



Ses épaulettes en argent massif et son épée.

1 - Arch. dép. Haute-Savoie, 3 S 91.



Aquarelle et dessin de la colonne réalisés par Noël Bard et sa signature caractéristique.

Arch. dép. Haute-Savoie, 39 Fi 204.

Mais un projet occupe une grande partie de sa carrière professionnelle : il est en effet chargé de réaliser le projet d'endiguement général de l'Arve en 1820. C'est un projet ambitieux qui prévoit une rectification du cours de la rivière de Chedde à Bellecombe. Il arrive après plusieurs autres projets avortés faute de moyens et la population y met un grand espoir eu égard aux nombreuses crues dévastatrices de l'Arve. Mais ce projet est véritablement pharaonique et très délicat : il s'agit de déterminer un nouveau lit pour l'Arve en essayant de mettre d'accord les riverains de chaque rive, de dégager de nouvelles terres cultivables jusqu'alors envahies par les eaux en diminuant drastiquement la largeur du lit de l'Arve, de répartir équitablement ces nouvelles terres entre les riverains et l'Etat et de construire des digues longitudinales. Très vite, les difficultés apparaissent : litiges entre riverains – les Savoyards sont bien connus pour leur goût pour les procès, pinailleurs et près de leurs sous –, subventions qui n'arrivent pas, subventions données et ... reprises, difficultés techniques, bref, tous ces aléas ralentissent fortement les travaux. Noël Bard, en tant que concepteur du projet, a reçu un certain nombre

de plaintes des riverains, parfois assez violentes, remettant en cause ses compétences et son objectivité. Mais c'est un homme qui sait se défendre et il a à chaque fois répondu à ces attaques. Il a conservé une partie de ces courriers dans ses archives personnelles, signe qu'il se sentait personnellement attaqué. Finalement, quand il prend sa retraite, dans les années 1840, l'Arve inonde toujours les terres et les digues sont loin d'être terminées. Mais Noël Bard se sentait impliqué même après avoir quitté ses fonctions et il a envoyé plusieurs courriers à l'intendant pour l'alerter sur des problèmes et proposer des solutions concernant les endiguements.

Pour les besoins de son travail, il habitait Bonneville mais il a acquis une propriété à Ayze qui est encore aujourd'hui possédée par ses descendants. Il avait également des terres autour de l'église d'Ayze qu'il a données à la commune lors de sa reconstruction. Selon sa volonté, en souvenir de ce don, sa tombe est toujours devant l'entrée de l'église d'Ayze.

Son fils, Joseph Léandre Bard, avocat et homme politique, est bien connu pour sa participation aux événements de l'Annexion de la Savoie².

*Géraldine Périllat
Guide du Patrimoine des Pays de Savoie*

REMERCIEMENTS :

A Anne-Marie Fessol, descendante de Noël et Joseph Léandre Bard, qui a mis à ma disposition des archives de sa famille et à Marie-Claude Perret, guide du Patrimoine des Pays de Savoie, qui a pris la peine de faire quelques recherches à Morillon.

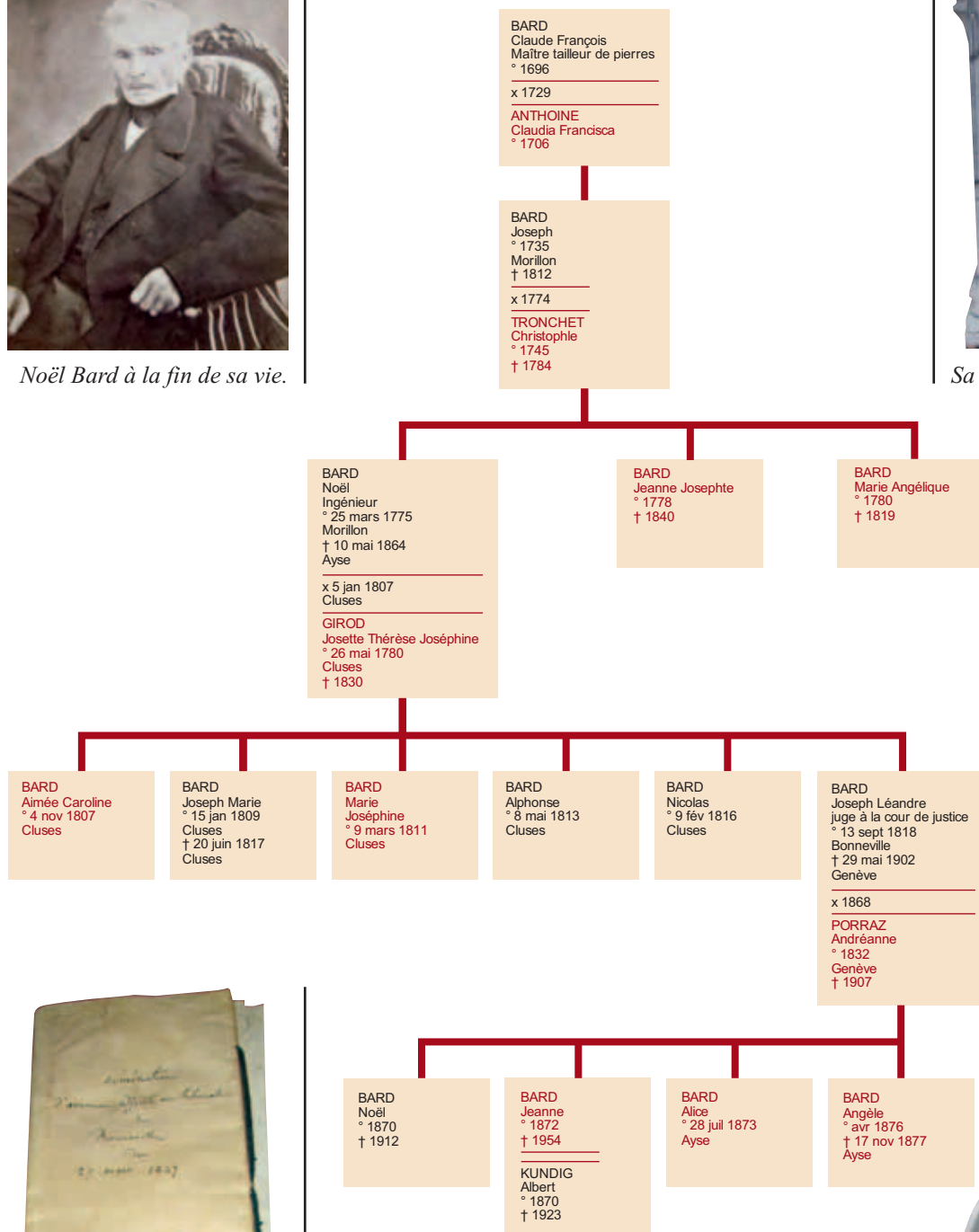
2 - « Un homme d'honneur Joseph-Léandre Bard » *Le Petit Colporteur* n° 18, page 73-74, 2011.



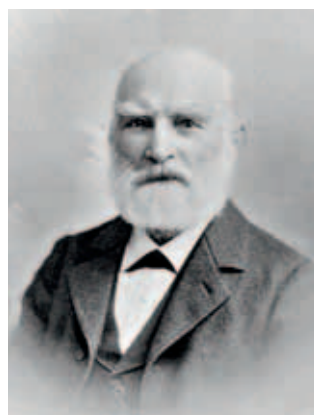
Noël Bard à la fin de sa vie.



Sa tombe devant l'église d'Ayze.



Le 27 mars 1847, diplôme de nomination d'assesseur adjoint au tribunal de Bonneville de Joseph Bard.



Joseph Léandre Bard.



Tombe de Joseph Bard au cimetière d'Ayze.

La pierre de la Bastille de Bonneville : un symbole de la Révolution méconnu

La pierre de la Bastille, exposée dans le hall de la mairie de Bonneville, est un des cadeaux offerts par le « Patriote Palloy » aux différents départements, districts et cantons de France entre 1790 et 1793. Il convient de revenir sur le parcours de ce Pierre-François Palloy, passé à la postérité comme le « démolisseur de la Bastille ». Par son génie de la communication à travers la création de nombreux objets souvenirs et l'organisation de multiples cérémonies religieuses et civiles, Palloy va largement contribuer à la création d'un mythe de la Bastille s'appuyant sur la force symbolique de la forteresse.

Une pierre et un plan

La pierre de Bonneville se présente sous la forme d'une dalle de pierre rectangulaire de 82 cm de haut sur 50 cm de large et d'une épaisseur de 6 cm. En son centre, un cadre de bois aux moulures tricolores renferme un plan de la forteresse à l'aquatinte¹ imprimé en couleurs, authentifié par un cachet de cire dans le coin supérieur gauche. Si les légendes explicatives de part et d'autre du plan énumèrent (de 1 à 36) les noms des tours et les positions des autres bâtiments, la légende historique inscrite sous l'image reprend un texte à l'orthographe et à la syntaxe approximatives : « Dans la première origine cette Forteresse étoit l'Entrée de la Ville, et ne consistoit qu'en deux Tours construites sous le règne du Roi Jean ; par la suite, on éleva deux autres Tours de retraite en face et parallèles aux premières sous le règne de Ch. V et sous le règne de Ch. VI. L'an 1383, cet Ediffice fut entièrement achevé on y ajouta quatre nouvelles Tours et il fut donné à cette forteresse le nom de Bastille. Sous le règne de Louis XIV, les fossés et les fortifications furent séparés des boulevards continués et tout cela aux frais des Bourgeois de Paris ; sous le règne de Louis XV, le Batiment de l'Etat Major fut construit, cetoit enfin le tombeau d'une foule innombrable de victimes du Despotisme ; ces Tours étoient couvertes de canons, et



La pierre de la Bastille de Bonneville ; classée en tant qu'objet par les Monuments Historiques depuis juin 1990.

sembloient menacer Paris de l'humeur des Ministres et sous le règne de Louis XVI, la prise en fut faite le 14 juillet 1789, par les Bourgeois de Paris, et les Gardes française ; la Proclamation de la démolition en fut donnée par les Electeurs assemblés à l'hôtel de Ville qui ont nommés Mrs Jalliers de Salvaut, de la Poisse et Montizon tous trois architectes nommés, Ingénieurs Nationaux pour présider à la ditte Démolition ; et démolie par P. F. Palloy patriote qui en a levé ce plan et en a fait hommage aux quatre-vingt-trois départements, Districts, Cantons, et colonies de l'Empire français, jour du Pacte fédératif du 14 juillet 1790, l'an deuxième de la liberté. »

1 - Procédé de gravure dérivé de l'eau-forte dont la technique a été mise au point à la fin du XVIII^e siècle.

Cette gravure, réalisée par Jean-Baptiste Chapuy² selon le plan de Palloy, a été imprimée à deux ou trois mille exemplaires. Notre « Patriote » en a fait un usage abondant. Il l'offre, dès 1790, en hommage à l'Assemblée nationale, aux représentants des fédérés, aux administrations et à un certain nombre d'hommes politiques. Ce plan fait partie des « objets civiques » accompagnant les envois des modèles réduits de la Bastille dans les départements mais prendra véritablement valeur de « relique » quand il sera attaché à une pierre des anciens cachots lors de sa distribution dans les districts et cantons.

Une pierre offerte à Cluses

Revenons sur cette période historique : une armée, commandée par le général Montesquiou, renforcée par la Légion des Allobroges³, pénètre en Savoie le 22 septembre 1792 sans coup férir, laissant les garnisons piémontaises repasser les Alpes. Le rattachement du duché de Savoie à la France, demandé par l'Assemblée des Allobroges, est entériné par la Convention le 27 novembre 1792, créant un 84^e département, celui du Mont-Blanc. Il est divisé en sept districts : Annecy, Carouge, Chambéry, Cluses, Moûtiers, Saint-Jean-de-Maurienne, Thonon. Bonneville perd ainsi son rang de capitale car Cluses, l'ancienne rivale, devient chef-lieu de district. C'est à ce titre que Cluses reçoit sa « pierre de Palloy » ; cette dalle reviendra à Bonneville promue sous-préfecture après la scission du département du Mont-Blanc et la création du département du Léman en 1798⁴.

Pierre-François Palloy : l'entrepreneur patriote

Le parcours remarquable d'un homme nouveau

Né à Paris en 1755 d'un père marchand de vin, Palloy fréquente le collège d'Harcourt⁵ puis apprendra le dessin, servira six ans dans l'armée, travaillera un an dans le commerce avant d'entrer comme commis chez l'architecte-entrepreneur Nobillot. En épousant la fille de son maître en 1776, puis en prenant la tête de l'atelier de son beau-père, il confirme sa position sociale dans la bourgeoisie aisée parisienne. Dans un récit autobiographique, il estime sa fortune d'avant la Révolution à la somme considérable de 500 000 livres⁶. Il s'établit en 1786 au 20 rue des Fossés-Saint-Bernard⁷ dans un immeuble pourvu d'un vaste atelier. Ce parcours très diversifié, au carrefour des mondes du bâtiment, de l'armée, mais aussi des arts et du commerce est une



Portrait de Pierre-François Palloy (1755-1835), eau-forte de Louis-Charles Ruotte 1792. Cette gravure fut offerte à Palloy par les « Apôtres de la Liberté », au retour de leur mission dans les 83 départements (Musée Carnavalet).

- 2 - Jean-Baptiste Chapuis (1760-1813), graveur-imprimeur parisien (eau-forte, burin).
- 3 - Des émigrés savoyards en France et divers bourgeois proscrits pour avoir fomenté des troubles comme Dessaix ou Simond, forment à Paris le Club des Allobroges et inondent le duché de Savoie de libelles contre la monarchie absolue. Ils organisent une force armée, la Légion des Allobroges, dont ils offrent les services à la France.
- 4 - Cette scission a lieu après l'annexion par Bonaparte de la république de Genève le 25 août 1798. Le nouveau département du Léman a Genève pour chef-lieu ; il est formé du pays de Gex et du nord du département de la Haute-Savoie actuelle dont Bonneville.
- 5 - Le collège d'Harcourt, actuel lycée Saint-Louis, était destiné à sa création à l'accueil des élèves pauvres originaires des diocèses de Normandie. Il va s'ouvrir progressivement aux élèves issus de la noblesse et de la bourgeoisie parisiennes. De nombreux écrivains, philosophes et futurs hommes politiques y feront leurs études, comme Jean Racine, Montesquieu ou Talleyrand.
- 6 - Récit autobiographique manuscrit, Archives de Paris AZ 719, Collection Boret, Papiers Palloy.
- 7 - Dans le quartier Saint-Victor, 5^e arrondissement actuel, près de Jussieu.

Démolition de la Bastille. Gravure des frères Le Campion (1789). Se pressent au pied de la forteresse nombre de curieux issus des trois ordres alors qu'une horde d'ouvriers détruit les tours (Musée Carnavalet).



richesse qu'il utilisera dans sa carrière future. Son métier d'entrepreneur en maçonnerie lui permet, outre cette forte assise sociale, d'être sollicité par les autorités lors de l'attribution de nombreux chantiers. D'autre part, sa référence comme ancien élève d'Harcourt, son appartenance à la loge maçonnique de « Saint-François des Frères du Parfait Contentement » avec le haut grade de « Souverain Prince Rose-Croix »⁸ lui permettent de constituer un réseau d'influence et de s'imprégner des idées nouvelles véhiculées par la philosophie des Lumières.

Le 14 juillet 1789, Pierre-François Palloy est un des premiers à appréhender la valeur symbolique de la prise de la Bastille comme victoire du peuple de Paris et sa démolition comme victoire de la Liberté contre le despotisme.

Le chantier comme tremplin à la notoriété et à la vie publique

La Bastille n'était plus en 1789 la sinistre prison d'état où l'on était enfermé par simple lettre de cachet. Sous le règne de Louis XVI, les incarcérations se réduisent à moins de vingt par an et les détenus n'étaient que sept lors de la prise de la forteresse. Les conditions de détention dépendaient des moyens économiques du prisonnier et pouvaient être des plus confortables. Le coût exorbitant du bâtiment (entretien, personnel) conduit d'ailleurs Necker, ministre de Louis XVI, à envisager sa fermeture et sa destruction. Pourtant, alimentée par les noirs et effrayants récits d'anciens détenus comme celui de Latude⁹, confortée par les idées des Lumières proposant des réformes de la justice et de l'Etat, l'image de la Bastille devient celle de l'Absolutisme, le symbole de la soumission de tous à un système judiciaire et carcéral honni.

Alors que sa participation effective à l'assaut en tant que membre de la Garde nationale n'est pas avérée, Palloy,

conscient de la valeur symbolique de sa démarche, organise dès le soir du 14 juillet la destruction de la Bastille. Sans attendre l'autorisation des autorités municipales qu'il n'obtiendra que deux jours plus tard, il envoie tous les ouvriers disponibles de son entreprise de travaux publics sur le site, sous la direction de son commis Houette. Ce chantier colossal¹⁰ durera deux ans, comptera jusqu'à un millier d'ouvriers répartis en ateliers et hiérarchisés suivant leur compétence. Palloy fera preuve de qualités exceptionnelles d'organisateur et de meneur d'hommes, là où accidents, rixes, trafics en tout genre sont monnaie courante.

Alors que le démantèlement du « colosse » se met en place, le « Patriote Palloy », nom qu'il s'attribue, orchestre sa célébrité. Drapé des attributs du libérateur, et en grand manipulateur de la sensibilité et de l'émotion, Palloy multiplie et diffuse les objets souvenirs comme autant de trophées révolutionnaires, véritables ex-voto de la liberté. Cadeaux, célébrations, fêtes populaires, discours à l'Assemblée, offrent autant d'occasions de se mettre en valeur sur la scène publique.

8 - Cette élévation au 18^e grade du « Rite Ecossais ancien et accepté » n'est accordée qu'à des maçons choisis, justifiant d'une longue fréquentation des loges de perfection. Palloy semble y avoir fréquenté des proches du duc d'Orléans, Philippe Egalité.

9 - Latude sera embastillé en 1749 par lettre de cachet pour avoir intrigué autour de Mme de Pompadour. Célèbre pour ses multiples évasions pendant les 35 années de son emprisonnement, il publiera en 1787 ses « Mémoires authentiques », pleines d'inexactitudes et d'exagérations.

10 - D'après les comptes de Palloy, remis en grande pompe à l'Assemblée au printemps 1792, le chantier de la Bastille et les chantiers annexes auraient coûté la somme considérable de près d'un million de livres. Les paies des ouvriers étaient assurées par le Trésor public, Palloy servant uniquement d'intermédiaire et de prestataire de service. La municipalité espère rembourser une partie des dépenses par la vente des matériaux. Palloy sera accusé d'avoir dilapidé l'argent public et soupçonné de malversations ; cela lui vaudra quelques mois de prison à La Force entre décembre 1793 et avril 1794. Il en sortira néanmoins blanchi.



Vue de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 sur le plan de la Bastille. « Ici, on danse ». Pendant trois jours et trois nuits, sous les guirlandes et lampions tricolores du décor reprenant la forme de la forteresse, on y chanta, dansa, festoya, railla l'Ancien Régime lors de mascarades. Aquatinte coloriée (Musée Carnavalet).

Un homme hyperactif

De 1790 à 1793, Palloy est omniprésent. Auréolé du succès du chantier de démolition, lieu où se presse le tout-Paris¹¹, notre entrepreneur organise, dès août 1789, des processions au centre desquelles se trouvent des objets utilisés comme des reliques : boulets, chaînes, modèles réduits de la Bastille¹² sculptés dans une pierre de la prison. Il devient l'ordonnateur privilégié des grandes fêtes révolutionnaires, hauts-lieux d'une nouvelle liturgie : processions, chants, serments devant l'autel de la Patrie... autant de célébrations permettant de mettre en œuvre son imagination débordante et son sens de la mise en scène. Le meilleur exemple en est la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 où il réalisa, sur les ruines de l'ancienne forteresse, une architecture éphémère.

Ne se satisfaisant pas de cette seule activité, Palloy s'attelle à la fabrication de nombreux objets souvenirs : boutons, encriers, tabatières, presse-papiers, bonbonnières, bijoux, jeux de cartes et de dominos... comportant tous des débris issus de la Bastille. Ainsi, Palloy commande une poupée destinée à la fille du Roi,

Entrée de serrure en cuivre (le trou n'a pas été percé), fabriquée avec des débris de la forteresse. Inscription : XIV juillet 1789 démolition de la Bastille (MRF 1987-36 Musée de la Révolution française, domaine de Vizille).



Marie-Thérèse, fabriquée à partir des rideaux de la chambre du gouverneur de Launay ; il offre également au Dauphin pour les étrennes 1791 un jeu de dominos taillé dans le marbre de la cheminée du même gouverneur¹³.

Mais c'est par les médailles, support essentiel du discours révolutionnaire, que Palloy se singularise et s'inscrit dans une démarche manifestement politique. Ces médailles sont originales¹⁴, chacune fabriquée à un petit nombre d'exemplaires permettant ainsi de valoriser le récipiendaire et de rappeler la valeur symbolique du matériau utilisé. Assurant le dessin et inventant une symbolique nouvelle, Palloy célèbre les grands événements de la période, fêtant tour à tour le Roi, la Liberté, la Justice, la République avec un certain opportunisme.

La diffusion du symbole

Des messagers de la bonne parole

Non content de la célébration parisienne de son chantier, Palloy va créer un groupe, les « Apôtres de la Liberté », une soixantaine de fidèles choisis pour quadriller la France afin de distribuer les souvenirs de la Bastille tout en diffusant la « bonne parole » de l'entrepreneur. Le terme « d'apôtre » souligne bien la volonté de sacraliser l'entreprise mais dénote aussi le manque d'humilité de Palloy, s'identifiant au Christ pour transmettre le message révolutionnaire... Ces apôtres forment une société, avec règlement, insigne et prestation de serment, selon une organisation quasiment militaire¹⁵. Parmi eux, une dizaine

11 - Des visites sont organisées auxquelles participeront des figures comme Mirabeau ou Beaumarchais. L'engouement sera encore plus important quand on trouvera, au bas d'une tour, des squelettes, considérés comme les ossements de malheureuses victimes de l'Ancien Régime. On paye quelques sous pour se faire enfermer la nuit dans les cachots. Palloy devra user de son autorité pour mettre un terme à tous les commerces parallèles sources de rixes entre les ouvriers (vol et vente de matériaux, visites guidées payantes...).

12 - La première petite Bastille, dont l'idée revient à un ouvrier de Palloy nommé Dax, a été présentée en grande pompe à l'Hôtel de Ville le 23 février 1790. D'abord sculptées directement dans la pierre - comme celle conservée au Musée Carnavalet -, elles seront ensuite fabriquées en nombre avec un conglomerat de débris, moins lourds pour le transport - comme celle du Musée de la Révolution française du domaine de Vizille.

13 - Le jeu de dominos sera remis au Dauphin par Jean, le fils de Palloy qui récitera ce quatrain écrit par son père : « De ces cachots affreux, la terreur des français/Vous voyez les débris transformés en hochet !/Puissent-ils en servant aux jeux de votre enfance/Du peuple vous montrer l'amour et la puissance. »

14 - Ces médailles sont formées de deux plaques distinctes, le plus souvent en fer issu des débris de la Bastille, réunies par un cerclage de cuivre. Il en confie l'exécution à divers artisans dont Thévenon et Ferrandine.

15 - Il n'est donc pas étonnant de voir parmi ces apôtres des parents, amis, ouvriers du chantier mais surtout des vainqueurs de la Bastille et des membres de la Garde nationale. Palloy utilise pour cette organisation son expérience dans l'Armée.



Médaille des Apôtres de la Liberté. Avers : « la liberté ou la mort devise des apôtres du Patriote Palloy » ; la liberté brandissant un livre et un drapeau surmonté du bonnet phrygien ; au fond, démolition de la Bastille et section de soldats. Revers : « ce fer vient des chaînes du pont levi de la Bastille ; donné par le patriote Palloy aux apôtres de la liberté reconnu le 11 mars 1792 l'an 4^{ème} par l'assemblée nationale ».

est envoyée en mission dans les 83 départements à partir d'octobre 1790 tandis que les 50 autres ont pour tâche d'assister l'entrepreneur lors des cérémonies et célébrations qu'il organise.

La mission des émissaires départementaux est précisément définie par Palloy comme suit : « *Arrivé dans chaque département [...] le voyageur prononcera son discours [...] ne devra pas trop entrer en matière de conversation, éviter toutes discussions, écouter avec attention et suivre leurs raisonnements patriotiques [...] ne rien laisser échapper de tout ce qui peut être utile à la chose publique et aux intérêts du projet...* », sans oublier de faire l'éloge du démolisseur et de certifier les objets comme issus des vestiges de la Bastille. Chaque « apôtre » est payé par l'entrepreneur en fonction de la distance parcourue jusqu'aux départements desservis et du temps de séjour à destination¹⁶. Il ne doit accepter aucune rémunération sur place afin d'éviter toute accusation de corruption et justifier son action par un compte rendu. Trois caisses par département, soit 249 en tout, vont être acheminées contenant, comme pièce principale, une petite Bastille agrémentée de divers accessoires miniatures¹⁷ et d'un plateau en bois servant de socle ; sans compter divers souvenirs dignes d'une liste à la Prévert : un boulet, une cuirasse, un plan de la forteresse, divers livres, gravures et même quelques vers de la plume de Palloy lui-même... Des pierres avec le portrait du Roi ou avec le plan de la forteresse sont destinées aux districts¹⁸ dont « *toutes les matières utilisées pierre, carton, papier, verre, bois, fer sont toutes fragments de la Bastille* ».

Cette entreprise complexe et extrêmement coûteuse - aux frais de l'entrepreneur qui ne demande aux départements que le remboursement des frais de port - appuie la réforme administrative de l'Assemblée constituante créant de nouveaux cadres territoriaux¹⁹ : les objets souvenirs de la Bastille, comme représentations de la victoire du peuple sur le despotisme, deviennent les symboles de l'union de tous les Français autour de la

Liberté défendue par les révolutionnaires. Ce faisant, Palloy démontre son patriotisme, ce dont il sera récompensé par l'attribution de divers chantiers publics, comme celui de l'aménagement de la prison du Temple pour la famille royale en 1793.

Un émissaire en Savoie

Au printemps 1793, Palloy commence une seconde campagne « d'envois patriotiques ». Tout d'abord, il organise le remplacement des pierres comprenant « l'effigie du traître Louis XVI » par d'autres avec une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dans tous les chefs-lieux de France et les communes de la Seine. Puis il s'intéresse aux territoires nouvellement conquis : la Savoie, le Comté de Nice, les territoires à l'ouest du Rhin, en Alsace et en Wallonie.

Les nouvelles reliques de la Bastille, identiques à celles envoyées dans les 83 départements en 1790, serviront à légitimer et magnifier symboliquement l'acte de conquête militaire comme un acte de libération du despotisme.

C'est « l'apôtre » Woillez qui est envoyé sur la route par l'entrepreneur, de Chambéry (département du Mont-Blanc) à Mons²⁰, à Nice (département des Alpes-Maritimes), à Mayence (département de Mont-Tonnerre) et finalement aussi à Bruxelles en 1795 (département de la Dyle). Woillez se présente le 19 mars 1793 devant le conseil général du département du Mont-Blanc à

16 - 20 sols par lieue de poste et 9 livres pour chaque séjour prescrit.

17 - L'échelle de Latude, la potence de la cour de la cuisine, petits boulets et canons, pont-levis avec chaînes, grilles aux fenêtres et pour la porte, drapeau blanc, l'horloge fixée à 5h30, heure de la capitulation.

18 - On trouve également d'autres types de pierres : celles de Vatimont en Moselle et de Chambéry sont gravées d'un bonnet phrygien et d'une pique. Celle de Montreuil-sous-Bois reprend un plan gravé de la Bastille très succinct.

19 - Le décret du 14 décembre 1789 crée les municipalités et celui du 26 février 1790 instaure le découpage en 83 départements.

20 - La Belgique sera conquise par les troupes révolutionnaires, conduites par le général Dumouriez, après la victoire de Jemmapes sur les Autrichiens en novembre 1792.



Modèle de la Bastille réalisé sous les ordres de Palloy, envoyé dans le département de l'Isère en 1790 (MRF 1986-2, Musée de la Révolution française, domaine de Vizille ; dépôt du Musée de Grenoble). C'est un modèle du même type qui a été envoyé à Chambéry.

Chambéry avec ses objets souvenirs : un modèle réduit de la Bastille et une médaille pour le département, une pierre et une médaille pour la commune. Il en fait le récit suivant à Palloy dans son compte rendu : « *Les six pierres sont arrivées à Chambéry et, à mesure que le Département trouve occasion, ils les font passer et retirer le procès-verbal qu'elles sont toutes parvenues. [...] Je n'ai aucunement oublié que ma mission apostolique était de retirer les procès-verbaux pour vous prouver mon zèle et attachement à remplir les devoirs que je me suis imposé [...] pour que les pierres tel que vous me le marquez soient transmises à la postérité pour leur faire connaître la haine que le peuple avait pour un monument aussi atroce. Aussi, je suis sûr que vous avez plaisir d'entendre le récit des réjouissances que l'on a fait pour manifester la joie de son anéantissement.* »

La pierre destinée à Cluses, puis cédée à Bonneville, fait bien partie de cet envoi²¹. La date inscrite sur la dalle du 1^{er} janvier 1793 s'avère erronée : elle correspond sans doute à sa date approximative de fabrication en série et non à celle de sa remise au chef-lieu de district. Peu de pierres de ce type sont arrivées jusqu'à nous. Trop empreints de républicanisme, ces emblèmes vont disparaître peu à peu des édifices publics à partir du coup d'état du 18 brumaire. Certaines seront brisées ou perdues, d'autres réemployées comme à Thonon dans l'ancienne muraille du château. Celle de Bonneville a été retrouvée dans le grenier de la mairie et sauvegardée par M. Paul Guichonnet. Cet « oubli » de 150 ans a permis une conservation « en l'état » de cet objet souvenir qui, malgré quelques traces d'humidité sur le plan, a gardé toutes les caractéristiques originales des envois de Palloy, en particulier son cadre tricolore²².

Ainsi, notre pierre de la Bastille est un élément significatif de la construction d'un mythe dont le « Patriote Palloy » est, comme nous l'avons montré, l'acteur majeur. La carrière de Palloy ne peut en aucun cas être réduite à celle du démolisseur de la Bastille, enrichi aux frais de l'état ; il a d'ailleurs terminé sa vie dans la pauvreté, quémandant aux gouvernements successifs une rente qu'il aura bien du mal à obtenir. Malgré un ego surdimensionné qui rend le personnage parfois ridicule par sa grandiloquence et sa mythomanie, cet entrepreneur, en s'appuyant sur la culture populaire et la force magique des symboles, a eu l'intelligence de croire en la puissance de l'image.

Palloy est une sorte de « Bastille faite homme ». Si son nom disparaît des livres d'histoire, le symbole de la destruction de la forteresse reste bien vivant comme emblème de la Liberté.

Dominique Détharré

SOURCES :

- *Démolir la Bastille*, Héloïse Bocher, Vendémiaire, 2012.
- *Livre de raison du Patriote Palloy*, Romi, Editions de Paris, 1956.
- *L'imagerie révolutionnaire de la Bastille*, Rolf Reichardt, Paris Musées, 2009.
- *The Bastille, history of a symbol of despotism and freedom*, H.J. Lüsebrink, R. Reichardt, 1997.
- *Le patriote Palloy et l'exploitation de la Bastille*, Victor Fournel, 1892.
- Article : *Prendre la parole en révolution le cas Palloy, démolisseur de la bastille ?*, Héloïse Bocher, Annales Historiques de la Révolution française, 2013, p. 86 à 106.
- Article : *Deux pierres de la Bastille*, A. Dupont, P. Guichonnet, *Revue de Savoie*, 1957, p. 216 à 226.

21 - Le procès-verbal de réception n'a pas été trouvé.

22 - Voir la description précise de ces pierres dans le « *Livre de raison du Patriote Palloy* », Romi, p. 118-119. La pierre de la Bastille (identique à celle de Bonneville) conservée au Musée de la Révolution de Vizille n'a pas conservé son cadre tricolore.

Le capitaine Félix Pinget de Viuz-en-Sallaz : un autodidacte visionnaire politiquement incorrect

« Le programme, dont nous confierons l'exécution à la nouvelle Chambre (Assemblée nationale aujourd'hui), doit donc comprendre les réformes suivantes : 1° Dégrèvement sérieux et définitif de l'impôt foncier [...], 2° Etablissement d'un impôt progressif sur le revenu, 3° Réforme complète de notre organisation judiciaire, tendant à la simplification de la procédure et à la gratuité de la justice [...], 5° Introduction du référendum dans notre constitution, ayant pour but de faire trancher par un vote populaire les différends qui peuvent s'élever entre la Chambre des députés et le Sénat, 6° Réduction au strict minimum du nombre exagéré des fonctionnaires, 7° Loi consacrant l'incompatibilité des fonctions de député et de sénateur avec d'autres fonctions électives [...]. »¹ Certes, ces idées existent dans la France de 1898.

La surprise vient de ce que l'auteur du texte, Félix Pinget, né à Viuz-en-Sallaz, soit un capitaine, en retraite depuis 1896, Chevalier de la Légion d'honneur.

Une enfance viuzienne dans une famille d'origine bogèvane

Les arrière-grands-parents de Félix Pinget, François et Françoise, tous deux Pinget et cultivateurs, vivent à Bogève dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Leur fils, Joseph Marie né à Bogève en 1784, vient se marier à Viuz-en-Sallaz, en 1806, avec Péronne Gaillard-Ballaz, une Viuzienne. Il est le premier à s'installer à Viuz où, cultivateur, il va développer une activité complémentaire d'aubergiste². L'auberge n'est autre que la ferme qui est aussi la maison d'habitation. Le père de Félix, Joseph, né à Viuz-en-Sallaz le 23 juin 1817, est indifféremment laboureur, commerçant, ou aubergiste, selon les années et les actes d'état civil. Sa mère, Appoline Gaillard, née à Viuz le 8 février 1826, est très jeune, même pour cette époque, puisqu'elle n'a que 17 ans. Elle est le fruit d'une passion de sa mère, Josephte Gaillard, mariée à Joseph Gavard-Boitier en 1813 et veuve en 1819, pour Claude François Saillet, un tailleur de Burdignin³. Félix est l'aîné des dix enfants du ménage. Il naît à Viuz le dimanche 14 septembre 1844. Après lui



Viuz-en-Sallaz vers 1890.

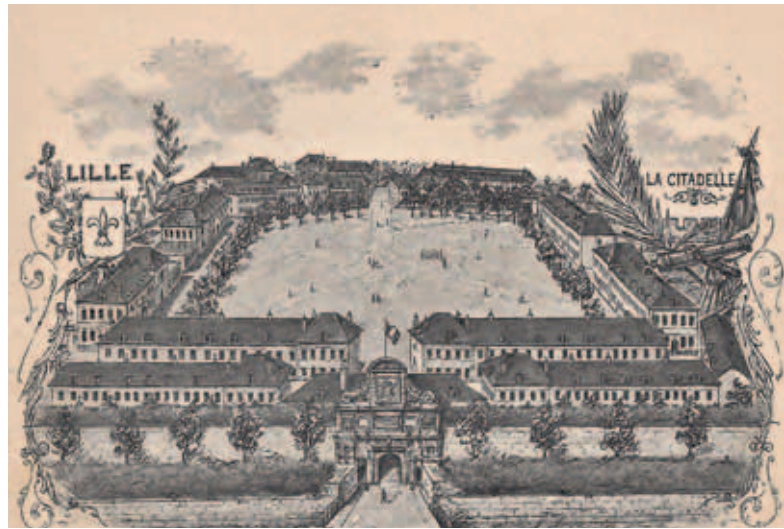
- 1 - F. Pinget, *Electeurs, prenez garde à vous !*, Librairie Jean Chambet, Annemasse, 1898, pages 15 et 16.
- 2 - On pouvait encore voir, jusque dans les années 1950, des cafés de village qui n'étaient rien d'autres que la salle de séjour (grande cuisine où se déroule la vie familiale à l'exception du coucher) d'un cultivateur.
- 3 - Josephte confesse le nom du père de sa fille naturelle au syndic de Viuz qui, selon la loi de cette époque, devait poser la question du nom du père en cas d'accouchement d'enfant naturel, sans obligation de réponse.

vont se succéder, en une équitable répartition, quatre garçons et cinq filles : Ferdinand (né le 25.09.1846 - † à Viuz célibataire le 06.03.1890), Louis (né le 27.05.1849, aveugle de naissance), Marie-Louise (née le 04.10.1851), Joséphine⁴ (née le 01.07.1853), Augustine Marie⁵ (née le 21.08.1855), Philomène (née le 13.06.1858), Eugénie (née le 24.03.1863), Emile⁶ (né le 31.12.1863), Joseph Léonard⁷ (né le 05.11.1868).

De la vie de la famille Pinget à Viuz-en-Sallaz, nous ne savons pas grand-chose. Dans « *Feuilles de carnet* », Félix Pinget n'évoque qu'une seule fois la maison de son enfance : « *Je vois (dans un rêve) sur le flanc de la montagne, la rustique maison paternelle. C'est l'heure de la veillée ; quelques vieux voisins se chauffent derrière le poêle. Ma mère, placée sous l'unique lampe et entourée de mes frères et sœurs, coud distraitemment [...]*⁸ ». Une chose est sûre, tous les enfants Pinget, si nous ignorons tout, ou presque, de leurs fréquentations scolaires, savent lire, écrire, compter. Dans « *Feuilles de carnet* », de retour de la guerre et traversant Genève le 20 juin 1871, Félix Pinget écrit : « *J'ai traversé Genève, humble, la tête basse, [...] craignant même de rencontrer mes anciens camarades du collège de Ferney [...]*⁹ ». Félix est donc allé au collège de Ferney-Voltaire. Pourquoi Ferney-Voltaire alors qu'il habite Viuz-en-Sallaz ? Jusqu'à quelle classe a-t-il suivi les cours du collège ? Nous n'en savons rien, mais il est sûr qu'il n'a pas atteint le niveau du baccalauréat : cela aurait été mentionné dans son dossier militaire où il est toujours qualifié 'd'autodidacte'. Classé cultivateur lors de son recensement militaire à Viuz-en-Sallaz en 1862, il se trouve dispensé de service militaire, en 1865, comme aîné de 9 enfants.

L'émigration à l'intérieur ou le progrès social par la carrière militaire

Le mardi 5 septembre 1865, Félix Pinget est incorporé au 75^e de ligne¹⁰ à Lyon, « *entré au service comme remplaçant, par voie administrative, pour 7 ans.* » L'armée reste, pour les Savoyards, un moyen d'émigrer, de quitter le village où la petite agriculture demeure le seul débouché, de voir du pays, et, avec un peu de chance, de progresser dans la hiérarchie et de s'assurer ainsi une retraite. L'engagement volontaire dans l'armée peut donc se qualifier d'émigration à l'intérieur. En remplaçant un tireur au sort de « mauvais numéro », Félix Pinget reçoit une rétribution relativement importante, entre 1 500 et 2 000 francs (de 6 à 8 000 euros), amputée d'une commission versée à « l'agence de remplacement¹¹ » moteur de la transaction. Le remplaçant Pinget se trouve à l'aise dans le milieu militaire, puisque, dès le 6 octobre 1867, il est sergent fourrier. Le 75^e RI quitte Lyon, fin



Caserne de la citadelle de Lille : la reine des citadelles selon Vauban.

1868-début 1869, pour Lille où il est caserné à la citadelle. Le 1^{er} septembre 1869 Félix Pinget est promu sergent-major. Survient la guerre de 1870, le 75^e se bat, le 16 août, à Rezonville (ouest-sud-ouest de Metz), le 18, à Saint-Privat-la-Montagne (nord-ouest de Metz) et, le 31, à Servigny-les-Sainte Barbe (nord-est de Metz). Comme le reste de l'armée du maréchal Bazaine, le 75^e RI, ne fait rien par la suite jusqu'à la capitulation de Metz, le 29 octobre 1870 : « *Tout est fini, la capitulation est signée. Les braves*

- 4 - Entre chez les Sœurs de la Charité de La-Roche-sur-Foron où, devenue sœur Berthe Marie, elle est infirmière à l'hôpital de la ville. Elle reçoit, le 12 janvier 1922, la médaille d'honneur des Epidémies (bronze).
- 5 - Rejoint sa sœur chez les Sœurs de la Charité ; vers 1900 elle se trouve au couvent de Faverges.
- 6 - S'engage dans l'armée en 1883 et sert pendant 20 ans. En 1903, prend sa retraite étant adjudant au 97^e RI de Chambéry. Obtient, dès 1903, un poste de receveur-buraliste à Pouilly-les-Feurs (Loire) où, selon la mairie, il ne semble avoir laissé aucun souvenir.
- 7 - S'engage pour trois ans, en 1887, au 18^e régiment de chasseurs à cheval (Lunéville) et devient brigadier en 1888. Libéré en 1890, part travailler chez un agent de change à Paris. Il se marie à Paris (2^e) avec Marie Lucie Servant, le 23 août 1902. Un divorce intervient le 22 novembre 1921 à Paris. Joseph Léonard est le seul des garçons Pinget qui aurait une descendance (source non confirmée). Il n'est pas rappelé en 1914.
- 8 - *Feuilles de carnet, 1870-71, j'y étais*, Imprimerie Joseph Chambet, Annemasse, 1896, page 52 ; à noter que, si Félix Pinget évoque sa mère par deux fois (pages 52 et 195), il ne parle jamais de son père.
- 9 - In *Feuilles de carnet*, op. cité, page 194.
- 10 - C'est ainsi qu'on appelle les régiments d'infanterie « destinés à combattre en ligne » par opposition à l'infanterie légère, qui, ayant pour mission d'éclairer la ligne, ou de harceler l'ennemi, a une formation de base en colonne. Les chasseurs et les tirailleurs font partie, à l'origine, de l'infanterie légère. L'infanterie légère disparaît en 1855. L'expression « de ligne » disparaît définitivement avec la guerre de 1914-1918.
- 11 - Il existe à Annecy, comme dans toutes les préfectures de France, des « agences de remplacement » où les tireurs de mauvais numéro peuvent trouver et payer un remplaçant sur la base d'un contrat.

soldats qui avaient combattu si vaillamment à Borny, à Gravelotte et à Saint-Privat, ont été livrés aux Allemands par un traître ; et, comme suprême injure, on les a obligés à remettre, intacts, à l'ennemi leurs armes et leurs drapeaux ! »¹² Le sergent-major Pinget s'évade dès le 6 novembre, et, via le Luxembourg et la Belgique, rejoint Lille le 10 novembre. A titre de récompense, il est promu adjudant le 3 décembre 1870. Versé au 67^e régiment de marche, il combat dans le Nord et notamment à Saint-Quentin. Sa valeur est remarquée et il est nommé sous-lieutenant au 67^e régiment de marche¹³, le 10 février 1871, à l'âge de 26 ans, moins de six ans après son incorporation. Avec le 67^e RI il participe à la répression de la Commune parisienne. Le 7 septembre 1878, il est promu lieutenant au 84^e RI, et, le 29 décembre 1885, capitaine au 73^e RI. Toujours capitaine au 73^e RI à Béthune (Pas-de-Calais), il « *est admis à faire valoir ses droits à la retraite, le 20 mai 1896.* »

Conscient de son infériorité technique et théorique par rapport à ses camarades officiers qui, pour la plupart sortent d'une école militaire, Félix Pinget, d'une part, par le travail personnel et les lectures, accroît considérablement sa culture générale, d'autre part, se porte volontaire pour des stages techniques. C'est ainsi que, dès 1872, il suit les cours de l'Ecole normale de gymnastique et d'escrime de Joinville-le-Pont, dont il sort 16^e sur 35 candidats reçus. Puis, en 1876, il va à l'Ecole de tir du camp du Ruchard¹⁴ dont il sort 12^e sur 69 élèves. En novembre 1886, il est détaché de son régiment pour suivre les cours de la direction d'artillerie de Douai. En 1888, il suit les cours de l'Ecole normale de tir du camp de Châlons¹⁵ où il obtient la note moyenne de 16,73. A la sortie de l'école, il part en stage pour trois mois à la cartoucherie de Douai¹⁶. Etant avec son régiment à Béthune (Pas-de-Calais) en août 1889, il apprend que des « *manœuvres de division contre division* » vont avoir lieu en Suisse, entre Berne et Soleure, du 7 au 12 septembre. Pinget intervient auprès de l'attaché militaire français en Suisse et obtient l'autorisation de suivre ces manœuvres et de rester en Suisse, « *pour rédaction de son rapport* » jusqu'au 13 novembre 1889. Parlant couramment allemand, il tire de ces manœuvres un très riche, et souvent passionnant rapport de 71 pages, dont 12 sont consacrées à l'organisation de l'armée suisse, et 10 pages d'observations et appréciations personnelles. Ce rapport constitue le premier travail intellectuel où le capitaine Pinget peut faire valoir tant ses connaissances que son sens de l'observation et de la critique. Transmis au ministre de la Guerre par l'attaché militaire, le lieutenant-colonel Léonce d'Heilly¹⁷, il vaut au capitaine Pinget une lettre de félicitations du ministre. Pinget, dans ses conclusions, insiste tout particulièrement sur le côté

pratique de l'équipement du soldat, et de l'instruction militaire en Suisse. On sent, à la lecture de son rapport, que l'officier savoyard trouve dans l'armée suisse la confirmation d'un certain nombre d'idées personnelles¹⁸. Les annotations dans la marge démontrent, toutefois, que les têtes pensantes du ministère de la Guerre se situent assez souvent fort éloignées des pensées du capitaine Pinget.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 1891, le capitaine Pinget est envoyé en stage à la manufacture d'armes de Saint-Etienne. Il profite de ses soirées pour mettre la dernière main à l'étude sur laquelle il travaille depuis son séjour en Suisse : « *La France et les pays neutres* ». Pour lui, les neutralités suisse, belge et luxembourgeoise posent de sérieux problèmes à une défense du territoire français. Ces neutralités sont-elles crédibles en cas d'attaque allemande ? Ce travail lui vaut une lettre « d'éloges » du ministre de la Guerre¹⁹. La rédaction de ces deux rapports amène le capitaine Pinget à considérer que, d'une part, il sait écrire et exposer ses idées, souvent originales car il recherche les sources étrangères, d'autre part, sa culture

12 - In *Feuilles de carnet*, op. cité, page 54.

13 - Promu à titre provisoire, la Commission de révision des grades, nommée le 8 août 1871 par l'Assemblée nationale et présidée par le général Changarnier, le confirme dans son grade à compter du 10 février 1871.

14 - Créé en 1873, le camp du Ruchard se trouve à Avon-les-Roches en Indre-et-Loire. L'Ecole d'application du tir y fonctionne de 1875 à 1914. Une autre école existe au camp de la Valbonne près de Lyon.

15 - L'Ecole normale de tir est l'école supérieure en matière de tir et se situe au camp de Châlons, aujourd'hui camp de Mourmelon, au nord de Châlons-en-Champagne.

16 - Aujourd'hui musée de la Chartreuse, ancienne chartreuse Saint-Joseph devenue, pendant la Révolution, une cartoucherie fonctionnant jusqu'à la guerre de 1914. Les munitions fabriquées étaient frappées du code A.DI.

17 - Léonce d'Heilly (1841-1923), Promotion du Céleste Empire à Saint-Cyr (1860-1862), a commandé de 1883 à 1887 le 14^e BCP et réalisé avec son bataillon un raid pédestre resté fameux : parti de Fort-Queyras (Hautes-Alpes) à 2 h du matin, le bataillon rallie Briançon à 13 h via l'Izoard ; reparti à 15 h, il arrive à Guillestre (Hautes-Alpes) le lendemain à 6h30, au complet, fanfare en tête ! 68 km en 27 heures avec le chargement de campagne sur le dos, soit de 25 à 30 kilos incluant l'armement, sous le soleil torride du mois d'août 1886.

18 - Deux exemples : « *L'uniforme du soldat suisse, par son ampleur, par sa couleur sombre, répond mieux que le nôtre aux exigences de la guerre* » (page 51). « *Les soldats suisses sont en général de bons tireurs, cependant, je suis certain que les trois quarts d'entre eux seraient très embarrassés de donner, comme les nôtres, une définition des lignes de mire, de tir et de la trajectoire, de faire la nomenclature du fusil, d'indiquer le poids de l'arme, la profondeur et le pas des rayures, etc. etc.* » (page 57).

19 - Dans les deux cas il s'agit de Charles de Freycinet (1828-1923), ministre de la Guerre sans interruption de 1888 à 1893 sous cinq gouvernements différents, quatre fois Président du Conseil entre 1880 et 1892. Fut une dernière fois ministre dans le gouvernement Aristide Briand en 1915-1916, à l'âge canonique de 87 ans !



Entrée du camp du Ruchard et de l'école de tir.



A l'école de tir du camp de Châlons, l'étude des trajectoires n'interdit pas l'humour.

générale et militaire dépasse très largement celle de ses camarades officiers. En outre, dans son métier d'officier, il possède un bagage technique très au-dessus de la moyenne. C'est ce qui va l'amener, dès 1892, à écrire, et faire éditer chez les deux grands éditeurs militaires de l'époque²⁰, un certain nombre de brochures.

L'écrivain militaire et le penseur à contre-courant

Les *'Basler Nachrichten'* publient, en 1892, un article, signé d'un lieutenant de l'armée suisse, expliquant que « *Pour les Italiens, le plus court chemin pour rallier la gauche des forces allemandes du côté de Belfort, c'est la ligne du Gothard* », créant donc un danger au sud de la Suisse. L'officier suisse conseille aux Italiens d'utiliser plutôt la ligne du Brenner. Pinget traduit cet article et l'assortit de deux courtes études sur « *L'opinion en Suisse* » et « *Par qui la neutralité suisse est menacée* ». Il conclut à la possibilité de l'hypothèse « *à condition cependant d'avoir à [...] disposition un matériel roulant de chemin de fer suffisant* ». L'opuscule de 18 pages, intitulé « *Les Italiens devant Belfort, Comment les fortifications du Saint-Gothard pourront être tournées par l'armée italienne* », est remarqué. Félix Pinget n'en reste pas là et continue d'étudier cette question. Ce qui l'amène à publier, en 1895, un opusculé de 46 pages « *Lignes de concentration des armées de la Triple Alliance* ». Se fondant sur une déclaration officielle du chancelier allemand, le général von Caprivi²¹, considérant « *comme un fait prévu et un projet arrêté* » l'utilisation par l'Italie de la ligne autrichienne du Brenner, Pinget étudie les parcours possibles pour des armées italiennes venant attaquer la France du côté de Belfort. Ses conclusions sont qu'il faudrait, d'une part, au minimum vingt jours à un corps d'armée italien pour être en mesure d'agir aux environs de Saint-Louis, d'autre

part « *pas moins de 334 trains pour le transport des deux corps d'armée* ». Comme une grande partie de la ligne du Brenner est à voie unique, la menace italienne sur Belfort reste très relative.

L'année 1896 étant celle de sa mise à la retraite, Félix Pinget en profite pour publier deux ouvrages concernant directement l'armée française. Le premier, opusculé de 22 pages, est sobrement intitulé « *Les Permissions dans l'armée* ». On comprend dès les premières lignes pourquoi le capitaine commandant une compagnie a attendu la retraite pour traiter ce sujet ! Alors que les hommes politiques et d'influence de tous bords et de tous horizons cherchent par tous les moyens à influencer l'autorité militaire pour accorder de très larges et nombreuses permissions à leurs protégés, Pinget propose tout simplement de quasiment les supprimer ! Pour lui, il y va de la qualité de l'instruction des soldats, et donc de leur aptitude à faire la guerre. En conséquence, il propose : une permission de 24 heures par trimestre aux bons sujets tireurs de 1^{re} classe, des permissions de 4 jours maximum en cas de maladie grave ou décès d'un proche, une permission de 8 jours maximum aux bons sujets fils d'agriculteurs au moment des moissons. Il faut bien reconnaître que si son raisonnement ne s'accorde pas du tout à l'air du temps, il n'en demeure pas moins convaincant. 1896 voit également la parution de son chef-d'œuvre, « *Feuilles de carnet* », ses mémoires sur la guerre de 1870-1871 et la Commune. Remarquablement écrit, fourmillant de détails ignorés, rempli de notations personnelles, son livre mériterait d'être réédité car il est un des excellents livres originaux sur cette guerre. Il y

20 - Henri Charles-Lavauzelle créé en 1835 à Panazol (Limoges), Berger-Levrault créé à Strasbourg en 1876 et transféré à Nancy en 1871 : ces deux maisons d'édition existent toujours.

21 - Général Georg Leo von Caprivi (1831-1899), chancelier d'Allemagne de 1890 à 1894.

révèle une des faiblesses de l'armée française de 1870, l'absence totale de liens entre le commandement et les unités. C'est ainsi que décrivant, lors de la capitulation de Metz, la livraison des soldats français aux Allemands, il note : « *Nous sommes comptés, puis parqués temporairement comme des moutons. Nos généraux assistent à cette honteuse formalité. On me fait remarquer la figure impassible de notre général de division²² : je ne le connaissais pas ; c'est la première fois que je le vois depuis le commencement de la guerre !* » Son livre de souvenirs se termine par l'ascension de la Pointe des Brasses et une rêverie poétique sur le paysage alpin savoyard.

Le pamphlétaire politique et le silence

La dernière publication connue du capitaine Pinget paraît en 1901 et s'intitule « *Le Service militaire de deux ans et ses conséquences* »²³. Admettant le principe du service militaire de deux ans, Félix Pinget le conditionne à son universalité intégrale, donc sans dispense, et à une entière et intensive dévotion à l'instruction. Pinget exprime dans cet opuscule de 31 pages la pensée majoritaire chez les militaires, pensée qui ne sera, hélas, pas suivie par le pouvoir politique. Tous les ouvrages à connotation militaire sont signés 'capitaine Pinget'. Une seule publication de 30 pages, parue à Annemasse en 1898, est signée 'F. Pinget', et pour cause. Dans « *Electeurs, Prenez garde à vous !* », paru avant les élections législatives des 8 et 22 mai 1898, Félix Pinget affirme en préambule : « *Non, les députés que vous qualifiez de « dévoués » n'ont rien fait pour les paysans, n'ont rien fait pour les ouvriers, n'ont rien fait pour les petits commerçants, en un mot, n'ont rien fait pour le peuple. Ils n'ont travaillé que pour eux [...].* » Et il ajoute : « *[...] si nous voulons faire cesser l'exploitation dont nous sommes les victimes, si nous ne voulons pas devenir la proie des prétendants qui nous guettent, faire circuler un peu d'air pur dans cette atmosphère politique empestée où, seule, prospère une oligarchie de corrupteurs et de corrompus, mais dans laquelle le peuple s'étiole et s'anémie. Il suffit de le vouloir, le suffrage universel nous en donne les moyens.*²⁴ » Le discours est net et ne correspond en rien à la traditionnelle, et réglementaire, obligation de réserve des militaires sur les sujets politiques. Après avoir exposé et expliqué son programme, repris partiellement en introduction, Félix Pinget conclut : « *[...] et surtout repoussons comme il convient, c'est-à-dire avec autant d'énergie que de mépris, les tentatives que feront les anciens « majoritaires » pour reprendre une place autour de ce qu'ils appellent « l'assiette au beurre ».* »



Après 1898, si l'on excepte le peu connu opuscule de 1902 discrètement imprimé à Annemasse, Félix Pinget n'a plus accès aux éditeurs militaires reconnus et disparaît totalement de la scène. Lorsqu'il meurt, en 1929, à son domicile de la rue Centrale, aujourd'hui rue du Commerce, à Annemasse, son décès passe pratiquement inaperçu. Et aujourd'hui qui connaît le capitaine Pinget ? Qui a lu ne serait-ce que « *Feuilles de carnet* » ? Domage, car l'homme Pinget se révèle intéressant. Parti de très peu, il acquiert une certaine reconnaissance du milieu militaire, tout en restant bien ancré dans son milieu d'origine populaire, paysan et petit commerçant. Comme il a beaucoup lu, beaucoup observé, beaucoup réfléchi, et qu'il manie la langue française avec maîtrise, il a la force et le courage de mettre ses idées politiques noir sur blanc. Ce n'est évidemment pas ce qu'on attend d'un officier de l'armée française, hier comme aujourd'hui. Et, après 1898, sa retraite ne sera qu'un long silence solitaire.

22 - Général Victor Alphonse Norbert La Font de Villiers (1805-1873) commandant la 3^e division d'Infanterie.

23 - Livre introuvable connu par une critique de la *Revue du Cercle Militaire*, n° 12 du 22 mars 1902, page 346.

24 - Il faut se rappeler que, depuis 1887, la 3^e République a connu le scandale des décorations, le scandale de Panama, la crise du Boulangisme, la crise anarchiste et que, depuis le 13 janvier 1898 (date de l'article de Zola « J'accuse ») l'affaire Dreyfus est relancée. On ne peut donc pas dire que l'atmosphère générale soit bonne !

Pourquoi le capitaine Pinget n'est-il pas monté plus haut dans la hiérarchie militaire ?

La dernière feuille de notes concernant le capitaine Félix Pinget fait ressortir toute l'originalité de celui-ci : «[...] Caractère : froid, sérieux, un peu frondeur, [...] Intelligence : très développée, Jugement : droit, avec tendance à la critique, [...]. Instruction générale : primaire très bonne, très cultivé, sans cesse accrue par le travail, langues étrangères : traduit et parle l'Allemand, [...]. Connaissances spéciales : s'est beaucoup occupé de tir et des armes en service chez les diverses puissances, Aptitudes particulières : goût très vif pour tout ce qui touche aux services militaires. » Ces notes nous apprennent également qu'il monte bien à cheval et qu'il « est un remarquable commandant de compagnie ». Il est même précisé que « sa compagnie est l'une des meilleures du régiment ». Alors pourquoi cet « excellent capitaine sous tous les rapports, très honorable, ayant cultivé son instruction générale, et possédant une instruction militaire complète » n'est-il pas au minimum chef de bataillon ? Les notes du général Alfred Strohl²⁵ commandant la 2^e Division d'Infanterie donnent la réponse : « Ses chefs hiérarchiques lui reprochent une certaine aigreur de caractère, due, sans nul doute, à la situation fautive dans laquelle le place malheureusement son origine (remplaçant). Néanmoins très méritant. » L'origine (noble) d'un officier est bien évidemment l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Une autre origine acceptable, mais de moins bonne apparence,

est l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent. Or, non seulement Félix Pinget ne sort d'aucune école, mais de plus, il ne s'est même pas engagé, il est venu à l'armée comme remplaçant. C'est totalement incompréhensible, donc inacceptable, pour la hiérarchie militaire. Il faut également ajouter que, étant devenu capitaine « à l'échelon exceptionnel », il renonce volontairement à l'avancement car, s'il avait été promu chef de bataillon, il aurait beaucoup perdu au plan financier²⁶.

Didier Dutailly

SOURCES :

- Archives départementales de la Haute-Savoie :
 - Registres d'état-civil de Bogève, Viuz-en-Sallaz et Annemasse 1784-1929.
 - Registres du recrutement Arch. dép. Haute-Savoie, I R 618, I R 639, I R 650.
- Service Historique de la Défense :
 - Dossier capitaine Pinget, cote 5 Yf 91804.
 - L'Armée suisse et ses grandes manœuvres en 1889, manuscrit, cote 7 N 1611.
- Archives nationales :
 - Dossier Légion d'honneur du capitaine Pinget, cote LH/2167/7.

BIBLIOGRAPHIE :

- Publications du capitaine Félix Pinget :
 - *Les Italiens devant Belfort*, Henri Charles-Lavauzelle, Paris, 1892.
 - *Lignes de concentration des armées de la Triple Alliance*, Henri Charles-Lavauzelle, Paris, 1895.
 - *Les Permissions dans l'armée*, Berger-Levrault et Cie, Paris, 1896.
 - *Feuilles de carnet 1870-71, j'y étais*, Imprimerie Joseph Chambet, Annemasse, 1896.
 - *Electeurs, prenez garde à vous !* Librairie Jean Chambet, Annemasse, 1898.
 - *Le Service militaire de deux ans et ses conséquences*, E. de Bank et J. Morel, Annemasse, 1901.



La rue Centrale d'Annemasse, aujourd'hui rue du Commerce, vers 1925.

25 - Général de division Emile Alfred Strohl (Strasbourg 26.10.1834 - † Paris 22.10.1904).

26 - Un des nombreux mystères de la fonction publique est que, par suite d'avancement hiérarchique, on peut subir une perte de revenus !

Sur la route d'un homme, Jean Gay (1864-1955)

Sa famille est ancrée au village de Saint-Jean-de-Tholome depuis au moins 7 générations.

Jean né le 1^{er} février 1864 est l'aîné du foyer de Virgile Gay et de Clémence Chatel, il a grandi au chef-lieu de Saint-Jean-de-Tholome.

Son enfance

Comme tant d'autres au village, ni aisée ni pauvre, sa famille vit de la terre et des deux vaches qu'elle possède. Au fil des registres paroissiaux, on trouve la trace de son aïeul Pierre Gay décédé à Saint-Jean en 1670. Le père de Jean, Virgile, a l'écriture assurée, faite de pleins et de déliés, sa signature est particulière, V et J liés pour Virgile Joseph. L'instruction de ses enfants est importante. M. Eugène Mornal, enseignant depuis 1864 à Saint-Jean, est le premier instituteur de Jean Gay. En 1872, arrive Flavien Eugène Roussillon, maître impliqué dans la vie communale, il est secrétaire de mairie et restera l'instituteur de la classe des garçons jusqu'en 1890. Ce n'est pas dans d'excellentes conditions que Jean Gay étudie, le nouveau bâtiment mairie-école n'est pas encore construit au chef-lieu. Le 31 décembre 1873, l'inspecteur des écoles constate la vétusté des locaux : « *La maison d'école des garçons est en mauvais état, les vieux murs, salpêtrés depuis longtemps sont extrêmement humides, ils pourraient parfaitement s'écrouler au moment du dégel. Il y a péril pour les enfants et pour le maître.* » Ces conditions médiocres n'ont pas altéré le désir d'apprendre de Jean, et ne l'ont pas découragé, puisqu'il embrasse la profession d'instituteur. Il gardera même un bon souvenir de ces jeunes années : « *Qu'il m'est doux le petit village où s'écoula mon premier âge, que je suis fier de notre Môle !, je l'admiraïs de notre école* » écrivait-t-il longtemps plus tard sur le livre d'or de l'hôtel des Roches¹.

L'envol

À l'âge de 18 ans, le brevet élémentaire passé avec succès à Annecy le 22 mars 1882, il est nommé instituteur suppléant à Neydens. À l'annonce de cette nouvelle, il écrit à l'inspecteur « *le 29 du présent*

A L'ABEILLE

A tire d'aile, ô va, ma vive, active abeille,
Recueillir le pollen, en remplir ta corbeille,
Et semer à foison cette poussière d'or
Qui féconde les fleurs, répandant un trésor ;
Entrouvre la corolle et vide son calice,
Suce à fond son nectar, savoure ce délice,
Et rapporte au rucher ton succulent butin !
Modèle de travail et modèle de vie,
Allant de l'aube au soir et du soir au matin,
Ton vol me charme et berce mon âme ravie !
Sans trouble et sans calcul, tu remplis ton devoir ;
Tu bâtis ton rayon en génial architecte,
Et confonds les savants, ô merveilleux insecte,
O reflet de sagesse et de divin savoir !

J. GAY

Lors du centenaire de la société d'apiculture en 1995, Jean Gay n'a pas été oublié. Poème extrait de la revue le Trait d'union des apiculteurs de Haute-Savoie.

mois, je serai rendu à mon poste pour entrer en fonctions le 1^{er} juin ». Il fait partager sa joie à son maître, inspirateur de sa vocation. Fier, M. Roussillon remercie le 29 mai 1882 l'inspecteur d'académie de sa « *paternelle sollicitude* » pour son élève Jean Gay. « *J'ose espérer Monsieur l'inspecteur que ce jeune homme se rendra digne de la confiance dont vous l'avez honoré.* »

Premier poste, nouvelle vie qui se profile.

Jean fait la connaissance d'une jeune institutrice Marie-Adélaïde Gendarme. Le 28 août 1886, à Souilly dans la Meuse, village qui a vu naître sa promise, il unit sa destinée à cette jeune fille de 20 ans dont le père, comme son nom ne l'indique pas, est facteur rural. Ils obtiennent un poste double à l'école du Chable à Beaumont, où ils resteront 12 ans, puis à Féternes et enfin pendant 22 ans à Publier, avant de se retirer à Thonon en 1924 pour leur retraite.

1 - En juillet 1941, « Souvenirs de mon enfance à Saint-Jean-de-Tholome », Le Petit Colporteur n° 18, page 7, 2011.



Le regard sur la nature Sa passion, les abeilles

La société d'apiculture de Haute-Savoie fondée le 9 mai 1895 publie à partir de janvier 1911 tous les deux mois son bulletin. Celui-ci succède à la revue « *Le Rucher des Allobroges* » éditée depuis 1893 par les sociétés d'apiculture de Savoie et de Haute-Savoie réunies. Dès 1893, fondateur d'une section apicole à Beaumont, Jean Gay publie des articles pour développer l'apiculture et conseiller les débutants. Il assure des fonctions au sein du conseil d'administration, comme secrétaire, puis vice-président et président de juin 1904 jusqu'en 1945², date à laquelle il a cessé toute fonction prétextant son grand âge. Une présidence d'une longévité remarquable.

Dans le bulletin de mai-juin 1905, il nous révèle son sens de l'observation et devient poète à son heure dans un écrit intitulé : « *Mai. Une plainte !* »

« Mois de mai, mois de mai, tu nous rends le cœur bien gai. Mais cette année après un pluvieux avril, est-ce bien un mois de mai qui nous est venu ? Reconnaissez-vous à son début le mois des fleurs, des nids, des essaims ; le mois où tout ce qui vit s'épanouit merveilleusement et sourit d'espoir et de bonheur. Au lieu du gai et réconfortant soleil que nous espérions, nous n'avons eu jusqu'à ce jour qu'un pâle sosie dont les rayons se noient dans une atmosphère humide et brumeuse. Il ne se passe pas deux jours sans pluie. La température s'abaisse de façon inquiétante et la neige même parfois descend hardiment des monts ; elle a poussé l'insolence jusqu'à s'abattre sur les fleurs éclatantes de nos vergers qu'elle mordait de jalousie ! La terre elle-même un soir s'est mise à trembler en secouant les géants des Alpes³ comme des fétus⁴ ! Mois de mai, mois de mai, nous n'avons plus le cœur gai !

Nos butineuses souffrent de la réclusion cruelle, des loisirs interminables auxquels elles sont durement contraintes, et meurent de misère et d'ennui. La prudente mère ralentit sa ponte. Les ouvrières, il est vrai, à la moindre éclaircie, s'élancent avec la fougue de l'impatience et l'ardeur de la convoitise [...] mais combien de ces courageuses avettes qui surprises et engourdies par de fraîches et subites ondées, tombent et périssent sur le sol détrempé ! »



Avec sa réserve de pollen, une ouvrière sur un solidage géant.

De la technique également

Il donne des conseils avisés selon les ruches, les Dadant, les Layens, les ruches américaines ou les ruches en paille. Pratiquer l'essaimage artificiel, aérer les ruches pour faciliter les entrées et venues dès que la grande miellée arrive, souligner les particularités des localités où croissent les châtaigniers, l'opportunité d'avoir un maturateur, la conservation dans des bocaux, des boîtes en fer-blanc, des cubes en bois, la nécessité de tenir le miel en lieu sec et à une température peu élevée sont autant de conseils pratiques et expérimentés que Jean Gay dispense aux sociétaires néophytes ou experts. Fut particulièrement remarquée, son étude sur le nourrissage, intitulée « *Le nourrisseur que je préfère* ». Il compare le matériel existant (modèles Bertrand, Siebenthal, Fusay) et l'ustensile de sa fabrication personnelle, qui permet d'éviter les dangers principaux que sont le pillage, le refroidissement du couvain et l'introduction de sirop dans des rayons à extraire plus tard. Ustensile qui a le mérite d'être simple et de pouvoir être construit par chacun presque sans frais.

Avec l'application d'un instituteur, Jean Gay expose : « *Le nourrissage est une pratique fréquente en apiculture. L'automne, il faut compléter les provisions des ruches qui n'ont pu remplir suffisamment leur magasin ou que l'on a trop décimées au moment de la récolte. Au printemps, il est nécessaire de sustenter les colonies à court de vivres et il est bon de stimuler les autres. Je suis persuadé que, pratiqué avec prudence, il ne peut être qu'utile et avantageux, surtout dans notre pays de zone, où le sucre est bon marché.* » Cet exposé, documenté, riche de détails techniques, a passionné les sociétaires qui lui ont demandé la livraison de « nourrisseur », ou du moins de compléter la description par un croquis coté. Le voilà victime de son succès !

Dans le n° 64 du *Rucher des Allobroges* est inséré un supplément accompagné de ces quelques lignes : « *Nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs une gravure du nourrisseur que j'ai fabriqué moi-même, partie en bois, partie en métal. La maison Mont-Jovet, d'Albertville, vient de me soumettre deux exemplaires de ce système, un pour ruche Layens et un pour ruche Dadant-Blatt, construits entièrement en fer-blanc, suivant mes plans. Le*

2 - A l'exception des années 1942-1943, pendant lesquelles la société d'apiculture a été transformée en syndicat corporatif spécialisé. Lorsque le syndicat a repris son activité, M. Gay a repris sa fonction (Source syndicat d'apiculture de Haute-Savoie).

3 - Jean Gay fait référence au séisme du 29 avril 1905 dont l'épicentre était situé à Argentières.

4 - Fétu : brin de paille. Expression « comme un fétu » : comme quelque chose de très léger, d'un poids insignifiant (*Larousse*).

support en bois est supprimé et remplacé par deux forts crochets en fer fixés aux extrémités. Ces échantillons sont très solides et tout à fait commodes. Mais tout en fer-blanc, cet ustensile revient un peu plus cher et je le voudrais aussi économique que pratique. On m'a demandé si les abeilles ne se noyaient point dans ce nourrisseur. Nous nous en sommes servi jusqu'au 2 novembre courant en y mettant quelques copeaux pour flotteurs, sans qu'une mouche y ait péri. Les copeaux peuvent être remplacés par des chènevottes⁵ ou par de la paille. »

Essaimer sa connaissance

Comme d'autres prêchent la bonne parole, passionné inlassable, il anime des conférences, diffuse son savoir. Chaque année il fait des émules parmi ses connaissances, Emile Perillat administrateur du Bon Marché à Paris, originaire de Contamine, Louis Hudry instituteur en retraite de Peillonex, François Bruchon et Louis Cyrus de Publier, Sylvain Deturche et Léon Mossuz de Saint-Jean viennent grossir le rang des sociétaires. Il intègre également sa passion à ses cours et soutient l'idée que les instituteurs peuvent faire aimer l'abeille et familiariser l'enfant aux travaux apicoles. Il se réjouit de la réponse favorable du ministre de l'Instruction publique du 23 mai 1905 qui précise : « *Je ne m'opposerais pas toutefois à ce qu'accidentellement, l'instituteur pût recueillir un essaim sorti du rucher de l'école si ce dernier est destiné à fournir des sujets de leçons de choses aux élèves.* » Chevalier du Mérite agricole depuis le 31 août 1907, le 26 janvier 1921, l'inspecteur de l'éducation primaire soumet au préfet avec un avis très favorable la candidature de Jean Gay à la croix d'officier du Mérite agricole : « *Il mène une propagande très active, par ses conférences et par l'exemple, en faveur de l'apiculture répondant ainsi au vœu exprimé en 1920 par le conseil général de la Haute-Savoie en faveur de l'enseignement apicole. M. Gay s'est efforcé de montrer combien elle est productive. Il a provoqué pendant la guerre une œuvre de miel en faveur des soldats blessés ou malades, pour les seules années 1914 et 1915, plus de 700 kg de miel ont été distribués à un certain nombre d'hôpitaux militaires.* »

Sa dernière inspection à l'école de garçons de Publier date du 27 février 1922. Sa classe compte 30 élèves, tous ne sont pas présents ce jour-là pour la leçon de sciences ayant pour thème les engrais : interrogations sur les divers

5 - Chènevotte : partie ligneuse du chanvre qui subsiste après qu'on a enlevé la filasse (*Larousse*).

6 - Au recensement de 1921, Publier compte 1135 habitants.

7 - René Joseph Clément Gay est né le 6 juillet 1887 à Beaumont.



engrais, comparaison de la valeur nutritive des engrais chimiques et du fumier. L'inspecteur conclut son rapport ainsi : « *Maître s'intéressant à toutes les questions agricoles, officier du Mérite agricole, capable de faire comprendre les méthodes de culture moderne et de faire connaître les résultats vus par lui dans les concours agricoles, il fait des adeptes dans la commune pour l'apiculture. Maître actif donnant un enseignement pratique. Capable de continuer ses fonctions, malgré la charge du secrétariat d'une assez grosse commune*⁶. TB. »

Retour aux sources « Le Faucigny »

Le 5 novembre 1938 à Bonneville, est fondée l'Académie du Faucigny, dont le but est selon l'article premier des statuts, « *l'étude des questions historiques, archéologiques et scientifiques intéressant la Savoie et, en particulier l'ancienne province du Faucigny, elle encourage tout ce qui est bien, utile et réalisable, pour contribuer au bon renom et à la gloire du Faucigny* ». Jean Gay figure parmi les 91 membres fondateurs aux côtés de médecins, professeurs, instituteurs, avocats, et notamment du docteur Paul Gay qui représente le canton de Saint-Jeoire, et du comte Henri de La Fléchère. Deux mois plus tard, à la séance inaugurale, s'ajoutent deux membres d'honneur, deux membres correspondants à Genève, et 24 membres associés dont Lucien Bajulaz professeur à l'Ecole normale de Bonneville et René-Joseph Gay, ingénieur électricien, fils aîné de Jean Gay⁷.

L'Académie du Faucigny organise des conférences, des tournées archéologiques et scientifiques, des promenades d'études, et publie « *Mémoires et Documents* ». En 1941, dans le tome III, on découvre « *Le Grand Château et sa légende* » écrit par Jean Gay. Cet article conséquent ne peut être repris dans son intégralité ici. Je ne résiste pourtant pas à l'envie de vous citer l'extrait ci-dessous, tant les lieux indiqués, la description faite telle une



Janvier-
février 1911,
bulletin
N° 1.

ce chemin en franchissant le Reyret. Elle peut l'aborder si aisément soit en cheminant depuis les Ruz, sous des bois ombreux, au pied du petit mont dit La Chaîne, soit en remontant depuis Chez le Baron un val étroit et gracieux qui passe sous La Motte⁸. La Chaîne se rattache au plateau plus haut et très large de Pénoulet, relevé vers le nord et incliné au midi. Je ne sais rien de plus enchanteur que ce plateau avec ses ondulations, ses bois variés, ses taillis, ses clairières, ses pâturages, sa fontaine. Oh ! Les délicieuses excursions qu'on peut y faire ! Il est très accessible, même à char par le nord-ouest. De ce côté, le profil s'abaisse pour former le col du Regevaz qui dévale sur la Côte d'Hyot. De là il se relève en dos d'âne pour aller finir à Faucigny. »

Et il pose les questions suivantes : « S'est-il jamais élevé un château sur son sommet ? Y a-t-il eu un château là-haut ? »

De ses origines, il avait gardé la passion de la nature et des choses de la terre.

De sa profession, il avait conservé l'envie de transmettre son savoir.

Et de son village, qu'il aimait, qu'il trouvait beau, il n'a cessé d'admirer les paysages.

Marie-Dominique Gevaux

REMERCIEMENTS :

M. Paul Gerfaux, Président du syndicat d'apiculture de Haute-Savoie.

SOURCES :

- Arch. dép. Haute-Savoie, I T 653 Dossier individuel instituteur.
- Arch. dép. Haute-Savoie, PER 519-520 Bulletin de la Société d'Apiculture de la Savoie et de la Haute-Savoie.
- Académie du Faucigny, « Mémoires et Documents », Tome I (1939) et Tome III (1941).

photographie ou un tableau paysage sont une invitation pour une promenade à Saint-Jean.

« Le Grand Château est une petite montagne près du Môle. Elle domine le contrefort que celle-ci projette de son côté sud vers le couchant et qui s'en va en s'abaissant jusque vers le rocher portant les ruines du château de Faucigny. [...] Entre le Grand Château et le Môle sont deux petits cols : celui de Cizons, passage étroit que les gens de Bovère empruntent parfois en revenant du marché de Bonneville, pour abrégier leur trajet et qui s'ouvre vers les Corbières ; un autre moins étroit, celui de Chez Bérout avec le grand sentier qui débouche au Pertui ou Pertouet au-dessus des Granges de Bovère. C'est par là que les gens d'Ayze grimpent pour se rendre dans leurs chalets ou granges et les touristes venant de ce côté pour faire l'ascension du Môle. Au couchant, le Grand Château tombe brusquement, le surplombant même, sur le col si connu du Reyret. C'est la voie directe entre Bonneville, Ayze et Saint-Jean. Un chemin pittoresque monte de St-Etienne en serpentant et s'approche de ce col. Qu'il est à souhaiter que la commune de St-Jean de son côté exécute enfin un vieux projet de raccordement avec



Cette montagne, ombre fâcheusement le hameau de Vers Château dont les maisons s'égrainent à ses pieds le long de la route qui conduit à Bovère. Jean Gay (Mémoires et Documents, Tome III).

8 - Ce chemin existe maintenant.

Peut-on oublier Germain Sommeiller ?

Quand un homme réussit, chacun le revendique comme l'un des siens. À croire que la gloire d'un *gars du pays* rejaillit sur tout son village et le valorise durablement. Vain orgueil, bien éphémère ! Aujourd'hui je puis vous dire, qu'à Saint-Jeoire, le commun des mortels a un peu mis aux oubliettes l'inventeur du premier tunnel ferroviaire. Peut-on oublier un tel génie ?

L'homme

Les parents de Germain Sommeiller tenaient l'auberge du quartier de la Tour de Fer à l'entrée du bourg, maison proche de la grand-route Genève-Samoëns. Germain n'avait que 13 ans à la mort de son père, 17 au décès de sa mère. Les grands-parents maternels (son grand-père perçoit l'octroi, impôts sur les marchandises, à l'entrée de la ville) vont élever la fratrie trop tôt orpheline. Germain gardera toujours des liens très affectueux avec sa famille.

Né le 15 février 1815, l'année du Congrès de Vienne, ce Faucignerand, né Sarde, allait non seulement faire des études et participer activement au développement des communications entre Savoie et Piémont, mais aussi forer le premier long tunnel ferroviaire à destin international. Enfant, il apprend le *b.a.ba* à Saint-Jeoire, comme il se doit, avant d'être scolarisé au collège de Mélan à Taninges. Grâce à l'abbé Ducrey, il est admis pensionnaire boursier au collège Chappuisien¹ d'Annecy. En fin d'études, 1833, il songe à faire médecine, mais il n'y a qu'une bourse dans cette discipline pour l'université de Turin. Comme son ami Dagand, fils de chirurgien



Statue de Saint-Jeoire, en bronze, par Joseph Fabisch (1881) :
« Germain Sommeiller utilisant le premier l'air comprimé, il conçut et exécuta la percée du Mont-Cenis ».

militaire, la brigade aussi, il opte pour celle, unique, des Arts et Sciences, l'obtient, et part suivre les cours de mathématiques à l'université de Turin. Échec en fin de première année... il perd sa bourse ! Après une nouvelle année à Annecy, la Commission du collège reconduit sa bourse d'études au Valentino de Turin. Cette fois, ses efforts sont couronnés par le diplôme d'ingénieur en 1838. Maintenant, il lui faut trouver un emploi ! Les leçons de mathématiques données aux étudiants ne suffisent pas pour subsister.

À Turin, un de ses jeunes élèves en mathématiques, rapporte Paul Taponnier², le décrit ainsi : « un homme de forte corpulence, à figure pleine et teint frais. [L'étudiant] avait douté, à première vue, de la valeur de son professeur. Mais son front vaste et un peu bombé révélant le penseur, ses causeries fort intéressantes descellant beaucoup de finesse, de délicatesse sous la vigueur, savaient gagner les sympathies... Charmant écrivain en même temps qu'ingénieur de premier ordre. » Ajoutons que cet homme droit, fidèle en amitié comme



L'université de Turin ou château Valentino, dans le parc éponyme au bord du Pô.

- 1 - Collège fondé en 1549 par Eustache Chappuis, qui créa la même année le collège universitaire de Louvain (Brabant) où, chaque année, des bourses d'études sont réservées à huit étudiants savoyards prometteurs.
- 2 - Taponnier Paul (Genève 1884-1970), « À propos de Germain Sommeiller », *Revue Savoisienne* p.74-77, 1950.

dans ses affections, respectueux de ses engagements, est un travailleur acharné, au mépris de sa santé. Bien que qualifié d'anticlérical il n'a pas jeté aux orties son éducation religieuse, remerciant Dieu quand ses plans réussissent, offrant même à l'église³ de La Tour « *un maître-autel complet en marbre* », en 1865. Resté attaché à sa famille et à sa terre natale, il acheta à Saint-Jeoire la maison où il décèdera (futur hôtel des Alpes).

Débuts de carrière

Son premier emploi, dans le corps du Génie civil piémontais, ne rapporte que 30 sous par jour ! Mais, très vite distingué par ses supérieurs, il est nommé attaché au bureau de la direction des Transports avec des appointements de mille francs par an. Dès 1845, il accède au poste de directeur et ingénieur royal dans le département des transports en commun. Or, l'année suivante, le gouvernement de Charles-Albert⁴ lance une politique de développement ferroviaire, avec un projet de liaison ferrée Turin-Gênes. Comme aucun Piémontais n'est capable de le diriger, il est fait appel à un ingénieur belge, Henri Maus⁵. Alors, en 1846, trois ingénieurs turinois récemment promus, Germain Sommeiller, Sébastien Grandis et Genesio, sont choisis par leur éminent professeur de physique et de mécanique, Ignazio Giulio, pour aller se perfectionner à Seraing près de Liège (université et usine de John Cockerill). On dit que Germain Sommeiller découvrit là tout l'intérêt qu'il portera désormais à la mécanique, et surtout il se fit des amis et collaborateurs pour la vie : le brillant trio Sommeiller-Grandis-Grattoni. En 1847, ils font, ensemble, un stage à l'usine-mère de Cockerill près de Londres. À leur retour à Turin, nommés ingénieurs de 2^e classe du Génie civil, le 3 juillet 1848, ils assurent la direction de l'arrondissement de traction de Gênes et sont désignés pour seconder Henri Maus dans les travaux de la ligne ferroviaire Turin-Gênes, première voie ferrée du

royaume sarde. Confrontés au problème d'une forte pente à graver, les Apennins, en peu de distance, le trio propose, déjà, de renoncer au funiculaire et d'adopter la force d'un piston poussé par l'air comprimé dans un tube pour creuser un tunnel... on ne les écoute pas ! ... trop avant-gardistes ! La ligne ouvrira partiellement en 1854, avec des locomotives... à vapeur.

Franchissement des Alpes

Sommeiller est un génie novateur. Jusqu'à la concrétisation de son idée de tunnel, il fallait toujours passer par des cols en altitude pour aller de Savoie en Piémont, et notamment à Turin, capitale qui centralisait tous les pouvoirs. Dès l'Antiquité une voie impériale va de Genève à Milan par les cols du Grand et du Petit-Saint-Bernard (2 188 m d'altitude) tandis que de nombreuses voies desservent les cols alpins secondaires, mais la traversée des Alpes reste toujours une aventure. Louis Comby⁶ ne rapporte-t-il pas le récit, d'après un chroniqueur allemand, du franchissement du Mont-Cenis, en 1076, par l'empereur Henri IV cramponné à son guide, rampant dans la neige, tandis que son épouse et sa suite, '*enfermées dans des peaux de bœufs*', sont tirées comme des sacs jusque dans la plaine. Sur ordre de Napoléon Bonaparte, la route impériale par le col du Mont-Cenis à 2 083 m fut mise en service en 1811, sous la direction du Savoyard Emmanuel Crétet.

À propos du chemin de fer

On aura remarqué que les mêmes grands projets sont toujours étudiés simultanément en divers pays. C'est ainsi qu'en France le transport des marchandises a débuté en 1827 avec des wagonnets, posés sur des rails, tirés par des chevaux sur 21 km. Pour les voyageurs il fallut attendre 1832.

En Haute-Savoie le chemin de fer en était encore à ses balbutiements. La première ligne Aix-les-Bains-Annecy ouvrit en 1866 ; la ligne La Roche-sur-Foron-Cluses, en 1890 ; celle de Cluses-Saint-Gervais en 1898.

La jonction Piémont-Savoie existait, à l'air libre : en 1838 la *Compagnie Savoyarde* achemine marchandises et voyageurs, passe du Piémont en Savoie et vice-versa, par chemin de fer et bateaux à vapeur, et ce jusqu'en



Portrait par
C.- F. Biscarradis.

3 - « Historique de l'église Saint-Pierre de La Tour-en-Faucigny », *Le Petit Colporteur* n° 10, pages 64-67, 2003.

4 - Septième roi de Sardaigne : 1831-1849.

5 - Henri Maus (1808-1893), de Namur, a travaillé sur le chantier du canal Meuse-Moselle.

6 - *Histoire des Savoyards*, Dossiers de l'Histoire, Nathan, 1977.



Portrait à l'huile par Jean Chédécal.

1846. En 1853, Cavour, premier ministre de Victor-Emmanuel fonde la *'Società della ferrovia Vittorio-Emanuele'* pour une ligne Chambéry-Genève, toujours en surface... Jusqu'alors le franchissement des monts se faisait par la route des cols (comtes et ducs de Savoie n'étaient-ils pas *Portiers des Alpes* ?).

Quand on pense que le premier tunnel alpin⁷ ne faisait que 75 m... oser tenter de creuser sous le massif des Alpes, sous quelque quinze cents mètres de roc et de terre, un très long tunnel de près de 14 km, une gageure ! Scepticisme, opposition, atteinte au bon sens ! Personne n'y croit. C'est dire que Germain Sommeiller, en butte aux railleries, était vraiment un pionnier audacieux quand, en 1857, il attaqua son chantier de tunnel ferroviaire... Et l'on avait si peu confiance en la réussite de *'sa caverne'*, selon son expression, passant sous le Fréjus, que la France de Napoléon III construisait, parallèlement et concomitamment, une voie ferrée passant par le col du Mont-Cenis pour assurer la dite liaison : la voie Fell⁸. Le 15 juin 1868 on inaugurerait ce *chemin de fer Fell*, entre Saint-Michel-de-Maurienne et Suse, soit un trajet de 77 km nécessitant cinq heures... pour l'abandonner trois ans plus tard, dès l'ouverture du fameux tunnel !

La politique ferroviaire du gouvernement sarde

Quand, en mars 1848, le roi Charles-Albert commence la guerre d'Indépendance, « toutes les grandes lignes étaient étudiées ; le plan tracé par lui-même fut conservé intact par son successeur, avec la quadruple direction de la Méditerranée, du col de Tende, de la Savoie, du lac

Majeur. » Quand, après la défaite de Novare le roi abdique, en 1849, en faveur de Victor-Emmanuel, les plans existent... Et Cavour⁹ devient ministre en 1849, président du Conseil en 1852. C'est un homme politique important qui veut développer la Savoie. Il a de grandes ambitions, dont l'essor du chemin de fer. On aurait retrouvé dans son agenda, au 24 février 1843, cette note : « *le prix moyen d'un tunnel est de 2 200 francs le mètre* ».

Germain Sommeiller, lui aussi, a une charge politique. En 1853 il est élu député démocrate de la Savoie, circonscription de Taninges. Les députés savoyards se préoccupaient alors de la réalisation de la voie ferrée Chambéry-Turin, par Saint-Michel-de-Maurienne et Suse. Sommeiller insistait déjà sur la seule solution à ses yeux : un tunnel, de plus de 12 km. Le 15 novembre 1857, lors du renouvellement de la Chambre, il se voit ravir son siège par le comte de la Fléchère¹⁰. Qu'à cela ne tienne, il n'a plus une minute à lui. Il œuvre sur un projet qui va ouvrir la Savoie sur l'Europe, la traversée souterraine du massif des Alpes au Fréjus par la première ligne de chemin de fer internationale. Il s'agit du tunnel ferroviaire sous le Mont-Cenis. Il a demandé audience à Cavour, alors Premier ministre, et reçu son appui inconditionnel. Cavour ne disait-il pas, dès 1846¹¹ : « *Cette ligne fera de Turin une ville européenne* ».

Le projet de percement du tunnel du Mont-Cenis

Tunnel du Mont-Cenis' ou 'du Fréjus' ? Peut-être dit-on 'du Mont-Cenis' pour éviter la confusion avec la ville réputée sur la Côte d'Azur... l'appellation *Fréjus* sera retenue pour le tunnel autoroutier achevé en 1980. Qui va commander ce chantier chimérique, utopique, pharaonique ? Comment creuser un si long tunnel dans un délai acceptable, avec les moyens de l'époque, la pioche, la masse ? L'entrée, côté Piémont, sera à Bardonnèche près de Suse, l'issue, côté Savoie, sera à Fourneaux près de Modane.

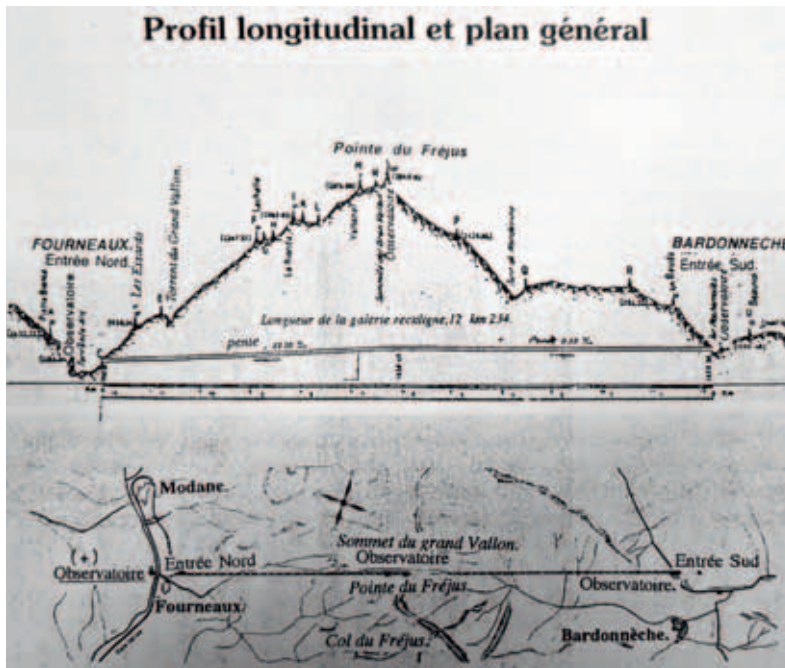
7 - Percé au XV^e siècle à 2 900 m d'altitude, dans le Queyras, pour éviter le passage par le col de la Traversette.

8 - Du nom d'un ingénieur anglais John Barreclough Fell (1815-1902), inventeur d'une voie à trois rails, le rail central venant renforcer la traction en côte.

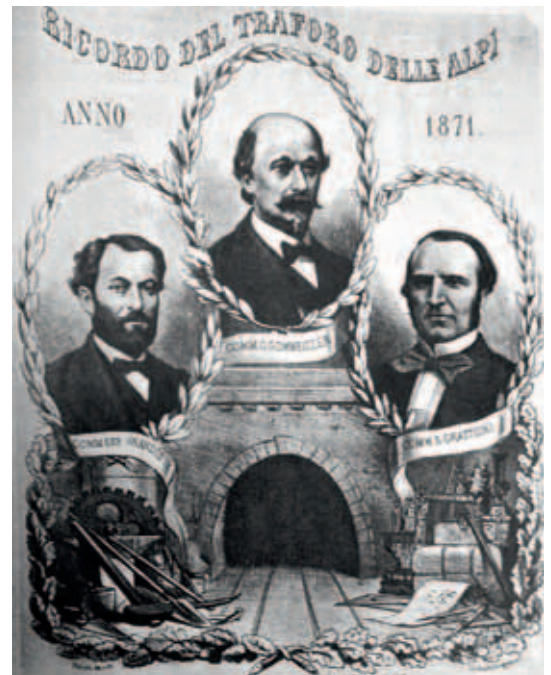
9 - Camille Benso, comte de Cavour (1810-1861), Piémontais, ancien élève de l'École du génie dans l'armée royale, s'est lancé un défi : « *je serai le ministre du roi d'Italie* ». Élu député au Parlement de Turin en 1848, il œuvre pour le développement de la Savoie à laquelle il est attaché par sa grand-mère Philippine de Sales. Premier ministre, il bénéficie quasiment des pleins pouvoirs.

10 - Famille établie très anciennement à Saint-Jeoire où elle est déjà citée en 1236.

11 - *La Revue nouvelle*, 1^{er} mai 1846.



Coupe mettant en évidence entrée et sortie, altitude respective, pente et longueur du tunnel.



Le trio de génie
(G. Ferrero, 1871, biblioteca reale, Turin).

Il faut reconnaître que c'est à Joseph Médail¹², originaire de Bardonnèche qu'en revient l'idée première ; mais il est décédé. Or, un tunnel d'une telle longueur, près de 14 km, cela n'a encore jamais été réalisé¹³. Cavour s'est intéressé aux travaux d'un physicien genevois, Daniel Colladon¹⁴, et Germain Sommeiller a assisté à ses premiers essais au château d'Étrembières¹⁵, près d'Annemasse, avec « une machine bruyante actionnée par une locomobile dont le fleuret frappait la roche... et la pompe à feu dont le jet nettoyait le trou foré »... Sommeiller, donc, a rencontré Cavour et lui a exposé ses arguments techniques quant aux avantages de la force de l'air comprimé sur la force de la vapeur. Non seulement il a étudié en Belgique et en Angleterre le procédé d'une telle perforatrice mais il l'a testé ; il a même déposé un brevet, le 4 octobre 1853, sous le n° 17564, pour « une machine hydropneumatique fournissant de grandes quantités d'air comprimé ». De plus, il n'est pas seul, il a une équipe formée, solidaire, un fameux trio.

C'est à l'usine John Cockerill, en Belgique, que Sommeiller a rencontré Grandis. Ils ne se quitteront plus. C'est en travaillant sur la ligne Turin-Gênes qu'ils feront équipe avec Grattoni, l'es-spécialiste en travaux publics. Dorénavant, Germain Sommeiller, responsable des plans et directeur des travaux, Severino Grattoni (1815-1876), un brillant second, et Sebastiano Grandis (1817-1892), un administrateur de grande classe, soudés par leur personnalité, droite et humaine, confiants en leurs spécificités complémentaires, vont réussir l'exploit du siècle.

Atouts techniques

Germain Sommeiller mise tout sur les performances d'une perforatrice de sa conception, dont les fleurets sont mus par un piston actionné par la force motrice de l'air comprimé dans un tube. Fini la pioche, la masse, la barre à mine et la poudre à canon. Fini la machine à vapeur, qui accélère le travail, oui, mais ne permet d'avancer que de 0,75 m par jour, soit 225 m par an. Combien d'années faudrait-il avec ces moyens archaïques ? 35 ans au minimum ! C'est ainsi, pourtant, que fonctionna le chantier de 1857 à 1861... jusqu'à ce que, le 13 janvier 1861, les perforatrices Sommeiller entrent en action, et



La perforatrice Sommeiller en action (Nouvelles conquêtes de la science, p.175).

12 - Joseph Médail (1784-1844) commissionnaire en douanes, entrepreneur de travaux publics.

13 - Le Saint-Gothard, 15 km, ouvrira le 1^{er} juin 1882.

14 - D. Colladon (1802-1893) tenta aussi de résoudre le problème du percement de la roche en faisant intervenir l'air comprimé.

15 - Article de presse signé Jean-Jacques Pittard.

transpercent, nettement plus rapidement, les 10,5 km restant. Le foret hélicoïdal à lèvres tranchantes, mû par un béliet hydraulique fournissant de l'air comprimé et mis en batterie, creuse au bout de chaque lance des trous alignés qu'un jet d'eau rince au fur et à mesure d'une avancée qui est alors de 2,44 m par jour. Cette nouvelle machine est l'ancêtre des jumbos, des tunneliers et autres taupes motorisés aux dents longues...

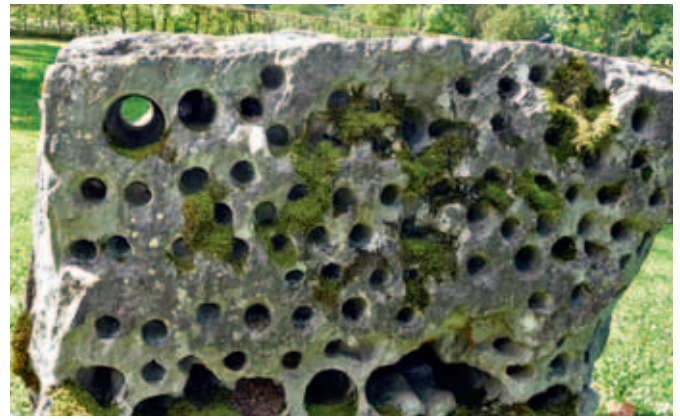
Les chiffres de l'exploit

L'autorisation d'ouvrir le chantier est votée le 20 juin 1857. Le 31 juillet, le roi Victor-Emmanuel et le prince Jérôme, représentant Napoléon III (qui n'y croit pas !), procèdent à la mise à feu de la première mine, à Modane, côté Savoie. Le premier coup de pioche est donné le 15 août suivant côté Bardonnèche, versant piémontais. Un chantier de 4 000 ouvriers qui, du 15 août 1857 à Noël 1870, creusent en moyenne 2 m par jour. Un chantier gigantesque, dantesque, titanesque achevé dans un délai inespéré. Coût : 75 millions de francs. La convention financière franco-italienne de 1862 prévoit une participation française de 19 millions de francs, avec cette terrible clause restrictive : que le chantier dure moins de 15 ans (opérationnel en 1877), sinon la France versera seulement 600 000 francs. C'est dire la confiance de l'empereur des Français dans ce projet... *in fine* il a perdu son pari ! De Modane à Bardonnèche, les 13,7 km de long (d'aucuns disent 12,2 km) à quelque 1 123 m d'altitude ont été forés en 13 ans. Avec, au final, un écart de direction de seulement 40 cm au point de jonction des deux galeries... un record ! Inauguration officielle les 17, 18 et 19 septembre 1871. Le 17, le train inaugural quitte Turin à 6 h du matin, entre dans le tunnel à Bardonnèche, la traversée dure 25 minutes ; il quitte Modane à 10 h 30 et effectue le retour en 42 minutes (à cause de la montée). À Bardonnèche, le banquet de réception prévoit 1 200 couverts... il y a même Ferdinand de Lesseps ! Seuls les promoteurs sont absents ! Sommeiller vient de s'éteindre, Cavour, son protecteur, est mort depuis dix ans, Joseph Médail, premier initiateur, est décédé bien avant la mise en chantier...

Le 16 octobre 1871 passe le premier train international Paris-Rome.

Des pièces parlantes

L'hôpital départemental Dufresne-Sommeiller de La Tour-en-Faucigny a mis en évidence quelques vestiges des premiers essais de percement de la roche avec la fameuse *machine*. Des blocs, pas tous percés de part en part, gisent dans l'herbe pour intriguer le visiteur. De gros cailloux tout mités ! Une curiosité ! Dans le hall d'accueil, une maquette attire le regard... qu'est-ce ? Une seringue à lavements sophistiquée ? Non ! La fameuse perforatrice !



Rocher-témoin des essais de perforation.

Reconnaissance

Sans être grandiloquent on peut dire que Germain Sommeiller donna sa vie pour son grand'œuvre. Épuisé par des lustres de labeur sous terre, dans un air raréfié, il souhaita se reposer en Savoie. On raconte que c'est, « *escorté par ses ouvriers portant des torches, couché sur une draisine tirée par des mulets, [qu'] il franchit son tunnel...* » pour la dernière fois. Il s'est éteint chez lui, à Saint-Jeoire, un après-midi d'été, cherchant vainement une bolée d'air dans son jardin. Il n'avait que 56 ans. C'était le 11 juillet 1871. Il repose non loin de là, dans la chapelle funéraire des Dufresne, érigée dans l'enceinte de l'hôpital de La Tour.

La France lui accorda la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Chevalier de la couronne d'Italie, décoré de l'ordre du mérite de Savoie, il fut promu Grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Plusieurs rues et monuments perpétuent son souvenir, tant en Savoie qu'en Italie¹⁶. À Saint-Jeoire, dès l'annonce de son décès, le conseil municipal, à l'initiative de son maire, le comte de la Fléchère, décide d'ouvrir une souscription pour lui ériger une statue et passe commande à Joseph Fabisch¹⁷, sans savoir que le ministère des Beaux-Arts en a commandé une au sculpteur parisien Just Becquet. Deux statues en pied pour honorer sa petite ville natale ! Annecy se vit attribuer celle offerte par le gouvernement¹⁸. Modane immortalisa le grand homme par un buste en bronze inauguré le 1^{er} juillet 1885, sur le quai de la gare.

16 - Place du Statuto à Turin, un monument élevé à la gloire du trio est inauguré le 26 octobre 1879.

17 - Joseph Fabisch (Aix-en-Provence 1812-Lyon 1886), qui fit carrière à Lyon, est réputé pour sa *Vierge dorée* (5 m de haut, qui domine le dôme de la chapelle de la basilique de Fourvière).

18 - La statue de Just Becquet (Besançon 1827-Paris 1907) aurait été financée par une souscription de la Société Florimontane. Déboulonnée elle aussi, et retrouvée, elle orne un square de la ville.

Statue d'Annecy,
par Just Becquet
(1884) :
« Germain
Sommeiller,
1815-1871 ».



L'enlèvement de la statue de Germain Sommeiller à Saint-Jeoire (Caricature de Bob Meyer).

Pour la petite histoire : le bronze du monument saint-jeoirien, inauguré en 1881, aurait disparu au creuset de la fonte des canons si, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1944, il n'avait pris la poudre d'escampette laissant à sa place une affichette : « *Pour éviter le creuset de l'ennemi, je prends le maquis. Je reviendrai à Saint-Jeoire le jour de la victoire. Tous unis pour la délivrance, vive la France.* » Transporté sur une luge, l'airain de Germain Sommeiller attendit, sous terre (il avait de l'entraînement), la fin de la guerre pour refaire surface.

Conclusion

« La percée du Mont-Cenis, œuvre la plus remarquable des temps modernes ! » titraient les journaux. C'est la porte de l'Occident ouverte sur l'Europe, sur le monde... Son inventeur et réalisateur ? Un orphelin de Saint-Jeoire, doué de cœur, de ténacité, de génie, qui mit au point la première perforatrice à air comprimé, ouvrant la voie aux autres grandes percées alpines. Comment oublier une telle personnalité ? Quand un membre de sa famille, avocat qui s'est empressé d'accoler à son nom le glorieux patronyme, adressa au procureur de la République, le jour même du décès, une demande¹⁹ d'autorisation d'embaumer sa dépouille, allant jusqu'à préciser les 'matières employées' à cet effet, n'était-ce pas pour lui conférer l'immortalité ?

19 - Arch. dép. Haute-Savoie, 1 J 647.

D'aucuns semblent lui reprocher d'être plus Piémontais que Savoyard... Probablement parce qu'il fit carrière de l'autre côté des Alpes et, qu'à l'Annexion, il choisit la Liberté et la réalisation de l'œuvre de sa vie. Est-ce une raison pour l'oublier ? Longtemps absent de son pays natal, il n'a jamais cessé d'aimer sa vraie patrie, le Faucigny, où il revenait dès qu'il le pouvait. Saint-Jeoire était son point d'ancrage. C'est bien dans sa famille qu'il revint en hâte quand, miné par des années passées à forer les entrailles des Alpes, il s'est éteint doucement, pleinement conscient, en demandant... un baromètre ! Ses concitoyens ne s'y sont pas trompés : « *Il voulut et conserva toujours, quels que soient ses choix, la grandeur et la fierté de sa terre natale* », lit-on dans le bulletin municipal de 1987.

Claude Constantin de Magny

SOURCES :

- Fonds *Les Défis Sommeiller*, Maison de la Mémoire de l'écomusée Paysalp, Viuz-en-Sallaz.
- Figuiet Louis, *Les nouvelles conquêtes de la science. Grands tunnels*, Paris, 1884.
- Gardes Gilbert, *Histoire monumentale des deux Savoie(s), Mémoire de la montagne*, Lyon, Horvath, 1996.
- Germain Michel, *Personnages illustres des Savoie*, Lyon, Autre Vue, 2007.
- *Ouvrir la voie, relier hommes et territoires en Rhône-Alpes*, Lyon, édit. EMCC, 2011.
- Ratel Roger, Prieur Jean, *Le tunnel ferroviaire du Fréjus, 1857-1995, le chemin de fer et son évolution*, imp. Roux, 1996.
- *Terra modana, Haute-Maurienne-Vanoise* n° 91, novembre 2010, *Les belles mécaniques*.
- *Dans les traces d'Hercule, les voies transalpines du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard*, Presse Ponts et Chaussées, 2003.

Joseph Pagnod

4^e régiment du génie, 14^e bataillon, 15^e compagnie

Joseph est né le 21 février 1884, il a effectué son service militaire au 4^e régiment du génie de Grenoble du 9 octobre 1905 au 28 septembre 1907.

En ce début de mois d'août 1914, comme dans tous les villages de France, Onnion voit partir ses hommes au fil des jours. Commence alors une longue attente qui durera quatre années : l'attente du courrier qui arrive mal, des nouvelles données par les cousins, les fils des voisins, l'attente d'une permission qui est trop rarement accordée. L'attente encore l'attente, et surtout l'angoisse de voir arriver le maire, porteur de mauvaises nouvelles. Alors même si l'on dit qu'il faut sauver la patrie de l'envahisseur, toutes les familles espèrent que ceux qui sont au front reviendront vivants et que la guerre sera terminée avant l'appel des plus jeunes.

La famille de Joseph Pagnod et de Joséphine Grillet, installée au village d'Amoulin, compte douze enfants¹, cinq filles et sept garçons. Félix, Joseph, Alfred, Marius, Louis partent dès le début des hostilités, François part un an plus tard. Le dernier, Julien, trop jeune, ne connaîtra pas l'horreur des combats. La famille Pagnod est durement touchée, en quinze mois deux de ses enfants lui sont arrachés. Elle ne verra pas rentrer Joseph et François qui laisseront tous les deux leur vie pour sauver la patrie sur le sol de la Meuse.

Agé de 30 ans au début de la mobilisation, Joseph est réserviste. Dès le

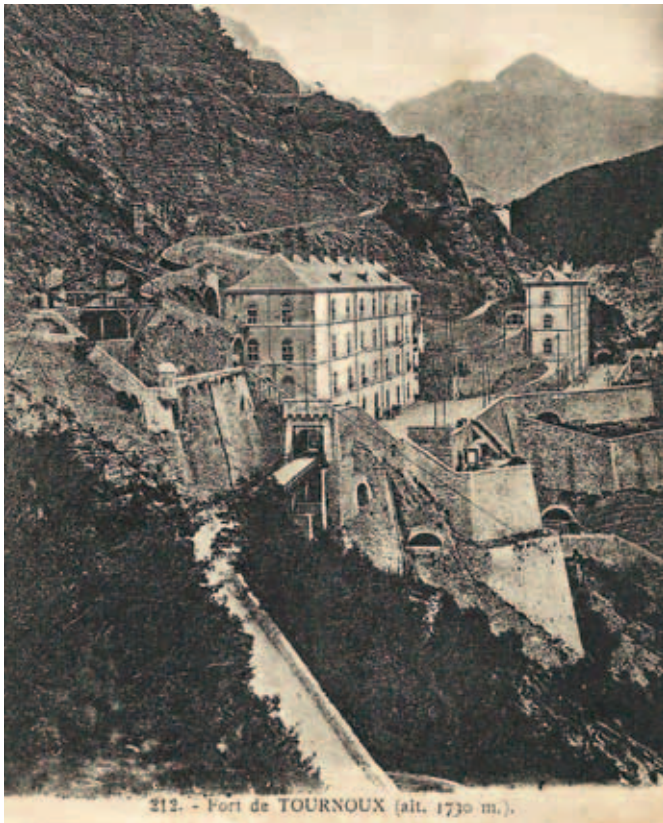
1 - Tous nés à Onnion : Félix en 1878, Marie Alphonsine en 1879, Célénie en 1882, François Joseph dit Joseph en 1884 (Mort pour la France en 1915), Alfred Emile en 1886, Marie-Joséphine en 1889, Marius en 1891, Louis en 1893, François en 1896 (Mort pour la France en 1916), Angèle en 1899, Julien en 1901 et Juliette en 1903.



Joseph Pagnod (1884-1915) (Source : *Le Messager Agricole* du 27 février 1915).

4 août 1914 il rejoint son régiment et est immédiatement intégré au 14^e bataillon et fera partie de la 15^e compagnie de sapeurs-mineurs. Il écrit le 4 août 1914 de Grenoble : « deux mots pour vous dire que mon voyage est bien allé. On nous a habillé ce matin et envoyé tout de suite à l'exercice ». Puis son régiment quitte Grenoble, les classes les plus jeunes partent directement au front, les plus vieux vont dans des zones moins exposées sur la frontière franco-italienne. En ce début de conflit, l'Italie a déclaré sa neutralité, mais jusqu'à présent elle a, tout de même, fait partie de la Triple Alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ne sachant sur quel pied danser et pour parer à toute éventualité, l'état-major français envoie des troupes surveiller la frontière. Il faut être prêt à réagir si l'Italie entre en guerre et envahit la France par les Alpes.





C'est dans ce contexte que Joseph part avec son bataillon vers les Hautes-Alpes, dans un secteur loin des dangers du front. Le voyage durera 5 jours, il les mènera de Grenoble à Condamine, village situé à 13 km de Barcelonnette. Ils feront 75 km à pied et passeront 16 heures dans un train pour effectuer un parcours d'environ 200 km. Arrivé à destination, son détachement est envoyé vers le fort de Tournoux à 1 730 m d'altitude. Un fort, perché à flanc de montagne, perdu au milieu d'une vallée rocailleuse. Les hommes sont là pour effectuer des travaux d'entretien, ils doivent agrandir les chemins, faire une passerelle sur la rivière pour remplacer le pont emporté par les inondations etc. Avec ses camarades il doit préparer le terrain pour le passage des troupes d'infanterie, d'artillerie au cas où...

Il écrit le 9 septembre du fort de Tournoux : « [...] il y a une dizaine de jours, il est tombé 50 centimètres de neige, elle est restée 3 ou 4 jours. On a souvent de la pluie. La fenaison n'est pas encore finie [...] l'autre dimanche, 30 août, comme repos on a enterré par un temps de pluie et de grêle 80 moutons tués par la foudre [...] comme nourriture, c'est toujours du même et pour trouver quelque chose c'est très difficile, on est trop loin des villages et c'est trop cher [...] demain, on va descendre dans un petit village à 8 kilomètres d'où nous sommes. On doit aller abattre des sapins pour faire des baraquements [...] ».

Puis le 20 octobre, l'ordre de quitter la région de Barcelonnette est donné, les troupes sont redéployées vers

les zones de combat. Le 23, ils arrivent dans la Meuse et sont cantonnés à Villers-sur-Bonchamps à l'est de Verdun. La vie du front débute avec ses privations et ses multiples dangers. 12 novembre 1914 : « [...] on est dans les environs de Verdun, ça ne fait pas trop de bruit pour le moment. On ne trouve rien à acheter et on n'a que ce que l'on nous donne [...] » Le ravitaillement est difficile, c'est bien souvent que les hommes travaillent le ventre vide et quand les repas arrivent, ils sont souvent froids.

Les unités du Génie voient singulièrement se développer leur rôle pendant cette guerre. A elles de prévoir l'imprévisible : organiser des travaux de défense, comme installer des kilomètres de fils barbelés devant les tranchées ; mettre en route les moyens de communication, observatoires, téléphones ; creuser des moyens de protections pour mieux attaquer... Commence alors pour Joseph et ses compagnons sapeurs-mineurs une période très difficile. Ils doivent travailler dans des conditions climatiques désastreuses. La pluie, le froid de ces régions mettent à mal nos montagnards. Cette guerre de position qui s'est installée requiert des actions plus souterraines.

Il faut affaiblir suffisamment l'adversaire avant une attaque pour s'assurer la victoire et pour cela il suffit de créer une brèche dans ses lignes. Plus facile à écrire qu'à faire. L'ouvrage est lent, difficile et les conditions sont épuisantes. Les vêtements sont alourdis par le poids de l'eau, les doigts gelés ont du mal à tenir les outils, malgré cela les hommes doivent s'enfoncer dans la terre, creuser un tunnel sous les lignes de l'ennemi, le remplir

*La crête des Éparges :
le point X était le sommet
le plus haut du secteur tenu
par les Allemands.*



d'explosifs et tout faire sauter... Mais les deux camps font la même chose... Alors il faut travailler en faisant le moins de bruit possible, en essayant d'entendre les coups de pioches et de pelles de l'adversaire et essayer de sauver sa peau en cas de mauvaise rencontre. Il y a, aussi, ces bombardements incessants avec ces obus qui tombent partout, sur les hommes, sur les infrastructures, détruisant les tunnels. Puis, il faut dégager les camarades blessés ou tués et reconstruire pour mieux détruire.

La lettre que Joseph écrit à son frère Marius le 17 janvier 1915 est très explicite : « [...] je vois que vous êtes à peu près comme nous. Vous n'êtes pas dans les salons, comme on veut bien le dire dans les journaux. Voilà, bientôt 3 mois que l'on est au même travail. On a des boyaux de 3 à 400 mètres de longueur, dans de la terre glaise et à certains endroits 3 mètres de profondeur. Tu peux te figurer avec le temps qu'il fait, ce que ça peut être. La terre s'écroule, l'eau ne s'écoule pas et on patauge là-dedans pour ne pas faire grand' chose, c'est toujours à recommencer... On travaille 1 jour et une nuit et ensuite on a 3 jours de repos, on a de la peine à se sécher et à enlever le plus gros de la boue, mais on est encore mieux que l'infanterie. On est cantonné à Villers-sur-Bonchamps à 15 kilomètres de Verdun et à 7 ou 8 d'où on va travailler. Au cantonnement on n'est pas trop ennuyé par les marmites², mais où on va travailler ils nous envoient quelque chose ! Si tu vois sur les journaux que la crête des Eparges a sauté, tu sauras que c'est là que je travaille. Mais ce n'est pas encore prêt et pourvu

que les boches ne la fasse sauter avant nous et que Dieu nous permettent de voir la fin de la guerre [...] »

Edité en 1919, l'historique du 4^e régiment de génie³ précise : « Pendant les 4 mois de l'hiver 1914-1915, malgré le froid et la boue si tristement célèbres des Eparges, les sapeurs du 14^e bataillon de la 15^e compagnie travaillent sans trêve, jour et nuit. Avec quelle admiration les fantassins de ce secteur ne parlent-ils pas de leurs camarades sapeurs ». Les cantonnements du génie sont très surveillés par l'ennemi, il faut dire que ces endroits sont de véritables chantiers avec une profusion de matériaux et leur élimination est un enjeu primordial car il permet de ralentir considérablement l'avancée de l'adversaire. Ces lieux font l'objet de repérage par avion et sont régulièrement le point de mire de bombardements.

« Le 4 février 1915, à 13 heures et demi, une batterie de 105 placée à Herbeville envoie 4 obus dans le cantonnement. Le caporal B. est tué devant une grange, le sapeur Pagnod a été grièvement blessé à la jambe et à la cuisse⁴ [...] » Joseph est occupé à couper du bois pour la cuisine du cantonnement quand l'attaque survient et que les obus tombent, il est gravement touché par plusieurs éclats. Immédiatement conduit à l'hôpital militaire de Verdun, il succombera à ses blessures le 6 février 1915. Il est enterré loin de son village natal, sans avoir revu ses parents, avec 5095 compagnons d'infortune à la nécropole nationale du « Faubourg Pavé ». Il repose dans la tombe n° 1614.

Après la guerre, la médaille militaire lui a été attribuée à titre posthume.

Marianne Vigne

2 - Marmite : projectile allemand autre que balles de fusils, de mitrailleuses ou grenades. Surtout utilisé pour les minenwefer à cause de leur forme.

3 - L'historique est un fascicule écrit par un officier, souvent de manière anonyme, qui retrace le parcours d'un régiment pour une période donnée. Il résume les actions les plus importantes, les faits de guerre et peut aussi nommer les soldats décédés en service.

4 - Extrait du journal de marche du 4^e régiment de génie. Ministère de la Défense.

SOURCES :

- L'Écho de la Charrette d'Onnion, revue mensuelle catholique. Octobre 1926.
- Site « Mémoire des Hommes », ministère de la Défense.
- Archives familiales.

La villa Presset ou château Gaillard de Ville-en-Sallaz



Vue d'ensemble.

Situé au lieu-dit « Les Tattes » en retrait de la route départementale et masqué par un rideau d'arbres, on peut apercevoir un bâtiment flanqué de deux tourelles, entouré d'un parc en partie boisé. Il jouxte l'endroit où furent découverts en 2010 les thermes d'une villa gallo-romaine dont une partie doit encore subsister dans le sous-sol du parc du château.

Historique du château

Celui-ci ne figure pas sur la planche annexée au livre de H. Fazy¹. Il n'existe donc pas en 1589, par contre il était construit en 1614 puisque les registres de sa chapelle font état, à la date du 10 juin 1614, du mariage de Claude Presset et de Gasparde Dichat. Il est donc possible de dater la construction des dernières années du XVI^e siècle ou des premières années du XVII^e siècle. Ceci est d'ailleurs confirmé dans la monographie de Viuz-en-Sallaz du chanoine Rollin² où il est écrit : « la villa Presset a été construite en partie avec les matériaux de l'antique manoir de Thiez. »

La première construction ne comportait que le corps principal et, à côté, la chapelle ainsi qu'une mesure. Au XVIII^e siècle un agrandissement intégra la chapelle au bâtiment et deux tourelles furent ajoutées. Les propriétaires habitaient le premier étage tandis que le rez-de-chaussée était partagé en deux parties par l'escalier, d'un côté le logement du fermier et de l'autre une grande salle publique et la chapelle. Un incendie accidentel endommagea le château à l'époque révolutionnaire. Lors des réparations, au tout début du XIX^e siècle, il fut ajouté les deux ailes et construit le bâtiment à usage d'écuries et de grange. Lors de l'acquisition de la propriété par François Gaillard le 11 avril 1885, des travaux importants furent exécutés : récupération et arrangement du rez-de-chaussée, et notamment la création d'une galerie et le morcellement en quatre pièces de la chapelle dont les voûtes sont à ce jour bien conservées.

Les familles propriétaires

Ce château construit par Claude Presset, ou plus vraisemblablement par son père Spectable E. Presset, probablement Etienne, que l'on retrouve qualifié de baron de Ville et châtelain de Marcossey dans le relevé des fondations religieuses en faveur de la communauté de Peillonex en 1696 (revenu de la fondation 18 florins), est demeuré en ligne directe dans cette famille durant plus de 300 ans. Cette famille originaire de Bonneville, appartenait à la bourgeoisie provinciale ou à ce qu'il est convenu d'appeler la noblesse de robe. Parmi les positions occupées citons :

Châtelains des princes-évêques : Claude Presset 1654, François Auguste Presset 1666, Michel Presset 1740, Michel Louis Presset 1792.

Châtelain de Marcossey : E. Presset 1696.

Juges mages de Faucigny : spectacle Michel Presset 1740, spectacle Antoine Louis Presset 1765, spectacle Michel Louis Presset 1797.

Châtelain de Peillonex : spectacle Michel Presset 1747.

Avocats au Sénat de Savoie : Antoine Louis Presset, Michel Presset (avocat fiscal).

On peut également noter que cette famille était apparentée aux meilleures familles de la province : les de Musy (notaires et châtelains du prince-évêque), les Dichat (juge mage, sénateur conseiller ducal), les de Bonnevoix, les Foncet, les de Saint-Maurice, de Saint-Amour, les Commencaux, etc.

1 - Fazy Henry, *Genève et Charles Emmanuel I^{er} (1589-1591). Avec deux planches*. Genève, 1909.

2 - Rollin Edmond, *Monographie de Viuz-en-Sallaz, Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome XIX, 1896.



Dans le bâtiment actuel, les voûtes de la chapelle du XVII^e ont été conservées.

L'appartenance à la noblesse se trouve confirmée par les deux signes extérieurs suivants :

- les « bannières » sur les tourelles (en tôle mais déposées depuis le début du siècle) qui étaient réservées à la noblesse.
- le colombier qui existe toujours dans la tourelle ouest, et que seuls les nobles avaient le droit de posséder. En Savoie un édit de 1615 en réservait même l'usage aux nobles qui possédaient plus de 200 journaux de terre.

Le dernier descendant direct des Presset, Francisque³, a commis l'erreur de s'écarter des traditions familiales pour devenir banquier des sels et des tabacs ; il fit de mauvaises affaires et se suicida sans laisser d'héritier, hormis sa sœur mariée à un avocat de Chambéry, Maître Python.

La propriété fut vendue le 11 avril 1885 et acquise par François Gaillard et son épouse Elisa Gavard, tous deux originaires de la région de Viuz-en-Sallaz. Tous leurs ancêtres, à la dixième génération sont en effet natifs de Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz et Bogève. Ce François Gaillard dont le père était marchand de grains à Viuz-en-Sallaz, avait quitté son pays pour s'installer commerçant à Paris et l'achat du château constitua pour lui un retour aux sources. A son décès, la propriété est passée à son fils François Ernest, puis à la fille de ce dernier, Léa, épouse Roucolle et ensuite au fils de cette dernière Paul Roucolle.

3 - Presset François Marie (Francisque), banquier décédé à Ville-en-Sallaz le 30 juin 1884 à l'âge de 49 ans, né à Annecy le 28 janvier 1835 de Presset Victor et Chevalet Elisa.



Ce qui est curieux sans l'être tout à fait, réside dans le fait qu'au nombre des ancêtres d'Elisa Gavard, épouse de François Gaillard, on retrouvait deux petits-enfants de Claude Presset, le premier propriétaire du château.

Ainsi le château de Ville-en-Sallaz, appelé successivement Villa Presset puis Château Gaillard, n'était jamais sorti de la famille de son constructeur jusqu'en 1990.

Claudine Ranvel



Chapelle datant du XVII^e siècle.

REMERCIEMENTS :
Eric Marchal réseau Capifrance.

SOURCE :
Archives de la commune de
Ville-en-Sallaz.



Saint-Jeoire - Alger - 1930

Un voyage mémorable

Qui aurait pu penser qu'un jour de juin 1930, l'harmonie municipale d'un modeste village du Faucigny participerait au Grand Concours International de Musique organisé pour fêter les cent ans d'une Algérie française ? Cette Algérie-là arrivait au sommet de son aventure coloniale ; tout le monde était convaincu de son inséparable attachement à la mère France et pourtant, trente années plus tard, les événements prenaient des allures bien différentes. Cent ans de vie commune entre colons et autochtones devaient se célébrer par des fastes inégalés. On voulait oublier les débuts difficiles, sanglants de cette conquête coloniale qui avait traversé des années noires de combats et d'atrocités.

Un prétexte inattendu pour une conquête de l'Algérie

Il fallut qu'un petit incident diplomatique devienne une occasion inespérée pour entreprendre une invasion du territoire algérien convoité depuis des années. Recevant le 30 avril 1827, en audience au palais, le consul de France Pierre Deval, Hussein Dey¹ lui demande quelle est la réponse du roi de France, Charles X, aux trois lettres qu'il avait lui-même adressées. La réponse du consul ne fut pas à la hauteur de la situation. D'abord il prétexte que le roi Charles X n'a pas pu répondre et, selon le dey, le consul aurait ajouté des paroles blessantes et outrageantes à l'encontre de la religion musulmane. Celui-ci offusqué de ces propos, toucha nerveusement le consul de deux ou trois petits coups de chasse-mouches, geste désobligeant et humiliant pour le représentant de la France. Aussitôt, le consul demanda réparation et, devant le refus du dey de s'excuser de l'affront, l'affaire fut considérée comme suffisamment grave pour envoyer, le 17 juin 1827, une escadre en rade d'Alger, pour présenter un ultimatum aux conditions suivantes :

« 1° Tous les grands de la Régence, à l'exception du dey, se rendront à bord du vaisseau *La Provence* pour

faire, au nom du chef de la Régence, des excuses au consul de France ;

2° A un signal convenu, le palais du Dey et tous les forts arboreront le pavillon français et le salueront de cent un coups de canon ;

3° Les objets de toute nature, propriété française, et embarqués sur les navires ennemis de la Régence, ne pourront être saisis à l'avenir ;

4° Les bâtiments portant pavillon français ne pourront plus être visités par les corsaires d'Alger ;

5° Le Dey, par un article spécial, ordonnera l'exécution dans le royaume d'Alger des capitulations entre la France et la Porte ottomane ;

6° Les sujets et les navires de la Toscane, de Lucques, de Piombino et du Saint-Siège, seront regardés et traités comme les propres sujets du roi de France. »

Le pacha Hussein Dey rejeta l'ultimatum, le blocus du port d'Alger fut ainsi formé.

1 - Hussein Dey est le dernier dey d'Alger. Le dey est le titre des chefs de la régence d'Alger sous la domination de l'Empire ottoman, de 1671 à 1830.





La conquête pouvait commencer

« Ne parlons pas de l'Algérie : si nous avançons, que ce soit à pas feutrés ! » recommandait Talleyrand au début du règne de Louis-Philippe. Les successeurs de Bourmont, qui mena la conquête pour Charles X, suivirent plus ou moins cette consigne. Les dix premiers gouverneurs de l'Algérie se bornèrent à l'occupation des régions côtières. Très vite, on s'aperçut que l'adversaire le plus dynamique des Français était l'émir Abd el-Kader. Le 26 février 1834, le général Desmichels signa un traité que beaucoup considérèrent comme désastreux. La guerre reprit après la défaite de la Macta en juin 1835. Le gouvernement envoya en Algérie le général Clauzel. Celui-ci décida en novembre 1836 de prendre la ville de Constantine et ce fut un échec. Quelques mois plus tard le traité de Tafna cédait à l'émir les provinces d'Alger et d'Oran, sauf la côte, moyennant une vague reconnaissance de la souveraineté de la France. Abd el-Kader allait forcer la France à réagir en proclamant la guerre sainte.

C'est alors que le général Bugeaud prit les affaires en mains. Il avait compris que la conquête de tout le territoire algérien, jusqu'aux confins du Sahara, était indispensable à la création d'une colonie, car il fallait également peupler ces territoires, créer des villages de pionniers, agriculteurs, artisans, commerçants. Ce fut le début d'un grand peuplement de populations venant de France, d'Italie, d'Espagne et même de Savoie ou du Faucigny. Les grandes expéditions militaires à travers le sud algérien, le Sahara, suscitaient l'admiration d'une population française en quête de grandeur et d'exaltation nationale. En 1848, l'Algérie fut partagée en trois territoires civils et militaires, érigés en département : Oran, Alger et Constantine. Le Sud saharien fut regroupé en territoires dits « du Sud ». Alger devint la capitale administrative et l'archevêché catholique. En 1930, on goûtait une paix et une prospérité que tous croyaient éternelles.

Un anniversaire célébré avec faste

Pour célébrer ce 100^e anniversaire, que pouvait-on faire de mieux que d'organiser une grande fête, où la musique aurait une place privilégiée. C'est ainsi que les 8 et 9 juin 1930, un grand concours international de musique se déroule à Alger, dans la joie, le tintamarre, les défilés ; l'occasion de faire participer la France d'ici et celle de là-bas, en rassemblant les grandes harmonies de ville et les petites fanfares des campagnes ; la fête du peuple dans sa diversité ! Plus de 130 sociétés, harmonies, fanfares, cliques venues de toutes les régions de France, de Tunisie, du Maroc, d'Italie et d'Espagne participèrent à cet événement international.

Alphonse Broisin, un homme aux talents musicaux reconnus

La fanfare de Saint-Jeoire-en-Faucigny répond favorablement aux sollicitations des organisateurs d'Alger. C'est la seule de Haute-Savoie à participer à ce concours. On ne le soulignera jamais assez, mais cette démarche, on la doit à Alphonse Broisin, directeur et chef de musique à Saint-Jeoire. Il en fut la cheville ouvrière. Il avait toutes les bonnes raisons d'adhérer à ce concours d'Alger. D'une part, il était fier de sa troupe de musiciens qu'il conduisait à beaucoup de manifestations nationales et locales, une façon de valoriser leur travail et leurs talents. D'autre part, Alphonse se rappelait sans doute ses deux années de militaire musicien (1906 - 1908) passées au 4^e régiment de zouaves de Bizerte en Tunisie. Il y avait encore au fond de sa mémoire, 25 ans plus tard, un quelque chose d'Afrique du Nord, qui persistait, une émotion de cette Afrique qu'il avait connue dans sa jeunesse.



Alphonse Broisin

Né en 1886, Alphonse plonge très jeune dans les gammes, les croches, les doubles-croches, les dièses et les bémols. Il s'applique à l'étude du solfège et malgré la coupure de la Première Guerre mondiale, il fut pendant 37 ans, un animateur assidu, attentif, de la musique de Saint-Jeoire. Il fut aussi un citoyen valeureux, un résistant engagé, pendant l'occupation allemande, décoré plusieurs fois.

Ce que l'on retiendra surtout, c'est sa passion musicale. Il composa plusieurs petits morceaux et au soir de sa vie, un mercredi 27 novembre 1957, devant ses musiciens qui répétaient sa dernière œuvre musicale « Pour vous, Saint-Jeoire », il s'écroula d'un seul coup au milieu des siens.

Une décision de voyage et un financement discutés

Le Cahier des Délibérations de la Société² montre que la décision de participer à cet anniversaire n'est pas facile à prendre. Les extraits suivants nous renseignent sur les difficultés que l'Harmonie rencontre dans la préparation du voyage.

Assemblée générale du 3 mars 1929 : « Sur la proposition de M. Broisin Alphonse, l'assemblée décide par 11 voix contre 8 d'abandonner la promenade de Marseille, du mois de mai 1929 et d'assister au centenaire de la prise d'Alger qui aura lieu dans cette ville en 1930. Sur la proposition de M. Monge, l'assemblée décide que la section de clairons prendra part au déplacement d'Alger au même titre que les sociétaires musiciens, mais qu'ils devront en retour apporter leur concours dans les divers concerts et bals que la société organise. »

Assemblée générale du 8 décembre 1929 : « L'Assemblée à l'unanimité convient d'envisager Alger pour 1930. Chacun des membres s'engage à contribuer à l'organisation d'une tombola... Est décidé également l'organisation d'un bal pour la mi-carême et l'organisation d'un concert pour le mois de janvier. »

Réunion du Comité, le 12 mars 1930 : « Il est procédé au compte rendu financier de la tombola. Tout compte fait, avec les malédictions des souscripteurs qui n'ont gagné en place de la chambre à coucher que des objets de première nécessité d'une valeur variant de 1,50 à 120 Frs, cette tombola a rapporté à la Caisse une somme de 4500 Frs. Etat fait de nos ressources financières en caisse ou à venir, exposées par MM. Pelissier et Broisin, il nous est possible d'envisager Alger. Le projet de cette promenade est adopté moins une voix. Le Comité décide de faire de suite le nécessaire pour se mettre en relation avec le Comité des Fêtes du Centenaire de l'Algérie, susceptible de nous fournir tous les renseignements nécessaires. Broisin A. et Canel appuyés par une partie du Comité prennent l'engagement formel de ne pas abandonner le projet. Cette attitude s'explique par l'unanimité des voix enthousiastes, recueillies lors de la proposition de ce voyage... »

Assemblée générale du 16 avril 1930 : « La date de départ pour Alger approchant, le Président et le Chef font part en Assemblée Générale des précisions reçues du Comité des Fêtes d'Alger... Les musiciens prenant part au concours bénéficient d'une réduction sur les transports égale à 15 % pour les chemins de fer et à 50 %

sur les C^{ies} Maritimes. La traversée en 4^e classe revient à 240 Frs. Le trajet en chemin de fer à 120 Frs, les frais de séjour compris ; la somme nécessaire à chaque musicien est comptée largement de 720 Frs. Le montant de la caisse permet amplement de suffire à ces dépenses. Pour ce qui est du voyage, qui a le don d'effrayer certains de nos vieux membres, tout est prévu par l'Office des Transports dont nous sommes tributaires... »

Un voyage mouvementé : tel que rapporté par le secrétaire M. Tissut

« L'imprévu avec tout son cortège fantaisiste, hasards de la route, rencontres inopinées, surprises agréables, incidents ou profits, fusillade ou accueil parfait de l'hôtelier, riches aubaines et souvenirs heureux, voilà ce qu'évoquent l'idée et le mot de voyage. C'est aussi bien ce qui en fait le charme et la poésie. Aimer à voyager, c'est avoir l'esprit curieux, c'est vouloir se pencher, se recueillir, rêver aussi devant ce qui fut la légende et l'histoire ; c'est s'attarder, prendre plaisir à retrouver la grâce native, les coutumes d'un peuple, l'enchantement des lieux sur lesquels avant nous d'illustres personnages se sont extasiés... »

Mollement balancé sur le pont de 1^{re} classe d'un transatlantique idéal, par une mer où l'azur sans fin, sans rides et sans rudesse des flots, semble nous griser d'une sardanapalesque langueur, j'écoute vaguement l'ami X poursuivre en rhétorique logique et attrayante le panégyrique de l'admirable contrée qu'il ne connaît qu'au travers de textes et de relations copieusement « potassés ». La nuit tombe lentement sur le pont du Lamoricière. Comme à regret l'horizon se violace, et les derniers rayons du couchant s'effilochent aux vergues et aux cheminées du steamer. Les 20 Ulysses savoyards se sont confortablement allongés dans des rocking-chairs, et il me semble voir toute la vieille poésie native du



2 - Société de Secours Mutuels des Musiciens de l'Union Saint-Jeoirienne. Extraits du Cahier des Délibérations.

terroir, glisser au travers des paupières mi-closes, vers l'infini insoupçonné qui se découvre. Les soupirs nostalgiques se sont éteints, les conversations sont calmes et pondérées avec des pointes d'enthousiasme. De temps en temps, un bras que je devine savoisien, se dessine sur l'horizon armé d'une bouteille irradiée, un admirable arc de cercle transforme le pacifique passager en « trompette extatique ». Sur la dunette, les jeunes se sont réfugiés et accompagnent à tue-tête un orchestre tyrolien qui lance en pleine Méditerranée les trilles et les polkas de ses lointaines montagnes. François B... le cadet, après avoir déliré d'enthousiasme, crache prosaïquement dans le sillage turquoise du navire, dont la route se dessine jusqu'à l'infini.

Après le tohu-bohu du départ, il fait bon se reposer. « C'est ça la traversée », « Mais, dites-donc – hé ! n'y a pas moyen d'avoir le mal de mer », « Dis-donc conscrit... et cette chopine de vin rouge quand est-ce que tu la payes ? » Les Saint-Jeoiriens, conquis par les grâces de cette nuit si doucement tombée, se laissent prendre par ses charmes et reprennent le train-train des propos coutumiers, oublient les transes et les cauchemars dont leurs imaginations de terriens s'étaient obsédées avant le grand départ. Monsieur P., le pacifique, le sympathique, le prudent Monsieur P., digne porte-drapeau de la société, déjà somnolent dans un douillet nid de couvertures, prétend avec pondération qu'un petit coup de tabac ne serait pas à dédaigner. La nuit est tombée. La masse gigantesque du navire glisse sans heurts sur une mer si calme que si ce n'était l'infini sans limite où les yeux se perdent, au travers de l'ombre lumineuse des nuits méridionales, les Saint-Jeoiriens pourraient se croire sur l'azur poétique et serein des lointains lacs alpestres. Les vieux se sont allongés et conversent paisiblement en éteignant leurs cigarettes nonchalamment, comme il sied à des passagers du dernier pont, du suprême pont, ... celui des rupins, des poules de luxe et des diplomates officiels, délégués aux frais de la princesse. Les jeunes poursuivant, au 25° de latitude nord, la saine tradition des bourgs savoyards, ingurgitent sous l'œil extasié du barman, un solide et exubérant marseillais, force canettes, demis, portos et anisettes... et ce soir en mer, soir plein de douceur, de paix, de poésie, verse à tous une joie secrète, une joie immense... la joie de vivre. Puis, c'est le silence... Les lumières des Baléares se sont effacées aux bornes de l'horizon, seuls les feux verts et rouges du bateau ouvrent sur l'immensité qui elle aussi semble dormir, leurs

prunelles écarquillées. Rien ne trouble la paix de ce pont endormi. On se croirait chez soi, n'est-ce pas vieil ami Thévenod, respectable doyen de la Société, vous qui eûtes en cette nuit mémorable, la familiale idée de vous mettre en chemise pour dormir mieux à votre aise.

6 juin, 8 heures. Alger ! Alger ! Tous les passagers sont aux bastingages. Foule de touristes, équipés comme pour une partie de montagne, bardés de jumelles et d'appareils photos, autochtones du continent qui en sont à leur première traversée, coiffés de casquettes exhumées pour la circonstance d'antiques armoires auvergnates ou tourangeoises. J'ai même vu un splendide complet de chasse sur le dos d'un avignonnais à favoris roux qui, armé d'une longue vue médiévale, pérorait au centre des tambourinaires de Magali, sanglés dans leurs ceintures bleues. Les casquettes à galons or se pressent. On les voit ça et là osciller, sous la poussée des spectateurs délirant d'enthousiasme en face du panorama qu'offre la ville toute blanche étalée voluptueusement dans le clair matin, sur la berge caressée des flots d'un bleu vert. Un havre nous accueille, au fond d'une baie largement ouverte sur la France, simulant une coupe géante de quelque douze kilomètres d'ouverture. A notre droite, la ville se dresse plaquée contre des collines. Elles ne sont guère redoutables, toutefois elles paraissent abruptes car elles s'enlèvent dès le rivage. On s'en rend compte sitôt débarqués, après les effusions des amis savoyards retrouvés là-bas. Un balcon surplombe le débarcadère, un balcon qui court à l'infini semble-t-il, un balcon avec des maisons de six étages désespérément européennes, posées dessus.

On n'aperçoit plus la Kasbah, triangle de ramiers blancs abattus sur l'épaule d'une colline. L'illustre Kasbah des trois dames de Pierre Loti, qui contemplée du large semblait être tout Alger. Le balcon l'a dérobée brusquement à notre vue. Il nous tarde de l'approcher, d'y aller courir tantôt après un regard sur la Darse. La Darse ! De là ; il y a à peine cent ans, les raïs partaient écumer la Méditerranée. Mais aujourd'hui, entre les vieilles casemates qui ont deux coudées d'épaisseur, ce n'est plus qu'un bassin, grand comme les lacs d'Ayse. Les caravelles, les chébecs, les lougres, les tartanes au nom changeant ont cédé la place aux canots de plaisance, et les chiourmes aux moteurs à essence.

Nous déambulons le long de la place du gouvernement. P. Léon toujours aristocrate, allonge le pas, en tête, flanqué d'un minuscule moricaud, zézayant et cravaté, qui plie sous le mastodonte de cuivre, cauchemar de





La Kasbah, rue Annibal.



La place du gouvernement et la statue du duc d'Orléans.

l'infortuné contrebassiste transhumant. Et tous à qui mieux mieux, nous suivons dans le sillage présidentiel et directorial en quête d'un gîte et d'une pâtée. Déjà, nous sommes frappés, non pas par le coup de soleil, mais par cette promiscuité étrange de deux civilisations, assemblage baroque d'Orient et d'Occident, la première abâtardie, la seconde épanouie dans une splendeur mercantile, voluptueuse et hiérarchique. Au centre de la place, le duc d'Orléans monté sur un fougueux cheval, caracole éternellement dans une pose que le bronze a figée. C'est la place encadrée de ficus, où Tartarin, débarqué en Afrique pour chasser le lion, trouva une musique militaire en train de jouer une polka. Aujourd'hui, il n'y a plus de musique militaire, mais une foule de badauds, en costumes divers – feutres, casquettes et casques européens – mêlés à toutes les coiffures de l'Islam, dépourvus de visières – chéchias – astrakan frisé des tarbouches, hauts guennours rigides cerclés de cordes en poil de chameau et encore des turbans, des capuchons pointus, de vastes mouchoirs à carreaux enroulés autour du crâne. Les habits aussi sont disparates depuis le damier du prince de Galles jusqu'à la Simane, depuis le veston jusqu'à la djellaba, et au burnous, depuis le « charleston » évolué aux braies kabyles et aux jupes culottes des vieux maures conservateurs – sans compter tous les autochtones, habillés tels des épouvantails beaucerons, de défroques européennes, spécimens qui restent les mêmes quidams paresseux, malpropres, voleurs et hypocrites, et que notre jovial président signale

à Monsieur Ch... à grands coups d'épaule. Puis, c'est la première crise d'adaptation. Les « barbus » savoyards se pressent vers le gîte où ils doivent se commuer en « princes galants », faire tomber les poils d'anachorètes qui décorent leur teint de villageois européens bien nourris et s'affubler des impeccables et conquérants costumes serrés soigneusement dans des valises neuves en cousinage dangereux avec des succulentes tommes et divers comestibles qu'une main prévoyante et lointaine avait maternellement placés en prévision du long et « dangereux » voyage. Le gîte !!! – en garage au sous-sol – paillasses dégonflées qui baillent d'ennui – couvertures douteuses – sol gris – le chef n'est pas content. Le président sacre dans sa barbe. Cornier agite silencieusement et expressivement ses longs bras noueux de Ballavaux authentique. Pell songe avec émoi à la délicatesse de son postérieur en péril. Puis d'un commun accord, on lève l'ancre. Cornier et Broisin, qui s'est flanqué prudemment de notre strict et prévoyant trésorier, acheminent la troupe vers la paix luxueuse de deux palaces qui nous absorbent un à un avec cordialité – eau chaude – eau froide – descente et remontée extatique par l'ascenseur, chaînes des water-closets halées violemment, lits inspectés et jugés bons – exclamations – interjections « dites don' ! hé ! hé ! y'a bon » - Une demi-heure après, les déracinés fringués dégustent hilares et rassérénés leur première anisette... Ce ne sera pas la dernière. Restaurant modèle – repas bruyant et complet – joie débordante – cependant que sur le trottoir défilent comme des ombres d'énigmatiques formes voilées. Puis les Savoyards s'égaillent dans l'Alger européenne, tournent avec circonspection autour de la Kasbah. Théo nous annonce avec une discrétion dont Bizan n'a cure, les particularités étranges de cet étrange conglomerat indigène que nous ne connaissons pas. Puis la foule animée nous prend de sa contagion miteuse – ville des



2^e prix de lecture à vue, décerné à la Fanfare de Saint-Jeoire-en-Faucigny.

mille et une nuits aux coupoles blanches sous un ciel oriental givré de lune – terrasse rêveuse d'ocre bleu, sur la mer qui chante – forme blanche qui vous regarde d'un œil noir où luisent, croyons-nous dans nos cerveaux d'européens, les désirs passionnés, voluptueux et cruels d'une hététaire musulmane. Quelle surprise dépitée ou douloureuse peut-être si la petite main baguée d'argent relevait pour nos yeux le tcharchaf anonyme – emblème séculaire de cet islam mystérieux, énigmatique grossièrement barbare ou d'un raffinement voluptueux qui dépasse le matérialisme logique de notre civilisation.

Aujourd'hui – jour de gloire et de peine – le jour du concours. Une cour de caserne – pupitres de bois blanc, jury impassible tout oreilles, comme bons chats ronronnant – les partitions ! bouches sans salive – le silence 1 – 2 – et nous jouons tant bien que mal la marche tartare. Un zéphyr de Zamacoïs égaré sur la côte algérienne, enlève sans pitié la partition du bon copain Bach, unique basse solo. Léger flottement, prompt rétablissement de la Direction qui agite pompeusement et fermement sa dextre. La finale – un silence effarant du jury qui se décide tout de même à nous féliciter, cependant qu'une délicieuse ondée rafraîchit nos cerveaux échauffés.

1^{er} prix de direction – 1^{er} prix d'exécution – 2^e prix de lecture à vue, annonce une voix grave. Le cœur des musiciens tressaille de joie et de légitime fierté – pour la première fois le chef nous appelle « ses enfants ». Le président nous meurtrit les épaules de grandes tapes amicales et parle d'offrir un verre au jury. Ch... ratifie toute cette exubérance en murmurant d'une voix ferme et émotionnée « hum ! c'est bien, c'est bien ». Cet après-midi nous partons pour la Kasbah. Elle est maintenant droit devant nous. On gravit une courte rue qui laisse à droite la cathédrale tiarée de bulbes byzantins pour ménager sans doute la transition entre l'Orient et

l'Occident. On traverse un square montueux et nous attaquons la cité indigène par l'aile gauche. Nous montons beaucoup d'escaliers, nous luttons contre de dévalantes ruelles pavées de pierres bleu-gris. En manière de repos nous prenons des impasses qui relient entre elles ces étranges échelles de Jacob. Nous nous fourvoyons dans d'extravagants boyaux où l'on passe à peine deux de front et où l'on s'efface plus par nécessité que par politesse. A droite et à gauche s'ouvrent de sombres couloirs peuplés de formes alanguies, au fond desquels luit parfois la clarté diffuse d'une courette intérieure pavée de bleu. Puis des fenêtres grillagées, bombées en masque d'escrimeur, des portes massives cloutées, sur lesquelles s'est plaquée il y a bien des siècles l'hallucinante main sanglante de Fatma et dans lesquelles s'ouvrent de minuscules judas armés de fer. Sur nos têtes s'avancent des encorbellements, des moucharabiehs soutenus par des colonnes vermoulues et qui semblent se communiquer en vis à vis, d'étranges secrets, d'étranges souvenirs – si étrange et si mystérieux est leur dialogue qu'il ne laisse plus apercevoir qu'un mince ruban bleu de ciel là-haut, très haut. Quelle vie intense dans ces ruelles, que d'impressions diverses, mendiants miteux, artisans travaillant dans une cage avec une remarquable dextérité, arabes flâneurs et furtifs portant gourdis, solitaires disputant, indifférents semble-t-il au monde intense qui les entoure, une paisible partie de dominos, burnous alanguis au seuil des cafés maures, gosses vermineux épouillés au seuil d'un antre par une main fine de grande sœur qui saisit l'hôte encombrant et le dépose à terre sans lui faire aucun mal, marchands, barbiers, chirurgiens, chats efflanqués de sabbat quêtant dans les innombrables détritits qui encombrent le passage. L'air que nous respirons est imprégné d'une odeur complexe d'épices, de tabac à priser et d'urine. Alors que les vieux, conduits par une charmante amie Mme Niggi, s'attardaient à l'ombre douce des mosquées, le sympathique Cornier entraînait dans son sillage notre Président et les jeunes. Après nous être attardés dans une fabrique de tapis, où de jeunes mauresques extrêmement expertes tissaient sur un métier rudimentaire de ravissantes choses, nous redescendîmes à la nuit, à l'heure où la Kasbah restitue Suburre et où elle offre à tous les matelots du monde ses grappes de femmes brutalement fardées, bizarrement lascives, sur le seuil des couloirs éclairés à vif ou à l'entrée ombreuse des patios. Ce fut dans l'un de ceux-ci que nous entrâmes voulant tout connaître de cette étrange cité. Accompagnement de tambourins – une femme danse – déhanchement lubrique à la clarté fumeuse d'une lampe – et là-haut, du sommet d'un escalier noir, la patronne hirsute et noire et hiératique au faciès cynique d'avare, attend que la



La fanfare de Saint-Jeoire à Alger (De gauche à droite)

1^{er} rang assis : ... Pellissier / X... / X... / Régina Thevenod / Emile Canel / Henriette Jacquard / Alphonse Broisin / X... / Jean Thevenod

2^e rang : Léon Pellisson / X... / X... / X... / Marcel Tissut / ... Cornier / Théodore Jacquard / François Pignal (porte-drapeau) / Noël Thevenod / René Carrier / Robert Pellissier / X... / Marcel Pignal

3^e rang : Henri Besson / Joseph Thevenod / François Berthier / X...

malheureuse ait fini son numéro pour nous faire le prix de son corps. Nous sortons outrés, dépités, et nous dévalons vite vers la ville européenne pleine de lumière, de musique, de brillants équipages, de toilettes raffinées, et d'hétaïres aux ongles effilés. Cependant que là tout près, la sombre Kasbah continue à vivre de sa vie grouillante et silencieuse.

Mardi matin. Des cars rapides nous prennent au bar de la Préfecture pour nous emmener en excursion autour d'Alger. Nous partons gaiement, bien que le doyen, Jean, ne soit pas des nôtres. Où est-il, où se cache-t-il ? Les commentaires vont leur train. Il a déserté pour une nuit la couche où il dormait si bien en compagnie du Président d'honneur Mr Chevalet. Où est-il, où est-il le délicieux vin rouge que nous dégustons sur les terrasses d'Alger, à Bouzarea nous paraît moins bon. Jean n'est pas là. Retour inquiet par les quartiers arabes aux descentes rapides et par les larges avenues de Constantine et de l'Isly. Nous portons tristement au haut du chef nos chechias achetées la veille, joyeusement dans la rue animée de l'Isly où s'affrontent riches juifs et arabes, peuplées de cigarières en cheveux qui rient très fort et que les novios regardent passer du seuil des cafés espagnols sans mot dire. Où est Jean ? Où peut-il être ?

Jean le doyen nous attendait paisiblement au bar de la Préfecture. Après nous avoir appelés imbéciles, il nous raconte que s'étant égaré, il s'était logé à l'hôtel Franco-Suisse pour la modique somme de vingt-cinq francs.

Mardi après-midi. Nous défilons impeccables – Broisin, Cornier et Chevalet sont en tête de la troupe. Les Allobroges tonnent dans les rues algériennes. Jour de gloire, vivats frénétiques, Savoyards anonymes perdus dans la foule applaudissant de leurs larges mains l'hymne de la patrie lointaine. Nous sommes fiers et heureux – sentiments naturels dont personne ne saurait nous faire grief. Le soir, alors que les braves Savoyards d'Alger, sous la présidence du valeureux Morard et du sympathique Crouzet, s'étaient joints à nous, comme ils le firent d'ailleurs tout le temps que dura notre séjour, nous fêtâmes joyeusement les circonstances qui unissaient, ainsi que le dit Mr Morard dans une touchante allocution, les frères de Savoie, puis avec émotion François Pignal le porte-drapeau suspendit au faite de l'emblème une couronne de lauriers et deux médailles de vermeil, dignement gagnées. Avec émotion également, Broisin remercia au nom de la Société tous les amis savoyards qui d'Alger, qui du bled, tinrent à nous apporter le témoignage touchant de leur sympathie. »



Le lundi 9 juin 1930, 83 sociétés musicales défilent dans les rues d'Alger, de la place du Gouvernement à la place de la République. Au premier plan, devant l'Union Musicale de La Baule, la fanfare de Saint-Jeoire-en-Faucigny.

Une reconnaissance enthousiaste dans les articles de l'Allobroge

On nous écrit d'Alger : « La fanfare au Concours International de Musique d'Alger, 8, 9, 10 juin 1930.

Le Concours international de musique est terminé. Toutes les sociétés venues pour soutenir les couleurs de leurs cités ont rivalisé de science et de technique musicale. La fanfare de Saint-Jeoire-en-Faucigny sort tout à son avantage de ce tournoi pacifique, le premier auquel elle ait jamais participé. Elle obtient : Un deuxième prix de lecture à vue ; un premier prix d'exécution. Son chef se voit décerner un prix de direction avec les félicitations du jury. Enfin elle se classe en troisième division, troisième section. Ces résultats font honneur à tous les musiciens qui ont interprété avec une sûreté impeccable les morceaux imposés, et en particulier à M. Broisin, le chef qui les dirige avec tant de compétence, à M. Tissut, le sous-chef, qui dût prendre, au dernier moment, la partition de piston pour remplacer un camarade empêché, et à M. Chevallet dont on apprécie tout le dévouement. Quand on connaîtra tous les obstacles

qui durent être surmontés pour arriver à un tel résultat, on appréciera toute la valeur du succès, et la ville de Saint-Jeoire que représente M. Canel pourra se réjouir, sans arrière-pensée, du succès de ses enfants. Les Savoyards d'Algérie sont fiers eux aussi des lauriers que leurs compatriotes viennent de cueillir. Ils s'en réjouissent avec eux. Ils leur ont déjà fait une réception chaleureuse ; mais ils leur préparent aussi des promenades et des excursions qui leur laisseront de l'Algérie un souvenir inoubliable. Ceux qui, effrayés par la longueur du voyage, ont renoncé au dernier moment à venir, ne pourront que regretter leur défaillance. Si la famille avait été plus nombreuse, la joie aurait été plus complète. »



On en parle durant toute une vie

L'expédition d'Alger, comme on aimera appeler ces journées mémorables, perdura longtemps dans l'esprit et le cœur des participants. Le village était fier de ses musiciens et les comptes rendus dans la presse locale ne manquaient pas d'éloges. Toute la communauté de Saint-Jeoire bénéficiera de cette gloire. Le journal L'Allobroge écrivait : « *L'enthousiasme suscité par le succès au Concours d'Alger aura d'heureux lendemains d'ores et déjà au soir de la clôture, le principe d'un concours international de musique ouvert à toutes les sociétés musicales aura lieu à Tunis pour les fêtes de Pâques en 1932.* » Il faudra cependant attendre 1948, dix-huit ans après l'expédition d'Alger, pour que les Saint-Jeoiriens s'embarquent à nouveau, mais cette fois-là pour la Corse. Alphonse Broisin dirigeait toujours la troupe. « *Ah si vous aviez vu Monsieur !* » On en parle toute une vie avec des sourires ravis ou malicieux, le regard se fait lointain et voici que surgissent les images dorées, l'étincellement bleu de la mer sous le soleil, Alger, la Kasbah puis quelques années après, l'accueil de la Colonie savoyarde de Toulon, Bastia, ses marchés, Calvi, l'Ile Rousse, le Cap Corse... Il fallait une singulière audace pour organiser cette vie de groupe. Ce furent de grandes et belles journées mémorables.

L'harmonie municipale de Saint-Jeoire, une société plus que centenaire

Créée en 1841, l'Harmonie connut des débuts difficiles. Faute de locaux, les lieux de répétitions n'avaient pas de domicile fixe, mais peu importe ! Une fois à la mairie, une autre au café Chez Rophille ou aux cafés Béné, Tissut, Ranvel, Faillon, Nanterne ! Si les murs pouvaient nous rendre le son et les voix des répétitions ! A force de travail, l'Harmonie se distingue et devient célèbre. Pour les grandes festivités locales ou nationales, elle est sollicitée. Quelques noms surgissent de la mémoire : Daniel Broisin - Théodore Besson - Louis Thévenod - Lucien Nanterne - Joseph Monge - Alphonse Broisin - Serge Gilbert - Henri Boretti - Paul Dal Ponte.

Michel Pessey-Magnifique

REMERCIEMENTS :

A Paul Dal Ponte, chef de musique de l'harmonie de Saint-Jeoire, pour les photos et documents et à Jocelyne Jacquard pour le dépliant des vues d'Alger ramené par son père lors de ce voyage.

SOURCE :

Cahier des Délibérations – 1930 – Société de Secours Mutuels des Musiciens de l'Union Saint-Jeoirienne.



L'harmonie municipale de Saint-Jeoire en 2006.

En couverture :

A Collonges, croix de mission 1836 et maison natale de Narcisse Pellet-Bert dit « Six » datant du début du XVII^e siècle. Germaine et Joseph, deux des trois enfants de Narcisse et Marie-Zitte, devenus orphelins, furent placés à l'orphelinat de Mélan en 1927.

Ci-contre :

1. Ancienne ferme typique construite vers 1886 par la famille Joseph-Gaspard Cheminal dit « les m'chires », famille de 12 enfants. Un incendie au centre du village avait détruit deux maisons dont leur habitation.

2. Vieille ferme avec son lavoir située au chef-lieu de Ville, qui appartenait à la famille Cheminal-Comte. Elle avait la particularité d'avoir deux habitations exactement identiques et symétriques à chaque extrémité du bâtiment. Entre les deux se trouvaient les étables et les granges.

Dernière page de couverture :

Le lavoir, en contrebas de l'église était un lieu privilégié de rencontres. On peut apercevoir en arrière-plan un bâtiment aux volets bleu-vert : « la maison des sœurs » construite en 1938. Elle abrite actuellement l'aumônerie et la salle des fêtes.

Légendes et illustrations :

Merci au collectif de Ville-en-Sallaz :

Annie Bramm, Monique Challamel, Joëlle Duchosal, Maryse Germain, Christophe Guffond, Claudine Ranvel et Yvon Rosay.

Le Petit Colporteur - Revue d'histoire locale

151, place du village - le Presbytère - 74130 Faucigny

<http://www.lepetitcolporteur.com/>

Directeur de la publication :

CHAVANNE Yannick

n° I.S.S.N. : 1271 - 3864

Avertissement : Les auteurs relatent des faits, écrits, rapports, etc. qui sont issus de la mémoire orale ou qu'ils trouvent dans les archives.

Site internet :

Webmaster Bernard Boccard

Ne manquez pas de visiter notre site internet

<http://www.lepetitcolporteur.com>



Réalisation et impression :

Imprimerie Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 24 79



Avril 2016

Dépôt légal 1996 - 74130 Bonneville





A. TERRA
Vecchia

A. TERRA-
Vercellina

